09 DEC. 1983

l'unité

M 2805 - N° 537 - 7 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 9 décembre 1983

P.S.-P.C.: POUR CONTINUER ENSEMBLE

Au cours de la rencontre du 1er décembre, le Parti socialiste n'a pas cherché à "imposer sa loi" mais à obtenir des réponses claires du P.c.f. pour renforcer la solidarité de la majorité gouvernementale **(page 2)**



Gamma

JEAN LE GARREC: "LA RIGUEUR, OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE?"

(page 4)

L'OBSTACLE INVISIBLE DU SEPTENNAT

Comment réveiller le peuple de gauche qui joue les "Belle au bois dormant" depuis la victoire du 10 mai? Gérard Mendel dans un livre passionnant explique les raisons-rationnelles et les autres- de cette apparente démobilisation **(page 11)**

L'EUROPE AU RAS DES MARGARET...

Après l'échec total du Sommet d'Athènes la dernière chance de l'Europe communautaire repose sur la présidence française des six prochains mois **(page 28)**



Sygma

TOUS LES FRANÇAIS NE SONT PAS RACISTES!

Toumi et les siens, au fil des jours et de leur périple, ont appris beaucoup de choses: d'abord que tous les Français n'étaient pas racistes et même que certains ne demandent et n'aspirent qu'à vivre ensemble. Quant au "peuple de gauche", grâce à Toumi et aux siens, il a commencé de se retrouver, mieux même il a pu vérifier que sa relève était assurée **(page 14)**

P.S.-P.C.: POUR CONTINUER ENSEMBLE

Au cours de la rencontre du 1er décembre, le Parti socialiste n'a pas cherché à "imposer sa loi" mais à obtenir des réponses claires du P.c.f. pour renforcer la solidarité de la majorité gouvernementale

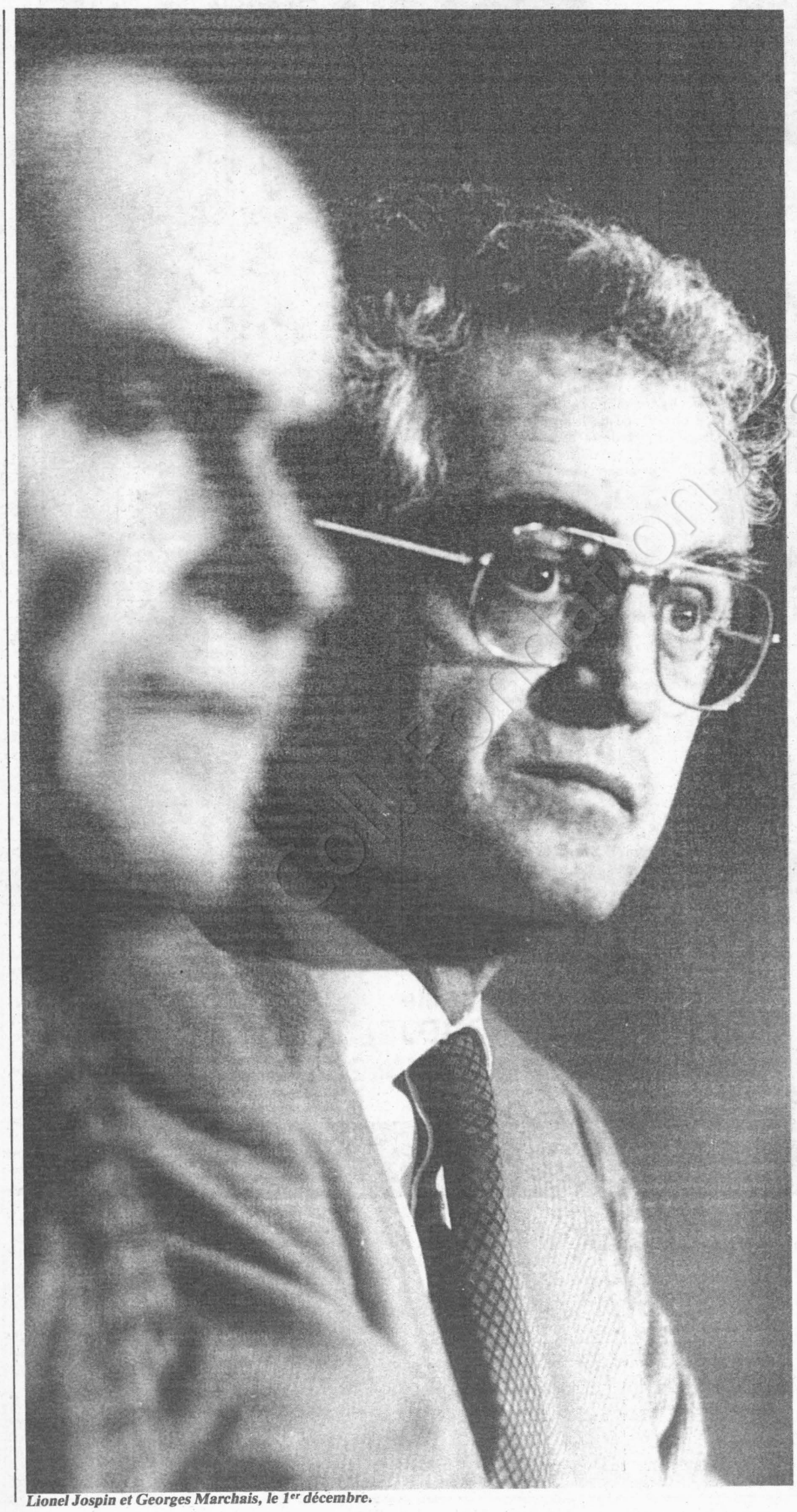

Lionel Jospin et Georges Marchais, le 1er décembre.

PAR ANTOINE VIOLET

« LES quatre vérités du P.s. au P.c. » (« le Matin ») ; « Union de la gauche ni rouge, ni morte » (« Libération ») ; « P.s. - P.c. : la comédie » (« le Quotidien de Paris »). Trois titres de vendredi dernier sur la rencontre de la veille entre la direction du Parti socialiste et celle du Parti communiste. Trois titres qui, chacun à sa manière, bienveillante, humoristique ou hostile, ne retiennnent que l'apparence d'une réunion de douze heures qui constitue de toute évidence un événement politique de première importance.

Cette rencontre au sommet, proposée il y a deux mois déjà par Georges Marchais, acceptée officiellement par Lionel Jospin lors de son intervention au Congrès de Bourg-en-Bresse, avait pour objet de « vérifier » si l'accord du 21 juin 1981 entre les deux principaux partis de la majorité était toujours valable. Vérification rendue nécessaire à la suite de prises de position de dirigeants du P.c.f., tant en politique extérieure que sur le plan économique et social, traduisant pour le moins certains manquements à la solidarité gouvernementale.

« Atteinte à notre crédibilité »

De part et d'autre, la rencontre, précédée quelques jours plus tôt d'un tête-à-tête Jospin-Marchais à l'initiative de Louis Mermaz, avait été préparée minutieusement avec la volonté de clarifier la situation. Du côté socialiste, cette volonté est apparue dès la déclaration liminaire du Premier secrétaire qui, après avoir rappelé le bilan positif de la gauche au pouvoir depuis deux ans et demi et souligné que cette politique « n'est pas pleinement acceptée et comprise », s'est interrogé sur les raisons de cette incompréhension en incluant au nombre de celles-ci le manque de clarté, voire les contradictions dans les déclarations communistes. « Si vous portez un doute sur notre politique commune, s'est-il écrié, sur les orientations proposées par le président de la République, cela nous affaiblit tous, cela porte atteinte à notre crédibilité. »

C'est à partir de cette constatation générale que Lionel Jospin a passé en revue les différents problèmes en débat entre les deux partis : problèmes internationaux d'abord avec la question de l'équilibre des forces nucléaires, la Pologne, l'Afghanistan, le Tchad, le Liban, l'avenir de la Communauté européenne ; problèmes de politique intérieure ensuite avec la politique de rigueur, le rôle du secteur public industriel et bancaire, le pouvoir d'achat, le chômage et l'emploi. Enumération marquée chaque fois par le rappel de l'action gouvernementale et le souhait d'entendre de la part du P.c.f. « moins de proclamations, plus de propositions concrètes ».

Propos directs et sans concession donc, que la délégation communiste a entendus sans broncher et qui ont été reproduits intégralement — le fait mérite d'être noté — dans « l'Humanité » du lendemain à la suite de la déclaration liminaire de Georges Marchais qui avait ouvert la discussion en développant son raisonnement autour de cinq grand axes :

— le bilan de la gauche est encourageant mais de nombreux indices sont révélateurs d'un mécontentement. Cependant la situation actuelle peut être redressée ;

— en économie, il faut mieux utiliser tous les atouts de la France pour réussir, notam-



Pascal Lebrun

ment en prenant appui sur les forces vives du pays, en faisant de l'emploi le critère décisif, en gagnant la bataille de l'industrie nationale ;

— sur le plan de la démocratie, des mesures sont à prendre pour réaliser tous les objectifs fixés (école, information, loi électorale, etc.) ;

— en politique extérieure, le P.c.f. exprime un accord « quasi total » avec le gouvernement et le président de la République, notamment pour un désarmement équilibré vers le bas entre l'Est et l'Ouest ;

— enfin volonté d'union la plus large pour aller de l'avant dans la mise en œuvre du contrat passé avec le peuple français.

Le cadre de la discussion ainsi fixé de part et d'autre, il restait à reprendre les problèmes un par un. Au chapitre de la politique extérieure, traité en premier, il apparaissait assez vite qu'il n'y aurait pas affrontement sur le problème des euromissiles qui, au demeurant, est entré dans une nouvelle phase depuis la rupture des négociations de Genève. Le point de désaccord reste la prise en compte de la force de dissuasion française sur lequel, sans y insister outre mesure, le P.c.f. a réaffirmé sa thèse, « de notoriété publique », selon l'expression de Georges Marchais. Sur l'Afghanistan et la Pologne, on en est resté à l'accord de 1981, étant entendu qu'il serait illusoire de voir une coïncidence totale entre l'approche de ces deux problèmes par le P.s. et le P.c. ; sur le Proche-Orient et le Tchad, il semble en revanche que le P.c. ait renoncé à un point de vue qui s'était à un certain moment écarté de celui exprimé par le président de la République.

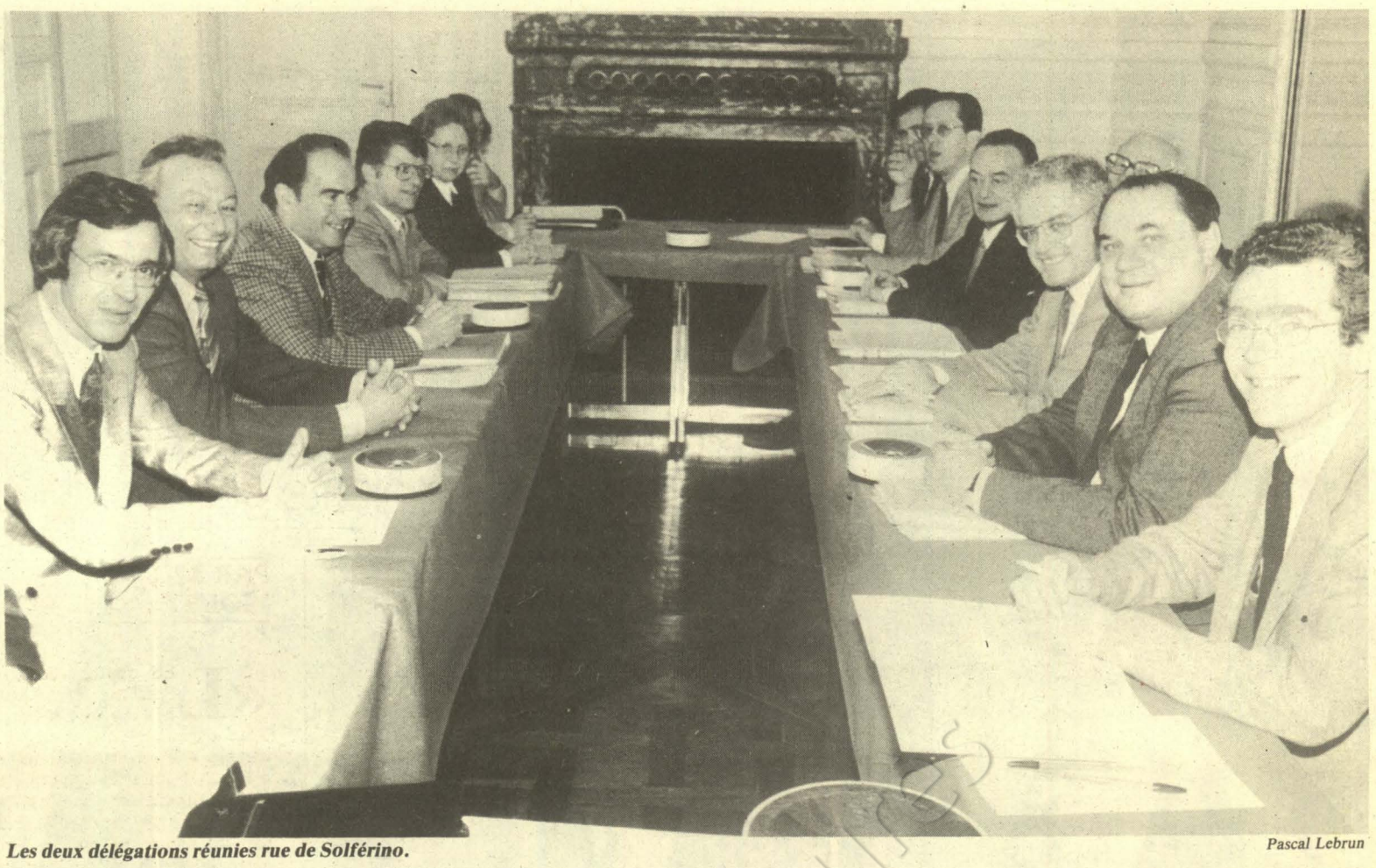

Les deux délégations réunies rue de Solférino. Pascal Lebrun

Les problèmes économiques et sociaux ont donné lieu à une discussion plus serrée, et c'est même sur ce terrain que le projet de déclaration commune, préparé en groupe de travail de quatre (Marcel Debarge et Jean Pronteau, Paul Laurent et Guy Hermier), a été mis en cause par Georges Marchais et réexaminé point par point après une suspension de séance demandée par la délégation communiste. Celle-ci obtenait quelques modifications du texte pour aboutir à des formules un peu moins contraignantes, sans cependant qu'en soient changés ni la nature ni l'esprit. La lecture de la déclaration adoptée en fin de compte permet d'ailleurs de constater que l'essentiel des préoccupations du P.s. y a trouvé sa réponse, notamment avec l'acceptation par le P.c.f. du bien-fondé de la politique de rigueur et de la nécessité de renforcer la solidarité de la majorité gouvernementale à tous les niveaux.

Il est cependant faux de dire, comme l'ont affirmé certains commentateurs, que le Parti socialiste a « imposé sa loi » ou encore « a ligoté » son partenaire. Comme l'a souligné Lionel Jospin lundi soir à France-Inter, on peut parler avec fermeté au Parti communiste tout en le respectant. Le climat de la rencontre, qui est resté détendu d'un bout à l'autre, a d'ailleurs montré que les dirigeants du P.c.f. acceptaient ce langage dans la mesure même où ils ont eux-même pris conscience d'un certain nombre de réalités incontournables auxquelles doit faire face le gouvernement.

C'est en ce sens que la rencontre du 1er décembre marque une étape importante dans l'action entreprise pour reconquérir l'opinion face à la démagogie et aux surenchères de la droite. Une étape qui va se prolonger par les actions et campagnes communes énumérées en conclusion de la déclaration finale et qui devraient, sur les sujets les plus brûlants, renforcer la solidarité des deux composantes principales de la majorité. ●

LA DECLARATION COMMUNE

Il y a deux ans et demi, en juin 1981, le Parti socialiste et le Parti communiste français ont conclu entre eux un accord politique définissant les bases d'une orientation gouvernementale commune après le succès de la gauche à l'élection présidentielle et aux élections législatives.

Ils se sont rencontrés pour faire le point de l'œuvre accomplie, des engagements restant à tenir et des efforts communs nécessaires.

Les deux partis considèrent qu'au gouvernement, à l'Assemblée nationale et dans le pays, la majorité de gauche a réalisé, au service des intérêts du peuple et de la France, une œuvre importante dont le bilan est déjà supérieur aux grandes conquêtes du Front populaire et de la Libération.

Si les principaux chefs de la droite, après avoir conduit la France à l'effacement international et au déclin économique, mettent tant de passion, de mauvaise foi aussi à attaquer et à condamner systématiquement tout ce que fait la majorité, c'est parce qu'ils ne veulent pas que ces changements s'inscrivent durablement et peut-être définitivement dans la réalité française. En même temps, ils montrent qu'ils n'acceptent pas en fait l'alternance, qu'ils ne supportent pas que la gauche, que les représentants des forces populaires gouvernent. Il faut rappeler que, dès la première année du gouvernement de la gauche, la droite a tenté, en exploitant notamment des comportements catégoriels, de déstabiliser la nouvelle majorité. N'ayant pu y parvenir, certains à droite se rallient aux thèses anti-égalitaires, autoritaires et racistes qui sont celles de l'extrême droite. C'est sur des positions plus dures que la droite cherche désormais à se rassembler.

La plus sûre riposte de la gauche est dans son union pour soutenir l'action du gouvernement, pour poursuivre les réformes, pour continuer la politique du changement entreprise en juin 1981.

Bien entendu, la gauche ne peut développer avec succès la grande œuvre entreprise qu'en tenant compte des données nouvelles qui, en deux ans et demi, sont intervenues. La plus importante de ces données tient au fait que, dès la fin de l'année 1981, la crise internationale a encore connu une aggravation. L'autre donnée tient dans l'action politique du gouvernement de la France qui a décidé des réformes et pris des mesures économiques et sociales pour mieux affronter la crise. Grâce à celles-ci, dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, la France a mieux fait face à ses difficultés accrues que beaucoup d'autres pays. A la différence de la plupart des autres pays d'Europe, elle a maintenu en 1982 un certain taux de croissance et depuis deux ans le chômage a pratiquement été stabilisé.

La persistance des difficultés de la production, des gaspillages capitalistes et de l'inflation héritées d'une longue tradition et, plus directement, de la gestion des gouvernements de droite et d'autre part, le déséquilibre de nos échanges extérieurs résultant essentiellement du délabrement de secteurs entiers de notre appareil de production industrielle ont amené le gouvernement de la gauche, sous peine de compromettre l'ensemble de son action, à marquer sa volonté de s'attaquer à cette situation en prenant des mesures de rigueur.

Sur le terrain du commerce extérieur, des résultats substantiels ont été obtenus. L'effort doit se poursuivre pour faire reculer plus nettement l'inflation et réduire la dette extérieure. Dans le même temps, les deux partis sont conscients de ce qu'il faut encore faire pour réaliser de nouvelles avancées significatives dans des domaines aussi importants que la croissance, l'emploi et la justice sociale. Les deux partis affirment leur détermination tout en prenant en compte les difficultés actuelles de progresser dans la voie de leur solution.

Dans la mise en œuvre de cette politique, les deux partis prennent en compte la grande mutation technologique en cours. Ils seront plus que jamais attentifs aux conditions mêmes de ces mutations, secteur industriel par secteur industriel, entreprise par entreprise. Grâce aux nouveaux droits des travailleurs et à la décentralisation, ils veilleront à ce que les mesures nécessaires soient élaborées par concertation et réalisées en tenant compte des intérêts des travailleurs et des régions.

Les deux partis savent qu'il serait difficile de renforcer notre appareil productif sans préserver le niveau de la demande intérieure, ce qui implique de maintenir le pouvoir d'achat moyen des salariés atteint après la progression des années 1981 et 1982. De nouveaux progrès vers la justice fiscale et la revalorisation des bas salaires devraient être réalisés.

Sur le plan international, les deux partis ont constaté une détérioration de la situation. Des conflits se sont aggravés, d'autres se sont déclarés. Dans cette conjoncture préoccupante, la France mène avec continuité une politique de paix.

Le gouvernement agit pour l'établissement de rapports nouveaux entre pays industriellement avancés et pays du tiers monde tels qu'ils ont été définis dès 1981 par le président de la République dans son discours de Cancun et pour contribuer à apaiser la tension entre l'Est et l'Ouest.

La signification positive de cette politique vient de se marquer dans l'accord qui, au Moyen-Orient, a permis l'échange de prisonniers entre Israël et l'organisation représentative du peuple palestinien, l'OLP, dans la contribution de la France au règlement du problème libanais, dans la stabilisation de la situation au Tchad qui peut ouvrir la voie à une réconciliation nationale.

Les deux partis considèrent que, dans l'ordre international, l'objectif principal est, bien sûr, plus que jamais de donner un coup d'arrêt à la course aux armements dans le strict respect de l'équilibre des forces et de la sécurité des Etats.

La paix passe également par le droit de chaque peuple à assurer sa sécurité. Tant que le désarmement nucléraire ne sera pas très sensiblement avancé de la part de l'Union soviétique et des Etats-Unis, la France devra maintenir en état sa force de dissuasion nationale, arme de non-guerre destinée à préserver ses intérêts vitaux. Cette force se situe au seuil de crédibilité et sa modernisation doit permettre de l'y maintenir.

Les deux partis sont conscients de la nécessité de renforcer la solidarité de la majorité gouvernementale à tous les niveaux où elle doit s'exprimer : au gouvernement, au Parlement, dans les collectivités locales et dans les entreprises tout en respectant les actions propres de l'Etat et des partis.

A cet effet, les deux partis appellent leurs organisations départementales et locales, leurs militants à agir ensemble pour faire barrage à la droite, pour mieux valoriser le bilan de l'action gouvernementale, pour faire progresser partout, dans l'action quotidienne, la solution des grandes questions qui restent posées au pays.

Ils sont, en outre, convenus de plusieurs initiatives :

— campagne commune dans les entreprises pour populariser les lois sur les nouveaux droits des travailleurs et en favoriser l'application ;

— campagne de chacun des deux partis sur les projets de loi, sur la transparence financière et le pluralisme dans la presse écrite ;

— poursuite de l'action engagée en faveur de l'école publique ;

— campagne commune contre la renaissance des idées fascisantes et racistes ;

— rencontres de délégations des deux partis sur les problèmes de la paix, de la sécurité et du désarmement ;

— mise en place de groupes de travail des deux partis sur les problèmes de la politique économique et de l'emploi.

Paris, le 1er décembre 1983



Pascal Lebrun

JEAN LE GARREC: "LA RIGUEUR, OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE ?"

PAR STEPHEN GERE

D'UN certain point de vue, Jean Le Garrec est l'homme le plus important du gouvernement : chargé du IXe Plan, il a été nommé ministre de l'avenir. La rigueur est une médecine amère, mais elle n'est pas une fin en soi. Elle permet de tenir les équilibres tandis qu'un effort sans précédent va être mis en œuvre pour moderniser la France. C'est de cet effort que nous parle Jean Le Garrec.

« L'UNITE » : Pendant le septennat précédent, le Plan n'a pas joué un rôle prédominant. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ?

JEAN LE GARREC : La question qui se pose c'est : « Un Plan, comment et pour quoi faire ? » Nous considérons que ce Plan doit jouer un rôle clé dans l'action du gouvernement, et c'est précisément ce que nous mettons en œuvre, en nous appuyant sur la loi portant réforme de la planification et en l'appliquant au IXe Plan.

Il s'agit bien de redonner sa véritable dimension au Plan, mais cet effort se fait dans un monde aléatoire, en crise, en profonde mutation...

— C'est difficile ?

— C'est difficile, mais indispensable. Vous savez, c'est à ces moments clés que les choix sont déterminants, car ils doivent faire en sorte de sortir de la crise par le haut.

Et puis ce IXe Plan est novateur. Pour la troisième fois en France, le Plan sera voté avant sa première année d'exécution. Et surtout, c'est la première fois dans l'histoire de la planification que les orientations du Plan seront inscrites dans les priorités du budget de l'Etat. Les douze programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan (*voir ci-contre*) seront financés à hauteur de 60 milliards par le budget 1984, soit 6,4 % des dépenses de l'Etat, et 350 milliards pour les cinq années de son exécution. Notre objectif est de rechercher la croissance la plus forte en 1988...

— Pouvez-vous la chiffrer ?

— Oui, mais c'est difficile. C'est la partie aléatoire. Je ne peux pas donner le chiffre, ce serait peut-être plus, peut-être moins. Cela dépendra de l'environnement international. Nous nous sommes fixé pour objectif un différentiel de croissance de 1 % par rapport à la moyenne de l'O.c.d.e.

— En plus ou moins ?

— En plus ! Notre ambition, c'est de faire mieux que les autres.

On va donc rechercher la croissance la plus forte tout en maîtrisant les équilibres fondamentaux — inflation, chômage — et sans accroître l'endettement. Il y a une condition à cet objectif, c'est d'avoir une économie modernisée, car toute relance sur une économie en mauvais état dérape. Elle alourdit l'endettement et accroît l'inflation. Il nous faudra soutenir cet effort de modernisation dans le souci de la plus grande justice sociale. Vous savez, cette planification est compliquée à mettre en œuvre, mais elle est très simple à comprendre.

— Alors, comment la mettre en œuvre ?

— La première loi du Plan a défini cette stratégie, en rendant compte de l'état de nos forces et en arrêtant des priorités. La deuxième loi de Plan entre dans le vif du sujet : nous mettons en œuvre cette stratégie. La mise en œuvre se poursuivra par la planification contractuelle entre l'Etat et les régions, l'Etat et les entreprises publiques...

« Un monde meurt, un autre naît. » L'ambition du IXe Plan est de moderniser la France en respectant les équilibres économiques. En 1988, la France aura dû combler son retard par rapport à ses principaux partenaires économiques. C'est un pari, mais aussi un impératif. Cinq ans pour se mettre dans le coup, au risque du déclin. Alors, il faut le préparer cet avenir, un peu dans la morosité, car comme on n'a pas trop d'économies, il a bien fallu se serrer la ceiture pour trouver l'argent. Le Plan coûtera 350,5 milliards de francs constants 1984. Mais il s'appliquera dès 1984, s'inscrivant pour 59,4 milliards au budget de l'Etat. Un gros effort de la part des Français, pas en vain...

Pour la première fois, le Plan et le budget sont liés. Le Plan a défini douze programmes prioritaires d'exécution (P.p.e.) décrivant les actions à mettre en œuvre impérativement au cours des cinq années à venir pour réussir cette modernisation du pays. Les douze P.p.e. exigent pour chacun une action privilégiée de la part d'un ou plusieurs ministères, dont le financement est inscrit chaque année au budget. Pendant la période du IXe Plan, les dotations affectées aux P.p.e. croîtront en moyenne de 7,1 % par an en volume. Bien sûr, pour fignoler ces douze P.p.e. qui constituent le noyau dur du IXe Plan, il a fallu ajuster le tir. Il ne faut pas se planter et ne rien oublier : on doit tout à la fois favoriser l'investissement productif, développer la capacité de recherche et d'innovation technologique du pays, rénover le système éducatif, amplifier la formation, améliorer la qualification et l'insertion professionnelles des jeunes.

Les entreprises publiques et les régions signeront avec l'Etat des contrats de Plan grâce auxquels elles s'associeront à la réalisation des objectifs définis par le IXe Plan. Les contrats de Plan Etat-entreprises assureront la cohérence entre les stratégies des entreprises et les orientations définies par l'Etat dans sa politique de l'industrie, de l'énergie, des transports et de la communication. Les contrats de Plan entre l'Etat et les régions sont le lien de rencontre entre les priorités du Plan national et celles retenues dans les plans définis par les régions elles-mêmes. Ils favoriseront le développement des initiatives locales concourant à la modernisation du pays.

Alors, la rigueur, pour quoi faire ? nous dit Jean Le Garrec. La rigueur, c'est bien sûr pas pour la satisfaction de montrer des indices conformes à une esthétique propre aux praticiens de l'économie. La rigueur sert uniquement à créer un environnement favorable à cette politique d'écureuil que nous allons mettre en pratique pendant cinq ans. Pas de rigueur et un appareil productif dépassé ? On l'a vu, ça dérape de partout, et on ne peut rien entreprendre pour le consolider. Donc pas de modernisation de notre industrie sans une maîtrise de nos échanges extérieurs et une réduction accrue de notre inflation. C'est ainsi. Le « pour quoi faire », c'est un programme. Et le programme il est là, c'est Jean Le Garrec qui est chargé de le présenter. On s'est dit, bon, la France est en piteux état, on se donne cinq ans pour la remettre à flot, sans pour autant perdre de vue notre volonté de réforme de la société. Cela va de pair. On l'a souvent dit, pas de progrès économique sans progrès social. Une lecture attentive des objectifs du IXe Plan permet de se rendre compte des ambitions du gouvernement pour moderniser le pays, sans occulter son réel souci de justice. Bien sûr, un Plan ce n'est pas très spectaculaire, on peut le regretter. Mais les réalisations, elles, d'année en année, le seront. Il faut de la patience et de l'opiniâtreté. Le président de la République et le gouvernement, qui ont été élus pour cela, n'en manquent pas.

— Alors l'initiative en revient à l'Etat ?

— A l'Etat revient la rigueur dans les grands choix qui permettent de réduire les fragilités, les aléas de la conjoncture. Georges Pompidou disait : « Le Plan c'est une morale sans obligation. » Nous mettons, nous, des obligations. Et d'abord pour l'Etat qui dit : « Je choisis et j'oriente mes dépenses en fonction de ces choix. » Les obligations de l'Etat sont d'organiser avec précision les choix budgétaires. Voici la chronologie de l'élaboration du IXe Plan : D'abord le commissariat général au Plan, les ministres de tutelle, ensuite le budget, et enfin nous avons monté les dossiers. Un rapport détaille les douze programmes prioritaires d'éxécution par sous-programme et leur financement pour 1984. Par exemple, tenez, « multiplication par 3,5 des robots construits en France chaque année », tant de crédits budgétaires, ou dans l'Education, « révision des spécialités enseignées », tant. Il ne s'agit plus d'enveloppes globales, mais de financement d'actions précises...

— Tout cela concourant à une modernisation industrielle ?

— A une modernisation de la société française. La modernisation, il faut la prendre au sens large du terme, au-delà de l'aspect « économiste». Il est bien entendu question d'innovation ou de nouvelles technologies, mais aussi de la formation, de la politique de l'emploi, de l'élargissement des compétences ou encore de nouveaux espaces de responsabilité grâce à la décentralisation, au développement de l'économie sociale...

— L'économie sociale ?

— Vous savez, je suis frappé par tout ce qui concerne la mutation dans la crise. C'est l'aspect fondamental, cette mutation, susciter toutes les inventions sociales, les nouveaux comportements... Ils existent, il faut les encourager et l'économie sociale illustre bien ce phénomène nouveau. C'est une approche plus micro-économique des phénomènes, qui définit des formes de responsabilités nouvelles.

Alors sur le plan strict de la modernisation du tissu industriel, c'est aider au développement des P.m.e., aider l'innovation ou la création d'entreprises...

— Beaucoup de choses ont été faites pour cela, non ?

— Oui, mais il s'agit d'aller encore plus loin. Nous travaillons, par exemple, sur le problème de la relève d'entreprises lorsque le dirigeant est âgé et sans descendance. Nous réfléchissons aussi aux possibilités d'essaimage à partir des entreprises nationales.

Comme vous le voyez, le Plan joue dans la modernisation de la société française un rôle politique clé. Il s'agit pour lui de contribuer à apporter une réponse à une question fondamentale : la rigueur, oui, mais pour quoi faire ? Eh bien, c'est donner à la France sa capacité d'autonomie dans le monde.

Vous savez, je répète souvent la première phrase du IXe Plan : « Un monde meurt, un autre naît. » Le monde naissant sera un monde avec plus de responsabilité et de justice.

— Et la décentralisation ?

— Ça suppose d'élargir le mouvement. C'est la phase de contractualisation : contrats de plan Etat-régions. Elle est en cours.

C'est la deuxième grande novation de la planification. On sort d'une vision purement étatique en élargissant le mouvement par cercles concentriques à l'ensemble de la société économique et sociale. Nous recevons actuellement les deuxièmes avant-projets des plans régionaux après avoir reçu les premiers en juin. Ils seront soumis à la réflexion interministérielle lors d'un prochain C.i.a.t...

— Un quoi ?

— Un Comité interministériel d'aménagement du territoire qui se réunira dans la seconde quinzaine de décembre. Dès le premier trimestre 1984, on signera les premiers contrats de Plan Etat-régions.

— Comment ça se passe ?

— Les régions font connaître leurs priorités analysées par rapport aux priorités nationales, et si elles ne sont pas contradictoires, et en fonction des limites de moyens de financement, nous négocions pour contractualiser sur des actions et des programmes précis.

— Par exemple ?

— Par exemple, le développement de la productique dans telle région, d'une filière bois dans telle autre. L'engagement des montants financiers sera équivalent entre l'Etat et la région pour engager ces actions. Que représenteront ces financements ? Environ 5 milliards pour l'Etat à l'heure actuelle. Mais tout cela c'est de l'investissement. Côté région, ça implique le redéploiement des moyens financiers régionaux sur ces priorités. Voilà une initiative qui donne un contenu très concret à la décentralisation.

— Qui planche là-dessus, dans les régions ?

— Ce sont les assemblées régionales. C'est un énorme travail de préparation, de réflexion, notamment avec les conseils économiques et sociaux régionaux.

— Toutes les régions jouent le jeu ?

— Oui. Toutes ont adressé leur deuxième avant-projet, toutes ont négocié, il y a évidemment des difficultés, mais on devait aboutir. Mais, encore une fois, il n'y a pas d'enveloppe globale par région, nous n'avons pas retenu ce critère de répartition. Il faut tenir compte des disparités géographiques. Nous interviendrons sur des actions spécifiques. Il est bien évident que les régions aux industries traditionnelles, les plus touchées par la crise, ont davantage de priorités à faire valoir pour leur réindustrialisation.

— Si on prend le Nord-Pas-de-Calais, où le président a dit qu'on ne pouvait utiliser l'argent à la fois pour subventionner les charbonnages et pour réindustrialiser ?

— Oui, il y a là un problème de réindustrialisation. On parle de technologies nouvelles, d'activités agro-alimentaires. Vous savez, le Nord était le deuxième département en terme de plus-value agricole en 1950. Il est le quarantième aujourd'hui. Les bassins miniers sont sous des champs...

— Des technologies nouvelles, cela va supprimer des emplois ?

— Dans la modernisation, il faut tenir les deux bouts de la chaîne. D'un côté, la réduction du temps de travail. Trois millions de personnes seront concernées en 1988 par un contrat de « solidarité-réduction du temps de travail » — formation. A l'autre bout, la modernisation va impulser la création de nouvelles industries. Dans les industries de communication, par exemple, grâce à la mise en place d'un fonds de soutien permettant le développement les industries de programme...

— Ça va passer pour de l'interventionnisme ?

— Ce n'est pas de l'interventionnisme, c'est de la contractualisation.

— Qu'est-ce que les travailleurs doivent attendre du Plan ?

— Les travailleurs doivent en attendre la capacité de mobiliser des moyens pour cette sortie de crise. Le président de la République m'a chargé d'élaborer un contrat de confiance avec les cadres. Je ne suis pas en dehors de ce qu'est mon action dans le cadre du Plan. Il s'agit de redéfinir la place des cadres dans l'entreprise, l'évolution du cadre face à cette mutation que nous vivons, et bien sûr la fiscalité, le niveau des prélèvements. Tous les travailleurs et parmi eux les cadres sont des créateurs pour les entreprises de demain.

(propos recueillis par STEPHEN GERE)

LE NOYAU DUR DU IXe PLAN

Voici détaillés les douze programmes prioritaires d'exécution et leur dotation en milliards

1. — MODERNISER L'INDUSTRIE GRACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET A UN EFFORT D'EPARGNE

Budget 1984 : 3,2 - Enveloppe IXe plan : 19,9.

Au cœur de la modernisation du pays, le premier P.p.e. veut diffuser les nouvelles technologies dans l'ensemble du tissu industriel. Un sous-programme orientera l'épargne vers la modernisation des activités productives. Comment favoriser les technologies diffusantes ? En développant, par exemple, une offre compétitive de biens d'équipement modernes (composants de base, machines spécialisées). La « filière électronique » sera mise en œuvre.

Quelques exemples d'actions concrètes :

— multiplication par 3,5 des robots construits en France ;

— multiplication par 9 du nombre de salariés formés chaque année à la productique ;

— aide à la création et au développement de pôles technologiques nationaux ou régionaux.

2. — POURSUIVRE LA RENOVATION DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION DES JEUNES

Budget 1984 : 16,6 - Enveloppe IXe Plan : 91,5.

Le deuxième P.p.e. veut donner à tous les jeunes une qualification leur permettant de s'insérer dans la vie économie et sociale. On se donnera les moyens de lutter contre les échecs scolaires et on rénovera les filières technologiques.

Des exemples :

— rénovation de tous les collèges ;

— réduction de 50 % des déperditions d'étudiants au cours du 1er cycle universitaire ;

— révision des spécialités enseignées.

3. — FAVORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Budget 1984 : 10,6 - Enveloppe IXe Plan : 64,2.

Adapter l'appareil productif aux technologies du futur et inventer les produits de l'an 2000 supposent un prodigieux effort de recherche et d'innovation, qui représentera un investissement égal à 2,5 % du P.i.b. en 1985. Des mesures favoriseront l'innovation dans les entreprises, formeront les travailleurs aux techniques de pointe.

Des actions concrètes :

— triplement de la part des brevets déposés par les organismes publics ;

— part de la recherche développement financée par les entreprises : 45 % en 1988.

4. — DEVELOPPER LES INDUSTRIES DE COMMUNICATION

Budget 1984 : 3,6 - Enveloppe IXe Plan : 21,2.

Face aux enjeux des nouvelles techniques de communication, il faut créer les conditions économiques et financières d'un marché dynamique de l'audiovisuel français.

Par exemple :

— un fonds de soutien à l'industrie de programmes ;

— 80 sociétés locales d'exploitation du câble en 1988.

5. — REDUIRE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE

Budget 1984 : 2,8 - Enveloppe IXe Plan : 15,5.

Porter à 50 % l'indépendance énergétique de la France en 1990.

Parmi les orientations :

— placer 5 TWh électriques de plus dans l'industrie dès 1985 ;

— substituer du charbon au fuel.

6. — AGIR POUR L'EMPLOI

Budget 1984 : 5,4 - Enveloppe IXe Plan : 36,3.

Avec deux objectifs : réduire et aménager le temps de travail, développer et moderniser les divers organismes du service public de l'emploi.

Mesures concrètes :

— 300 000 emplois créés ou sauvés grâce aux contrats de « solidarité-réduction du temps de travail » ;

— informatiser les fichiers de l'A.n.p.e.

7. — MIEUX VENDRE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Budget 1984 : 4,7 - Enveloppe IXe Plan : 27,7.

L'ambition du septième P.p.e. est de contribuer à un redressement durable des échanges extérieurs par une meilleure couverture du marché intérieur et un développement des exportations.

Il s'agit notamment de :

— créer une école nationale d'exportation ;

— développer l'information des entreprises sur l'étranger en s'appuyant sur le Centre français du commerce extérieur (C.f.c.e.).

8. — ASSURER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA FAMILLE ET A LA NATALITE

Budget 1984 : 0,2 - Enveloppe IXe Plan : 1,3.

Freiner la baisse de la natalité, notamment en allégeant les charges financières qu'occasionne l'enfant par une réorientation des aides à la famille, en facilitant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Des mesures comme :

— création d'une allocation au jeune enfant ;

— développement et amélioration des crèches.

9. — REUSSIR LA DECENTRALISATION

Budget 1984 : 3,3 - Enveloppe IXe Plan : 21.

Le IXe Plan propose un cadre de mise en œuvre cohérente des politiques nationales de solidarité et des initiatives décentralisées qui s'inscrivent dans les plans régionaux.

Par exemple :

— développer l'information économique, sociale et géographique au plan local et régional ;

— financer les contrats de Plan Etat-régions.

10. — MIEUX VIVRE DANS LA VILLE

Budget 1984 : 2,6 - Enveloppe IXe Plan : 15,1.

Réhabiliter le patrimoine de logements sociaux et améliorer les conditions de vie dans certains quartiers populaires ; maîtriser l'urbanisation ; améliorer les déplacements en ville.

Plusieurs mesures dont :

— réhabilitation de 700 000 logements H.l.m. ;

— réhabilitation des cités ouvrières de Lorraine et du Nord - Pas-de-Calais.

11. — MODERNISER ET MIEUX GERER LE SYSTEME DE SANTE

Budget 1984 : 5,1 - Enveloppe IXe Plan : 28,7.

Il s'agit de moderniser le système de soins tout en répondant mieux aux besoins et en maîtrisant l'évolution des dépenses.

Des actions sont retenues pour :

— réorienter le système de soins, notamment en développant les soins à domicile et la prévention ;

— mieux connaître et mieux gérer notre système de santé.

12. — AMELIORER LA JUSTICE ET LA SECURITE

Budget 1984 : 1,3 - Enveloppe IXe Plan : 8,1.

Améliorer la justice et la sécurité des citoyens pour une meilleure qualité de vie.

Des actions sont engagées pour :

— remédier à la délinquance ;

— soutenir un effort de solidarité envers les victimes.

Pour toute précision, s'adresser au Commissariat général du Plan, 18, rue de Martignac, 75007 Paris.

Politique française au fil des jours

L'image de Louis Mermaz

S'il est vrai — ce sont les journalistes qui l'affirment — que Louis Mermaz a dans l'opinion une image d'homme froid et sectaire, son « heure de vérité » de lundi soir aura largement contribué à la modifier. Très à l'aise face à ses interlocuteurs successifs, le président de l'Assemblée nationale a traité avec calme et mesure de plusieurs grands problèmes actuels tant d'ordre international que d'ordre économique et social, sans oublier ceux de l'école ou de la presse, et il a illustré de façon concrète la volonté de rassembler les Français qui est celle du président de la République, du Parti socialiste et la sienne propre.

D'emblée, comme on pouvait s'y attendre, Louis Mermaz a été interrogé sur ce qu'il pensait des rumeurs suivant lesquelles il pourrait devenir prochainement Premier ministre. Question à laquelle il ne pouvait ni ne voulait répondre, mais qui a marqué toute la suite de l'émission dans la mesure où les propos tenus ont pu être reçus par les téléspectateurs comme émanant d'un homme qui pourrait être appelé demain à des fonctions plus hautes encore que celles qu'il occupe depuis juin 1981. Une question transmise par S.v.p. à la fin de l'émission portait d'ailleurs sur le point de savoir si les invités présents dans le studio pouvaient préfigurer la composition d'un futur gouvernement Louis Mermaz. Ce qui a permis à celui-ci de conclure par une note de cet humour que ses amis lui connaissent depuis longtemps même s'il a jusqu'ici curieusement échappé à ses censeurs.

A.V.

Lecanuet en accusation

La réponse molle de Jean Lecanuet à la pression de Jacques Chirac pour une liste unique de l'opposition aux élections européennes provoque de sérieux remous à l'U.d.f. François Léotard, secrétaire général du P.r., qui, tout comme Pierre Méhaignerie, patron du C.d.s., milite depuis longtemps pour deux listes, fait savoir publiquement qu'il n'est pas une girouette et qu'il n'a pas changé d'avis en ajoutant que si cette solution était adoptée, il ne faudrait pas compter sur lui pour la campagne.

Lecanuet fait l'objet d'une double accusation : celle d'abandonner la souveraineté de l'U.d.f. entre les mains du R.p.r., celle de remettre la décision finale aux résultats d'un sondage fait sur quelques centaines de personnes, ce qui donnerait à penser que l'U.d.f. n'a pas de doctrine et que ses structures de direction sont incapables de prendre des décisions. Cette affaire des élections européennes n'a pas fini d'empoisonner les rapports au sein de l'opposition.

A.V.

Le débat sur la presse

Grande première mardi au groupe socialiste à l'Assemblée nationale qui avait convié les journalistes à assister aux premières auditions auxquelles il a procédé sur le projet de loi relatif à la presse écrite. Ils ont pu entendre ainsi leur confrère Claude Durieux, vice-président



A.f.p.

Louis Mermaz à « l'Heure de vérité ».

de l'Union nationale des syndicats de journalistes, apporter son appui au projet gouvernemental en proposant quelques compléments à un texte jugé par lui « globalement positif ». Mais surtout, ils ont pu assister à un débat entre Roland Dumas et Henri Noguères d'accord sur l'objectif à atteindre — empêcher les concentrations et assurer la transparence financière des entreprises de presse — mais divergeant sur la méthode à mettre en œuvre. Pour le député de la Dordogne, spécialiste du droit de l'information, les dispositions de l'ordonnance



Chaban-Delmas, vu par Carlos.

du 26 août 1944, qui n'ont jamais été appliquées, sont soit inapplicables, soit équivoques, soit tombées en désuétude. Il convenait donc d'élaborer un nouveau projet de loi s'inscrivant dans le droit fil de cette ordonnance et adapté à la situation actuelle. Thèse combattue par le président de la Ligue des droits de l'homme qui craint que l'abrogation de l'ordonnance de 1944, contenue dans le nouveau projet de loi, n'ait pour premier effet de faire tomber les poursuites judiciaires engagées depuis plusieurs années contre Robert Hersant à l'initiative des syndicats de journalistes.

Aucun de ces deux points de vue ne rejoint évidemment celui de l'opposition qui multiplie devant la Commission des affaires culturelles et sociales les manœuvres d'obstruction et les demandes d'audition, alors même que celle de Robert Hersant lui-même était prévue pour ce jeudi.

A.V.

Le créneau de Chaban

En affirmant qu'il accepterait d'être le cas échéant, c'est-à-dire si l'opposition l'emportait en 1986, le Premier ministre de François Mitterrand, Jacques Chaban-Delmas s'est placé dans le créneau qu'il est pratiquement le seul à pouvoir occuper. Du même coup — et ce n'est pas innocent de sa part — il relance au sein de l'opposition la querelle de la cohabitation qui divise Chirac, Barre et Giscard d'Estaing. Avec Simone Veil, ils étaient déjà quatre à laisser percer des ambitions au niveau le plus élevé. Le maire de Bordeaux, qui a rappelé qu'un homme politique n'est jamais fini tant qu'il n'est pas mort, vient de prendre date à son tour. Et de cinq !

Rocher sous les verrous !

Tombée le 30 novembre dernier, la nouvelle de l'incarcération à la prison Saint-Joseph de Lyon de celui qui fut durant vingt et un ans le président de l'A.s. Saint-Etienne n'a cependant guère surpris tous ceux qui avaient suivi une affaire publiquement déclenchée le 5 avril 1982 par Mes Henri Fiéloux et André Buffard. Ce jour-là, les deux anciens vice-présidents de l'A.s.s.e. mettaient pour la première fois en accusation la gestion de Roger Rocher encore président du club. Pas pour longtemps toutefois. Car la crise des Verts allait connaître rebondissements sur rebondissements. 17 mai 1982 : démission de Roger Rocher mis en minorité ; 17 juillet : plainte déposée par huit membres du conseil d'administration de l'A.s.s.e. pour « réserves occultes gérées sans aucun contrôle et illégalement » ; 18 août : aveux de Roger Rocher quant à l'existence d'une première « caisse noire », alors que Robert Herbin, l'entraîneur, et Jean-François Larios, le joueur international, reconnaissaient avoir touché illégalement de l'argent ; 24 août : révélation par Antenne 2 de l'utilisation de 10 % des sommes détournées pour financer les campagnes électorales de Michel Durafour et Lucien Neuvirth ; 1er décembre 1983 : nouveaux aveux de Roger Rocher quant à l'existence d'une deuxième « caisse noire » ayant servi, cette fois, à des fins strictement personnelles. Ce qui, là encore, ne constitue pas vraiment une surprise.

La chute d'un mégalomane, a-t-on lu et entendu. Sans aucun doute. Dans l'histoire d'un club qui a offert de folles soirées de football à des millions de spectateurs et téléspectateurs, le 12 mai 1976 constituera probablement un tournant. Ce soir-là à Glasgow, Saint-Etienne perdait de justesse la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions face aux Allemands du Bayern Munich. Qu'à cela ne tienne : Roger Rocher allait dès lors entraîner l'A.s.s.e. dans une débauche de dépenses somptueuses illustrées par les contrats offerts à Michel Platini et Johnny Rep, ce footballeur néerlandais parti sans laisser d'adresse, il y a quelques mois.

Mais qui, en revanche, n'a pas oublié de laisser une fameuse ardoise à charge pour le club de l'effacer. Bref, le 12 mai 1981 fut paradoxalement le commencement de la fin pour Saint-Etienne. Car les résultats ne devaient plus être à la hauteur des investissements engagés. Reste que cette affaire n'est pas la première survenue dans un football professionnel français qui est resté trop longtemps placé sous le régime de la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif. Or, c'est bien là que le bât blesse. En Angleterre, les clubs ne sont ni plus ni moins que des sociétés commerciales. Si bien que les présidents de clubs sont de véritables chefs d'entreprise coiffés d'une seule casquette, et, en conséquence, dans l'impossibilité de puiser dans les caisses du club pour renflouer une affaire personnelle, ce qu'a fait Roger Rocher avec son entreprise de travaux publics.

En France, la nouvelle loi sur le sport, qui doit être examinée prochainement par les députés, a prévu une voie médiane : celle des sociétés à intérêt sportif dont les statuts autoriseront un contrôle rigoureux de la gestion des clubs par les fédérations et par l'administration des finances. Un nouveau statut qui, les retombées de la sinistre « affaire Rocher » aidant, permettra sans doute de moraliser et de professionnaliser un football français qui, professionnel, ne l'est malheureusement guère. Voir encore le départ sans tambour ni trompette, et en pleine saison, de l'Argentin de Bastia, Alberto Tarantini qu'un marchand de joueurs avait proposé au club corse l'été dernier.

Il est vrai, cependant, que tous les clubs français ne sont pas à mettre dans le même sac. N'empêche.

PHILIPPE MAQUAT



DIPAPACÉQUOI

La marche contre le racisme par Piem

IL y avait pourtant écrit en lettres capitales « ATTENTION A LA MARCHE » ; il s'agissait bien sûr de la marche contre le racisme et cependant le Pons et le Chirac, le Barre et le Giscard avaient d'un même élan tous buté dedans ; le Lecanuet s'en était coincé le zygomatique.

Il faut dire que tous ces beaux messieurs marchaient de leur côté, la tête en l'air avec l'air de deux airs de ne pas en avoir l'air ; bien trop préoccupés par les reproches que n'aurait pas manqué de leur adresser Le Pen si, par malheur, ils s'étaient associés à cette démonstration antiraciste.

Ils avaient donc décidé d'organiser leur marche de leur côté. Ils défileraient des colonnes de la presse Hersant à la rue de Passy en passant par les rues sécurité et liberté. Le Pen avait donné son accord.

Au premier rang on mettrait les tireurs embusqués, les propriétaires de chien-méchant-défense-d'entrer, les porteurs de souliers à clous, les représentants de l'association « la France aux Français ».

Puis derrière, les délégations étrangères, Ku Klux Klan, Sud-Africains en costume national. Enfin, formant le gros du cortège, des délégations de chaque province française.

En fait, tout aurait dû se dérouler dans la joie et la bonne humeur des génocides à venir si, au dernier moment, un conflit stupide n'avait éclaté entre la délégation alsacienne qui refusa de défiler à côté des Bretons, ils prétendaient à juste titre que des mangeurs de galette n'avaient rien de commun avec des mangeurs de choucroute ; puis, il y eut une empoignade sévère entre Charentais et Berrichons, les gens du Midi, eux aussi, ne reconnaissant pas le titre de citoyen français aux Basques, retournèrent dans leur région. Le mal empira très vite, des coups furent échangés entre Lyonnais et Stéphanois ; à Paris même, les habitants des arrondissements périphériques furent priés de rester chez eux et de fil en aiguille seuls furent autorisés à défiler sous la bannière « la France aux Français » les habitants de l'île de la Cité qui pouvaient prouver, pièces à l'appui, qu'ils habitaient l'île depuis cinquante-quatre générations.

La sélection ne fut pas facile mais, entre vrais Français, tout s'arrange. Les habitants de la place Dauphine finirent par admettre qu'ils n'avaient pas droit au titre de Français de souche, car ils habitaient la pointe extrême de l'île. De sélection en sélection, il n'en resta plus qu'un, un certain Quasimodo, habitant des tours de Notre-Dame, qui défila juché sur les épaules de Le Pen.

« Le Figaro » rapporta l'événement sur cinq colonnes à la une, Pauwells en fit huit pages en quadrichromie dans le « Fig-Mag » et d'Ormesson en fit un de ces articles dont il a le secret.

Alors, la France, enfin débarrassée de tous ces étrangers qui la défigurent, redevint le phare du monde qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Des élections générales eurent lieu.

Quasimodo vota pour Le Pen. Le Pen vota pour Quasimodo.

Le consensus national était enfin atteint.

LES ELUS EN PREMIERE LIGNE

Après le Congrès de Niort, les élus socialistes sont invités à jouer plus que jamais un rôle de tout premier plan dans la phase de "reconquête de l'opinion"

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

(de notre envoyé spécial)

PUISSANTE mobilisation contre la droite, soutien sans faille au gouvernement, tels sont les axes principaux de l'action que sont appelés à mener dans les deux prochaines années, et notamment dans le cadre de la décentralisation, les membres de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.n.e.s.r.) réunis en Congrès, à Niort, du 2 au 4 décembre.

Ces orientations prouvent à quel point le contexte national a pesé sur les débats de la F.n.e.s.r. Il faut dire que, depuis le dernier congrès de Toulouse en décembre 1981, le paysage politique français s'est sensiblement modifié. Fruit de cette évolution, les perspectives tracées au Parti socialiste, à Bourg-en-Bresse, et confirmées dans l'unité avec le P.c. le 1er décembre, devaient s'appliquer logiquement aux élus. En clair, ceux-ci sont donc invités à jouer un rôle de tout premier plan dans la phase de « reconquête de l'opinion ». Et les exhortations n'ont pas manqué, aussi bien de la part du gouvernement que des responsables du P.s. « Nous devons nous mobiliser pour expliquer, pour reconquérir l'opinion. Dans cette tâche essentielle, vous avez un rôle décisif à jouer », déclarait Pierre Mauroy. « Cet objectif ne saurait être atteint sans votre soutien actif, vous qui êtes naturellement et en permanence à l'écoute des Français », insistait Paul Quilès. Même préoccupation chez Lionel Jospin qui, après avoir dénoncé « une droite incivique et irresponsable », a souligné l'effort que le P.s. et le P.c. demandent à leurs élus : « Nous appelons nos formations politiques et nos élus à une forte mobilisation contre la droite et sa politique, ou en tout cas ses thèmes, et nous avons décidé d'un certain nombre de campagnes communes. »



Franck Sérusclat, et Gaston Defferre.

Pascal Lebrun



Sarre, Mexandeau, Gaillard, Sérusclat, Defferre et Jospin, à Niort.

S'agissant du soutien au gouvernement, Jospin expliquait : « Sans renier aucun de nos objectifs de transformation, de progrès, de croissance, de justice sociale, nous avons à adapter notre démarche à la réalité concrète, et nous ne pouvons pas laisser sur le front économique, sur le terrain des grands équilibres, qu'ils soient des prix, du commerce extérieur, de la monnaie, capoter cette expérience et cette politique nouvelles que nous conduisons depuis deux ans et demi. » Quant à Georges Sarre, secrétaire national aux collectivités, il affirmait avec vigueur : « La bataille pour la décentralisation et la démocratie, la bataille pour l'emploi, la croissance et la justice sociale, nous avons à les conduire avec fermeté et les élus sont en première ligne. »

Resserrer les rangs autour d'une union de la gauche réaffirmée n'était pas le seul objectif de ce congrès. Pour le gouvernement, c'était également l'occasion d'expliquer, de mieux faire passer sa politique et d'en exposer les répercussions au niveau des collectivités locales. D'où la participation de huit ministres : Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Edith Cresson, Alain Savary, Louis Mexandeau, Edwige Avice, Paul Quilès et enfin Michel Rocard qui, en prime, eut droit à un « dialogue » quelque peu mouvementé avec les agriculteurs locaux.

Autant d'interventions positives sur la place de l'information, mais qui eurent pour effet de limiter l'expression des congressistes en assemblée générale. Dommage, par exemple, que ne soit pas instauré un débat sur le très net recul de la gauche aux élections municipales. S'il est vrai de dire que « la gauche a mieux tenu le coup que la droite en 1977 » (ses pertes étant estimées à la moitié de celles de la droite il y a six ans, et le P.s. demeurant toujours la force politique la mieux implantée), il n'aurait sans doute pas été inutile de s'interroger, sereinement, avec le recul du temps, sur la signification de la chute de certaines municipalités qui ne s'explique pas forcément par des considérations d'ordre national.

Toujours est-il que c'est surtout la décentralisation, « ce tournant historique », qui était au centre des discussions. D'ailleurs, cette vaste réforme faisait essentiellement l'objet du message adressé par François Mitterrand aux congressistes : « Cette année encore vous allez consacrer l'essentiel de vos réflexions à la décentralisation. Vous constaterez que, depuis votre dernière réunion de Toulouse, bien du chemin a été parcouru : pour l'essentiel, le cadre législatif de la décentralisation est maintenant achevé de tracer, et il se met en place progressivement.

Voter les lois de décentralisation aura été une lourde tâche pour le gouvernement et le Parlement. Mais il s'agit du travail d'un moment, alors que faire vivre ces lois chaque jour, dans nos communes, nos départements, nos régions est la mission permanente qui vous incombe désormais. »



Louise Broca.

La décentralisation : une réforme qui fait son chemin. Engagée dès 1981; elle trouvera son terme en 1985 à l'issue d'un processus par étapes. Douze lois ont déjà été adoptées et deux sont en discussion au Parlement. Alors que nous arrivons à mi-parcours de ce vaste programme, Gaston Defferre a tenu à répondre à certaines critiques venant de la droite, mais aussi reprises par quelques élus de gauche : « Certains laissent courir le bruit que la décentralisation a provoqué des transports de charges financières de l'Etat vers les collectivités territoriales. Quand M. Monory me critique, cela ne me dérange pas beaucoup... Je lui ai répondu... Mais quand certains camarades tiennent publiquement ces propos et s'engagent dans la voie suivie par M. Monory, cela m'inquiète pour eux. » Et Gaston Defferre de rappeler les principes de base de la décentralisation : « Les transferts de compétences doivent être neutres, c'est-à-dire que l'Etat doit transférer en même temps aux collectivités locales des ressources fiscales et des crédits pour compenser ces transferts de compétence, afin que les collectivités locales disposent des mêmes ressources, soit fiscalité plus dotation globale de décentralisation, que celles dont disposait l'Etat. »

Pour que les collectivités ne soient pas pénalisées, « des garanties » ont été prévues par le gouvernement. Notamment, la mise en place d'une commission composée d'élus qui a pour mission de vérifier si toutes les dispositions de la loi sont bien respectées. « Jamais un gouvernement, en prenant des dispositions de ce type, n'avait créé l'instrument de contrôle à l'égard de lui-même que nous avons créé en constituant cette commission », commentait Defferre.

Autre preuve de bonne volonté du gouvernement : aux vingt milliards qu'il transfère aux conseils généraux en matière d'action sanitaire et sociale à partir du 1er janvier 1984, l'Etat ajoutera, sur douze ans, le remboursement d'une dette à l'égard des départements, accumulée depuis vingt ans et s'élevant à neuf milliards de francs.

Enfin, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation concluait en des termes politiques offensifs : « Nous pouvons défendre la tête haute ce que nous avons fait ensemble et nous devons le défendre avec vigueur et combativité... Ne restons pas sur la défensive, c'est une mauvaise position. Attaquons ! » Dans le même registre, Georges Sarre relevait de manière incisive les contradictions de la droite qui, après avoir refusé la décentralisation pendant vingt-trois ans, en demande aujourd'hui l'accélération pour se tailler ou consolider un pouvoir local : « Pour beaucoup de nos adversaires la décentralisation, c'est d'abord de nouveaux pouvoirs à amasser. La hâte et la gloutonnerie leur font exiger plus et plus vite. Non pas pour développer la démocratie locale, mais pour conforter des fiefs. Pour eux, de nouveaux droits, ce sont surtout de nouveaux pouvoirs. » D'où un appel à la mobilisation des élus de gauche : « Il faut nous battre pour défendre l'esprit et la lettre des lois de décentralisation. » Pierre Mauroy, signifiant aux congressistes que leur rôle dépassait largement la gestion et l'animation, leur lançait : « Faites de la politique ! »

Enfin le Premier ministre a annoncé que le statut de l'élu serait examiné et voté par le Parlement à la session du printemps 1984.

Confirmé dans ses fonctions de président de la Fédération, Franck Serusclat, qui se trouvera à la tête d'un conseil national élu à la proportionnelle des courants du Congrès de Bourg-en-Bresse, a clôturé les débats en tenant lui aussi un discours mobilisateur dans la perspective notamment des prochaines élections européennes de juin 1984, et en inscrivant résolument l'action de la F.n.e.s.r. aux côtés du gouvernement et du Parti socialiste. Preuve que l'un et l'autre avaient été entendus. ●

C.F.D.T.: LE SYNDICAT AVANT LE MOUVEMENT SOCIAL

Autour d'Edmond Maire, depuis le revers du 19 octobre, on cause, on cause mais ce n'est pas tout ce qu'on sait faire

PAR CLAUDE JADOUL

ANALYSER et débattre, les deux verbes clés à la C.f.d.t. en ce moment. Et cela analyse et débat ferme du côté de la centrale d'Edmond Maire depuis l'échec électoral du 19 octobre à la Sécurité sociale. Pourquoi ce revers ? Et d'abord s'agit-il — seulement — d'un revers, la « ligne » confédérale, le fameux recentrage, n'est-il pas en cause ? Bref, l'échec électoral n'est-il pas le « révélateur » d'un malaise préexistant ? Des questions comme celles-là, des questions de fond, la C.f.d.t. a décidé de les porter devant ses militants. Cela discute donc de la Commission exécutive, la plus haute instance de la confédération aux sections d'entreprises, en passant par les Unions départementales et les fédérations professionnelles. De haut en bas et de bas en haut, selon l'expression consacrée. On a ouvert les vannes et le débat charrie une masse d'idées, des critiques, mais aussi des « tenons bon ». Un débat en forme de mosaïque, très à l'image d'une confédération ouvrière originale. Mais pas de règlements de comptes. « Edmond », on l'aime bien. Les « opposants » le disent : « Le secrétaire général a une « écoute » exceptionnelle. » Et le « patriotisme » d'organisation — automatique dans le mouvement ouvrier — joue à plein.

Pas un mot plus haut que l'autre à l'extérieur, mais à l'intérieur, c'est une autre paire de manches. Les 18,4 % à la « Sécu » en traumatisent plus d'un. Officiellement, il s'agit d'un « électrochoc » et, comme chacun le sait, les électrochocs sont souvent salutaires... Place à la parole, Rue Cadet on ne le nie pas. Et, au besoin, on la suscite. Alors, on cause. « Enfin », disent certains. Et cela part un peu dans tous les sens. Chacun tient « son » explication de l'échec. De Patrick Rozenblatt, l'un des animateurs de la nouvelle revue « Alternative syndicale » (dont le numéro zéro court sous le manteau), très marquée par sa double origine P.s.u et trotskyste en passant par les fédérations « oppositionnelles » traditionnelles — le bâtiment, la banque, les finances et Hacuitex — aux U.d. critiques comme la Basse-Normandie, la Loire-Atlantique et, avec des nuances, Rhône-Alpes dont l'un des anciens dirigeants, Pierre Hériter, est devenu secrétaire national.

Une chose est sûre : aucune alternative sérieuse à la « ligne » officielle n'est avancée, pas encore. Et aucun Frédo Krumnow n'est sorti du rang pour reprendre le flambeau de la constestation à Maire. Mais le malaise, lui, existe bel et bien. « Edmond » ne le cache pas. Un malaise multiple : la démocratie, la lecture des « nouvelles solidarités », certaines pratiques du secrétaire général — les « petites phrases » à l'emporte-pièce —, l'abandon d'une partie du discours confédéral (la lutte des classes, le socialisme, l'autogestion), voilà tout ce qui forme la trame du débat. Avec de sérieux « bémols ». « C'est entendu, dit-on à la base, on est « passé » derrière F.o. aux élections, mais dans les entreprises, on reste bel et bien la deuxième centrale. C'est cela qui compte. » Une évidence : en chiffres, en termes de scrutins, d'élections professionnelles, la C.f.d.t. conserve plusieurs longueurs d'avance sur F.o.



Sygma

Edmond Maire et des dirigeants de sa confédération à la manifestation antiraciste du 3 décembre.

Même si la centrale de Bergeron ne cache pas sa nouvelle ambition : supplanter la C.f.d.t. dans son rôle de second. Et si Blondel, l'un des dauphins du leader F.o., compte sur le « dérapage » cédétiste pour réaliser cet objectif : « Edmond Maire ne sait pas ce qu'est le syndicalisme, il veut un mouvement social. » A F.o., on pointe, semaine après semaine, les sections syndicales C.f.d.t. qui « passent » chez Bergeron, comme ce fut le cas déjà à la veille du 19 octobre. En revanche, on entend répéter — avec force — « pas de Force ouvriérisation » un peu partout dans la C.f.d.t. Une C.f.d.t. qui voudrait mieux définir son espace, son champ d'action.

Et si Lichtenberger, de la Fédération des services, souhaite encore renforcer la ligne actuelle, un homme comme Jean Kaspar, le numéro deux de la confédération, met en lumière la difficulté d'être de son organisation. « Oui, dit-il, il y a un « décalage » entre la C.f.d.t. et la société. Nous avons sous-estimé les résistances au sein de la société française. » Une bonne raison à cela : « La C.f.d.t. a un double objectif : répondre aux problèmes concrets des travailleurs et répondre aux problèmes de la société. » Et Kaspar l'exprime, sans détours : « Nous avons peut-être privilégié notre projet de société. » Pour lui, le débat est donc clair : il porte sur la capacité de la C.f.d.t. à « changer la quotidienneté des gens. Et, de ce point de vue, la C.f.d.t. devrait peut-être avoir plus de modestie dans sa manière d'être ».

Reste un énorme « pourquoi ». Le réveil est dur, très dur à la confédération ; finie l'euphorie des années 1977-1981. La stagnation des résultats des prud'homales du 8 décembre 1982, les 18,4 % de la « Sécu » et, surtout, l'érosion des chiffres électoraux aux élections professionnelles l'attestent : la C.f.d.t. a cessé de « grignoter » la C.g.t. Un exemple : alors que la centrale de Maire progressait, sans discontinuer, pour l'ensemble du groupe Renault, au détriment de celle de Krasucki, cette dernière obtient 52,04 % dans les deux collèges depuis le début de l'année, malgré un recul dans trois usines : Flins (fief de Daniel Richter, un opposant cédétiste), Sandouville et Grand-Couronne. De 1982 à 1983, on observe une variation de 4,60 points (2 456 voix) que la G.g.t. et F.o. prennent, chacune, pour moitié, dans le 1er collège, la C.f.d.t. perdant jusqu'à 8,22 % dans le deuxième, toujours sur l'ensemble des établissements... Et un bon paquet de l'électorat « cadre » de la C.f.d.t. passe à la C.g.c. qui enregistre une augmentation de 6,26 %...

Des idées généreuses qui ne passent pas

Un indice alarmant : la conception cédétiste de la solidarité « passe » très, très mal chez les cadres moyens. Un paradoxe pour l'U.c.c.-C.f.d.t., qui s'est faite le champion à tous crins de la solidarité « intra-classe plutôt qu'inter-classes ». Des idées généreuses qui ne passent pas, cela crée problème. C'est le cas. Un chercheur de la Fondation politique de Sciences Po, René Mouriaux (1) l'explique : « La C.f.d.t. s'est rendue peu sympathique en prônant un tour de vis fiscal. » Et la présence importante — dans les cabinets ministériels — de gens issus de la confédération n'a pas, non plus, constitué un « plus » pour la confédération. « La C.f.d.t. attendait davantage de l'appareil d'Etat, explique Mouriaux ; et les positions de Maire sur la rigueur, sa déclaration sur le perron de l'Elysée, ont été mal interprétées par la base. »

Une base qui s'étonne qu'Alexandre Billous, rédacteur en chef de « C.f.d.t. Aujourd'hui », persiste et signe lors d'un colloque à Beaubourg : « Nous sommes, écrit-il, prêts à perdre encore des voix pour combattre les corporatismes. » Et puis il y a la campagne elle-même. « Etait-il judicieux de la démarrer en lui donnant une connotation aussi intellectualiste ? » L'ouvrage publié quelques mois avant le scrutin, « l'Enjeu de la Sécurité sociale », avec le concours de « grands » intellectuels (Rosanvallon, Foucoult, etc.) « a été mal perçu », estime encore Mouriaux. Pour lui, pas de doute, la C.f.d.t. était dans la « stratosphère ». Dur, et sans doute excessif.

Daniel Torquéo, de Hacuitex, l'une des fédés oppositionnelles — celle de Frédo Krumnow, décédé en 1974 — a une analyse plus pointue, plus fine. Que dit-il en substance ? Que la C.f.d.t. a « connu sa période glorieuse », lorsqu'elle tenait un langage nettement anticapitaliste, de lutte des classes et que, d'une certaine façon, le « recentrage » de 1977-1978 a mal « positionné » la C.f.d.t. par rapport à F.o. et à la C.g.t. Globalement, Hacuitex est méfiant à l'égard du « modernisme » de l'appareil. Hacuitex est hostile à la réduction du temps de travail (sans compensation salariale), reste intransigeant sur le rôle syndicat, rien que syndical de la confédération. Et, surtout, Torquéo voit je ne sais quelle intrusion du « rocardisme » dans la stratégie syndicale...

En cause : la « stratégie, le comportement de mouvement social de la centrale ». Et c'est vrai que la prise en compte des travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, dans les domaines culturel, familial, des loisirs, etc., pose problème. « La C.f.d.t. dit Torquéo, est davantage un mouvement d'idées qu'un véritable syndicat. » Avec une excommunication majeure : la direction confédérale n'userait plus suffisamment du « rapport de forces ». Et, de ce point de vue, les déclarations faites fin novembre dernier par Françoise Piotet, une secrétaire confédérale, lors d'un colloque à Dauphine, ont mis le feu aux poudres. Qu'a dit F. Piotet ? Une chose simple : « Oui, il est possible de négocier à froid, sans être récupéré.(...) Il faut réhabiliter l'entreprise, réconcilier le syndicalisme avec l'économie. » Ce qui lui a valu une volée de bois vert de la part de Patrick Rozenblatt, animateur d'« Alternative syndicale ». « Nous venons d'assister, a-t-il dit, au deuxième recentrage »... Mais Rozenblatt est très marginal par rapport à la Confédération. Sa stratégie, assez basiste, consiste à dire : « Il faut créer les moyens d'un véritable débat pour une véritable alternative. »

Car la difficulté est là. En dehors de Maire, point de salut. Le mode de sélection de la Commission exécutive en a exclu les opposants. Mais ceux-ci sont présent au Bureau national (qui désigne les secrétaires nationaux). Grosso modo, le « recentrage » a été voté par les deux tiers d'un congrès, et il n'y a aucune raison de penser que ce rapport de forces se soit modiifé. Et Edmond Maire a réussi à « récupérer » une bonne partie de son opposition interne lors du Congrès d'Annecy (1976). Des personnalités de la C.f.d.t., et non des moindres — Georges Bégot (banque), Michel Rolland — ont quitté, sans éclat, la commission exécutive. Bref, le « courant de malaise » ne « parvient pas à se manifester ». Et si certains affirment : « Edmond va trop loin », c'est pour reconnaître immédiatement après, « qu'il n'y a pas d'alternative ». Vrai, faux ? La C.f.d.t. est majeure. Une chose est sûre aussi : « Une partie de la base est déboussolée depuis l'échec du 19 octobre », dit un ancien. Et de citer des exemples d'U.d. « qui ne parviennent pas à remplacer leurs permanents », du fait d'une certaine désaffection. Tout le monde, sans le dire trop explicitement, et Maire est du nombre, semble en tout cas d'accord sur un point : le terme de recentrage devrait se traduire demain par le mot « resyndicalisation ». Un homme comme Albert Detraz l'ancien numéro deux, l'un de ceux qui ont construit cette C.f.d.t. laïque avec Eugène Descamp ne dit rien d'autre lorsqu'il se raconte : « Je n'étais pas un syndicaliste C.f.d.t., mais un syndicaliste à la C.f.d.t. » ●

(1) spécialiste des questions syndicales - auteur de « les Syndicats dans la société française ».

ERRATUM

Nous avons reçu une lettre de la délégation syndicale G.g.c. de l'usine de Saint-Fons de Rhône-Poulenc, postérieure à la publication d'une enquête sur cette entreprise (n° 532 du 4/11/83). C'est bien volontiers que nous donnons acte à nos correspondants que « Rhône-Poulenc n'est pas sortie du rouge au 1er semestre 1983 », ainsi qu'une rédaction peut-être un peu trop hâtive nous l'avait fait écrire. En réalité, et nos correspondants s'en réjouiront, leur usine appartient à un ensemble (chimie de base, santé et spécialités chimiques) dont les résultats sont positifs en cette période.

C'est de manière erronée que la section C.g.c. de Saint-Fons a pu croire que certaines lettres anonymes émanaient d'elle, ne serait-ce que parce que les lettres anonymes, par définition, ne sont jamais signées...

Pour le reste — notamment les déclarations mises dans la bouche de certains dirigeants de la section C.g.c. —, il s'agit de propos isolés qu'il faut, bien sûr, relativiser.

C. J.

L'économie au fil des jours

PAR STEPHEN GERE

De la philosophie du grand commerce...

Depuis des années, les supermarchés affichent « toujours moins cher ». En ces temps d'inflation, voici un paradoxe qui peut faire sourire. A moins qu'il ne laisse perplexe. Avec ses rabais illégaux sur l'essence, Edouard Leclerc se faisit l'autre jour le champion de la lutte contre l'inflation... Alors l'objectif 5 % de Jacques Delors doit faire plaisir aux supermarchés ? Eh bien, pas du tout ! Ils ne croient pas à la désinflation. C'est clair. Alors, quand on nous dit que supprimer les mesures d'encadrement est un excellent moyen de lutte contre l'inflation, il y a de quoi être sceptiques.

Les journées annuelles du merchandising (ça veut dire le commerce, mais en anglais, c'est plus chic) se sont tenues fin novembre à Paris, sous l'égide de l'institut du même nom. On y a appris des tas de choses passionnantes sur les stragégies de la distribution en 1984. Pour des raisons qui sont faciles à saisir, la crise et ses deux millions de chômeurs, les mesures de réduction des disponibilités des ménages prises par le gouvernement en début d'année, les ventes du commerce ont baissé pour la première fois depuis 1945. Il faudra donc se battre pour conquérir sur son concurrent — le plus souvent les petits — des parts d'un marché en déclin et s'implanter davantage à l'étranger. Faire preuve d'imagination pour réaliser des gains de productivité ainsi que d'un effort accru dans la gestion, dont la plus ou moins grande efficacité explique des différences de performance, de 15 à 20 % entre les enseignes. Obtenir des pouvoirs publics la levée de la loi Royer, ce qui permettrait la création de 200 hypermarchés, facteurs d'une concurrence accrue, donc d'une plus grande efficacité contre l'inflation. Convaincre également de la nécessité d'un assouplissement des politiques de salaires et de prix, sachant qu'un excès de réglementation entraîne un dérèglement de l'économie et pousse une économie vivante à déborder pour se retrouver dans l'illégalité. Nous ne sommes pas des comptables, nous sommes des commerçants ; rendez-nous à notre vocation en nous laissant plus de liberté de manœuvre, et nous retrouverons notre esprit d'entreprise et notre audace, concluent en substance ces grands commerçants à l'adresse des pouvoirs publics.

Dans la distribution, les gens sont très sérieux, mais bon sang qu'ils sont snobs. C'est fascinant. Dans l'industrie, on rencontre des gens qui touchent à des technologies extrêmement pointues, eh bien, ils sont incomparablement plus simples que les commerçants. Entre deux mots, ne choisissez jamais le moindre, toujours le plus redondant. Pour évoquer le climat actuel de la profession, il n'est question que de « la philosophie dans la fonction commerciale ». Rien à voir avec la modestie de Pythagore, le philos sophia. Florence Cathiard, des supermarchés de ce nom, nous fit un brillant exposé sur les stratégies commerciales où les métaphores animales rivalisaient d'élégance avec les plus fines stratégies militaires. Il est question de bunkers, de commandos, de guérilleros, mais aussi d'aigles ou de poulets. A propos, savez-vous ce qu'est la stratégie de la dinde ? C'est celle des entreprises nationales qui investissent beaucoup et échouent inéluctablement. Cette blague d'un quintal, empaquetée et livrée à son auditoire, a eu un franc succès. Devinez pourquoi ?

Total, un pétrolier français en Egypte

Le pétrolier des temps modernes, s'il veut réaliser quelque bénéfice sur un marché bien encombré, n'a vraiment pas le choix : il lui faut, c'est vital, diversifier ses sources d'approvisionnement. Donc explorer, un peu partout dans le monde, pour tenter de mettre à jour de nouveaux gisements d'or noir. Voilà très précisément l'entreprise à laquelle se livre Total — filiale à 100 % de la Compagnie française des pétroles — en Egypte. Neuvième producteur mondial et premier pétrolier de l'Hexagone, la C.f.p. s'approvisionne essentiellement au Proche-Orient (près de 16 millions de tonnes en provenance d'Arabie Saoudite, d'Abu Dhabi, de Dubaï...), mais aussi en Amérique du Nord, au Mexique, en Algérie et en Indonésie. Et s'adonne donc, seule ou en association, à diverses recherches, principalement en mer (Méditerranée, mer du Nord, Pacifique). Pour la zone Afrique-Méditerranée, Total a obtenu des permis d'exploration dans six pays différents : Egypte, Algérie, Libye, Soudan, Tunisie et Italie. Ce qui a représenté, pour l'année 1983, entre 700 et 800 millions de francs d'investissements. L'Egypte, là dedans, pèse lourd : 300 millions. Une somme considérable, dont l'explication est simple : dans ce pays, Total n'est qu'un débutant. Installée sur le terrain depuis quatre ans seulement, l'entreprise a dû fournir, comme au démarrage de toute prospection, un gros effort financier. D'autant que les conditions d'exploration ne sont pas des plus faciles : la géologie complexe et tourmentée du sous-sol marin nécessite une recherche affinée très délicate à réaliser. Pour l'instant, les résultats obtenus ne sont pas très encourageants. Sur onze permis, deux découvertes d'hydrocarbures seulement, plus quelques indices d'huile ici et là.

Alors, pourquoi rester ? Parce qu'on ne sait jamais... Pour François Castellani, directeur de la zone Afrique-Méditerranée, « il reste encore du potentiel à explorer », des terrains favorables selon les analyses géologiques et sismiques. En fait, Total se donne encore deux ans : si, en 1985, la situation piétine toujours, l'entreprise petit à petit abandonnera l'Egypte.

Surtout si le Soudan tient toutes ses promesses. Apparemment, là, il y a du pétrole. La preuve ? La société américaine Chevron, qui a déjà beaucoup foré dans la région, vient de construire un gigantesque pipe-line à travers le pays. On n'engage pas des dépenses pareilles pour une production de quelques millions de tonnes seulement... Aujourd'hui, Total n'en est qu'au stade de la reconnaissance gravimétrique et sismique : les premiers forages devraient commencer fin 1984. En attendant, l'entreprise continue sa prospection égyptienne dans le Nord-Sinaï, dans le golfe de Suez et en mer Rouge. L'espoir fait vivre. Même les pétroliers...

MARTINE DUCOUSSET

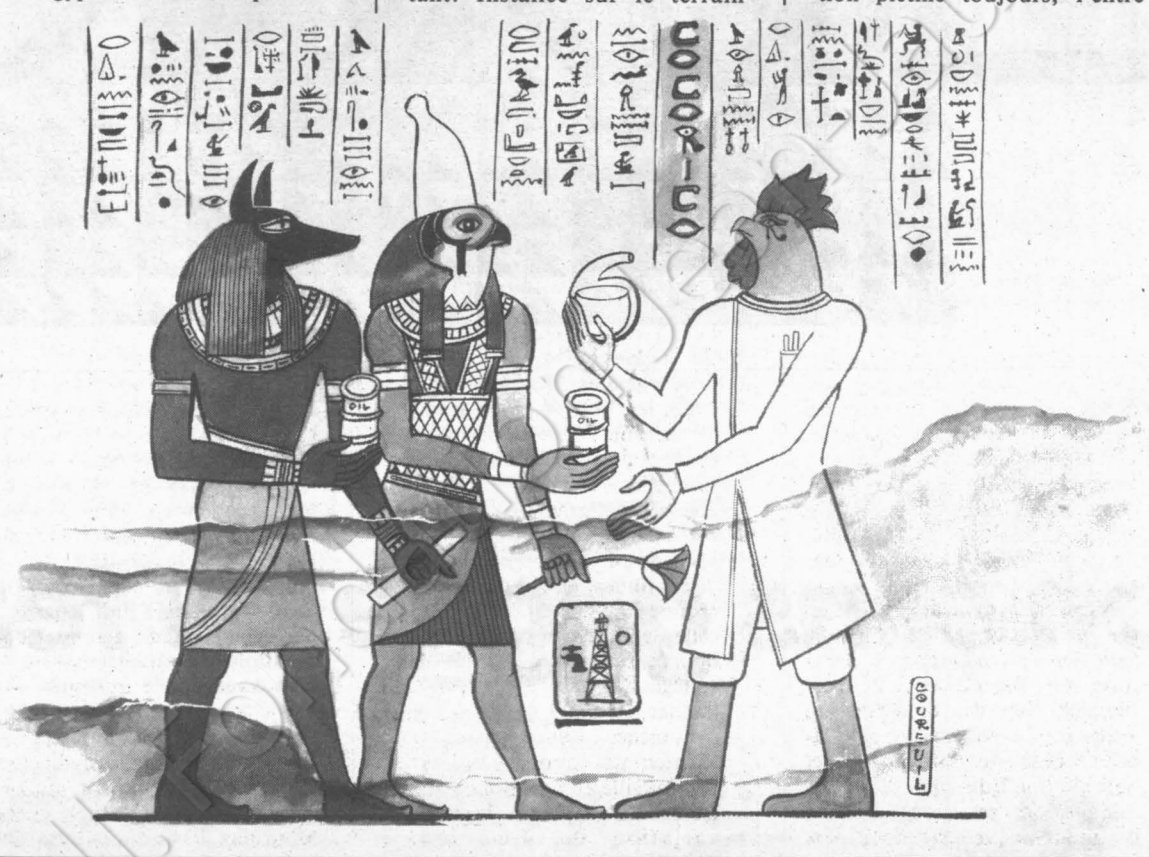

Chapelle-Darblay : le travail a repris

Après 98 jours d'occupation par les ouvriers cégétistes, le travail a repris lundi dernier à l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray des papeteries La Chapelle-Darblay. Ce déblocage de la situation, qui met fin à un long conflit social amorcé le 10 décembre 1980 après le dépôt de bilan de l'entreprise, fait suite au deuxième plan de restructuration présenté par l'opérateur néerlandais Parenco le 10 novembre dernier. Ce plan prévoit en effet la poursuite de l'activité dans les deux unités du groupe — Saint-Etienne-du-Rouvray et Grand-Couronne — et la sauvegarde de 400 emplois supplémentaires. Pour le moment, l'heure est à l'expertise des machines de l'entreprise. Et, c'est à partir du 1er janvier prochain que la restructuration de La Chapelle-Darblay deviendra effective, l'implantation d'une machine ultramoderne étant notamment prévue à Grand-Couronne. De son côté, la commission de reclassement des salariés licenciés mise en place à Rouen à la fin du mois de septembre dernier annonçait que cinquante travailleurs avaient retrouvé du travail, qu'une trentaine devraient être prochainement embauchés, alors que soixante-dix sont en stage de formation.

P.M.

Salaires : négocier puisque l'inflation a frémi

« Mon opinion est qu'il ne faut pas d'indexation et, cependant, si l'inflation connaît un frémissement supérieur à ce que nous pensons, il faudra bien en discuter. » Cette opinion est celle de François Mitterrand, exprimée le 15 septembre. Il parlait des fonctionnaires, puisqu'il en est le patron. Et puisque l'inflation a frémi, même si ce n'est pas un drame national, il faut discuter. Les autres patrons, eux, ils ont dit peu ou prou la même chose que le président. De leur côté, les syndicats sont impatients de négocier.

Mais, d'abord, toutes les données du problème. Le taux d'inflation de 1983 ne sera connu que vers le 15 janvier, autour de 9-9,2 %, selon la Rue de Rivoli. La progression des salaires, elle, a été contenue dans des limites raisonnables, inférieures à celle des prix, à tel point que tout le monde s'accorde pour reconnaître que les salaires ne poussent plus les prix. Et puis, un triple consensus. Syndicats, patronat et gouvernement sont décidés à œuvrer pour casser l'inflation. Pas d'indexation automatique, le gouvernement entend maintenir le pouvoir d'achat sur 83-84, la durée qu'il assigne à sa politique de désinflation. Il faut être clair sur ces deux points, Jacques Delors l'a rappelé l'autre jour : d'abord il s'est fixé pour objectif d'arriver en zone concurrentielle fin 1984, il s'agit de moduler l'action sur cette période ; d'autre part, la désinflation ne suppose pas obligatoirement une perte de pouvoir d'achat. Troisième consensus, chacun entend qu'on négocie à l'échelle micro-économique, entreprise par entreprise. Les travailleurs pour mettre en œuvre les lois Auroux, les patrons pour tenir compte de la réalité particulière à chaque entreprise, la Rue de Rivoli pour ménager son indice...

Alors, les choses vont se passer différemment s'il s'agit du secteur public ou du secteur privé. S'agissant du secteur public où il existe des clauses de rattrapage, des rendez-vous sont prévus fin janvier pour en discuter. Dans la fonction publique, par exemple, où les salaires auront augmenté régulièrement de 8 % sur l'ensemble de l'année, comment va-t-on combler la différence d'un et quelques pour cent par rapport aux taux d'inflation ? Encore une fois, si le gouvernement n'envisage pas l'indexation, ce qui signifierait d'augmenter tout le monde de ce « un et quelques pour cent », il n'est pas question non plus de rogner les salaires des plus démunis. Un ordre de grandeur : pour un salaire de 3 500 F, 1,2 %, cela fait 42 F. Cela fait 120 F pour un salaire de 10 000 F. « Nous souhaitons une diversification des augmentations », entend-on Rue de Rivoli, ce qui signifie que dans les entreprises publiques, par exemple, on adaptera la négociation à la diversité des situations. Il est évident que les salaires modestes à la S.n.c.f. rattraperont davantage les salaires confortables du secteur bancaire. Un système qui attribuera une prime uniforme de rattrapage à tous les salariés d'une entreprise qui serait à la fois une réponse satisfaisante au problème et une mesure de justice sociale. En tout cas, la volonté du gouvernement, « patron » du service public, c'est de ménager des possibilités de discussion plutôt que de mettre en place un système qui s'appliquerait uniformément et de manière aveugle.

Le secteur privé n'a pas prévu de clause de rattrapage. Du fait de la première année d'application des lois Auroux, on assistera avant le 1er janvier à un mouvement de négociations sans précédent dans toutes les entreprises du pays. Il en sortira beaucoup d'accords. Le ministre des Finances croit davantage à la négociation d'entreprise que de branche. Un modèle unique à l'ensemble du secteur privé ne tiendrait pas compte de la réalité de chaque entreprise et de chaque salaire et tendrait en conséquence à mettre en difficulté certaines entreprises et à accroître les inégalités de revenus pour un travail identique. Dans la négociation d'entreprise, chacun s'efforcera de privilégier la justice salariale, compte tenu des possibilités de l'entreprise. Pour ne pas fausser ces négociations, le gouvernement se gardera de donner un avis susceptible de servir de référence et d'aboutir à un modèle unique de rattrapage, applicable à l'ensemble du secteur privé. La négociation d'entreprise est en tout cas considérée comme un système qui ne contrariera pas la volonté affirmée par le gouvernement de réduire les inégalités sociales, quelle que soit la rigueur de la politique mise en œuvre. Selon le calcul de Pierre Bérégovoy, le pouvoir d'achat du S.m.i.c a augmenté de 14,5 % depuis le 1er mai 1981. Alors, aux partenaires sociaux de s'entendre, et vive la politique contractuelle.

c'est facile,
c'est pas cher,
et ça peut rapporter gros

LOTO

Le bon sens gagne du terrain.



Le bon sens près de chez vous

CRÉDIT AGRICOLE

L'OBSTACLE INVISIBLE DU SEPTENNAT

Comment réveiller le peuple de gauche qui joue les "Belle au bois dormant" depuis la victoire du 10 mai ? Gérard Mendel dans un livre passionnant explique les raisons - rationnelles et les autres - de cette apparente démobilisation

PAR NICOLE CHAILLOT

DEPUIS le 10 mai 1981, les essais politiques de tout acabit ont fleuri avec toutefois une constance : leur violence antigouvernementale. C'est à qui serait le plus hostile, le plus critique, voire le plus méprisant à l'égard d'un pouvoir considéré par tous ces bons auteurs comme quasi usurpateur. La victoire de François Mitterrand aura aussi contribué à faire sortir des bois où ils se terraient les loups embusqués de la droite la plus réactionnaire. On vit ainsi un certain Caton jouer les grandes consciences et, fort du succès de librairie de son premier livre « De la reconquête », prêcher — toujours incognito — dans les gazettes de droite — et parfois aussi de gauche, hélas ! — avec une prétention que n'égalait que son culot. Las ! sous le masque hautain du sévère Caton se cachait l'insignifiant Bercoff, spécialiste du virage politique — je l'ai connu gauchiste et zélateur de la presse underground — et adepte invétéré du pastiche littéraire et du canular en tout genre. Il faut reconnaître que ce caméléon des médias a joué un tour pendable à la classe politique qui, depuis l'apparition de Caton, n'a pas craint, d'identifier sous le pseudonyme romain un ancien ministre gaulliste, un éminent politologue ou encore un ancien président en exercice... Bref, en dehors de quelques pamphlets et d'une mystification réussie, peu d'ouvrages sérieux sur les premières années du septennat.

Avec « 54 millions d'individus sans appartenance » de Gérard Mendel (Laffont) paraît enfin un livre passionnant, pénétrant et qui apporte des réponses aussi originales que judicieuses aux questions que tout militant ou sympathisant de gauche se pose, notamment à propos de la démobilisation apparente d'un électorat qui, après avoir porté la gauche au pouvoir, semble s'être retiré sous sa tente, et n'assiste au changement qu'en spectateur alors qu'on aurait pu penser — et la mémoire de 1936 y poussait — qu'il allait en devenir un des acteurs essentiels. Quelles sont les causes — rationnelles et irrationnelles — de cet abandon ?

Psychanalyste, médecin mais aussi historien et militant politique, Gérard Mendel aborde l'étude « psychopolitique » de ces deux dernières années de façon inattendue en essayant de débusquer « l'obstacle invisible du septennat », en l'occurrence l'asthénie qui semble avoir saisi le peuple de gauche au soir du 10 mai. Pour ce penseur libre, pas d'interdits ni de tabous d'aucune sorte. S'il n'hésite pas à mettre en cause le fonctionnement interne du Parti socialiste, s'il ne craint pas de critiquer le manque de réussite du gouvernement dans son appréhension des problèmes sociaux — notamment à l'égard des O.s. — il n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser le septennat poudré de Giscard d'Estaing et croit désormais que la gauche est mieux placée que la droite pour traiter les problèmes économiques.

Un ouvrage roboratif et nécessaire aujourd'hui plus que jamais, alors qu'on peut discerner — notamment au travers des manifestations antiracistes et laïques — un réveil du peuple de gauche.



Janvier 1983, à la réunion des « Acteurs du changement »: Olof Palme, Pierre Mauroy, Lionel Jospin, Bruno Kreisky et Felipe Gonzalez.

Pascal Lebrun

« L'UNITE » : Le titre de votre livre « 54 millions d'individus sans appartenance » peut paraître mystérieux. Qu'appelez-vous des individus sans appartenance ?

GERARD MENDEL : A la limite ça veut dire le contraire ! Les gens aujourd'hui sont tellement pleins d'appartenances partielles qu'il faut qu'ils prennent un peu de distance par rapport à leurs appartenances professionnelle, économique, sociale, politique, culturelle, idéologique et religieuse éventuelles qui sont chaque fois des appartenances très spécialisées, sans oublier bien sûr celle qui vient de l'enfance, pour s'y retrouver un peu ; chacun de nous est obligé de se trouver une identité.

C'est un phénomène relativement nouveau que ne connaissaient pas nos ancêtres d'il y a trois cents ans dans la mesure où l'appartenance à la communauté était totale pour tous les aspects de leur existence, dans laquelle ils étaient complètement immergés et comme des poissons dans l'eau.

Cela ne leur posait pas de problème individuel et, en ce sens, c'est difficile à admettre pour nous — et le mot individu ne facilite pas la chose car il a plusieurs sens : celui de la plus petite unité, mais aussi celui de quelqu'un qui dispose d'une certaine autonomie par rapport à ce qui l'entoure et de par cette autonomie, qui a des problèmes, des responsabilités.

— Vous expliquez le désengagement, la démobilisation, « l'asthénie » politique du peuple de gauche depuis plus de deux ans, son côté spectateur, plutôt qu'acteur du changement face à un gouvernement qu'il a contribué à mettre en place et qui, grosso modo, ne l'a pas « trahi » puisque la plupart des promesses du candidat Mitterrand ont été réalisées, par son statut « d'individu sans appartenance ».

— Absolument. Il y a en ce moment une tendance à dire ou à écrire que ce côté spectateur du peuple de gauche est lié à la politique de rigueur économique. Ça a été dit et redit en particulier pour les élections partielles. Et, à ce propos, on a tout intérêt à relire l'histoire récente. J'ai le souvenir — et les autres aussi mais ils l'oublient — que cette absence de participation de la base étonnait beaucoup de spécialistes dès l'automne 1981. Rappelez-vous les « petites phrases » qui fleurissent plus ou moins spontanément — « asthénie » politique, « apathie », désenchantement et... morosité — dès les premiers mois de 1982, alors que la politique de rigueur n'est entrée en vigueur qu'en juin 1982.

Bien entendu, la rigueur joue un certain rôle, mais manifestement la démobilisation, l'absence de participation de la base, le non-recrutement des organisations de gauche y compris des syndicats ne viennent manifestement pas de là ! Il y a donc nécessité de comprendre et d'expliquer pourquoi les choses se sont déroulées autrement qu'en 1936. D'autant plus qu'un certain nombre de déclarations de responsables et notamment de François Mitterrand — affirmant que « son élection allait libérer en France un vaste mouvement de soutien populaire à l'action de la gauche » — laissaient entendre qu'ils attendaient une adhésion active et importante de ce peuple de gauche.

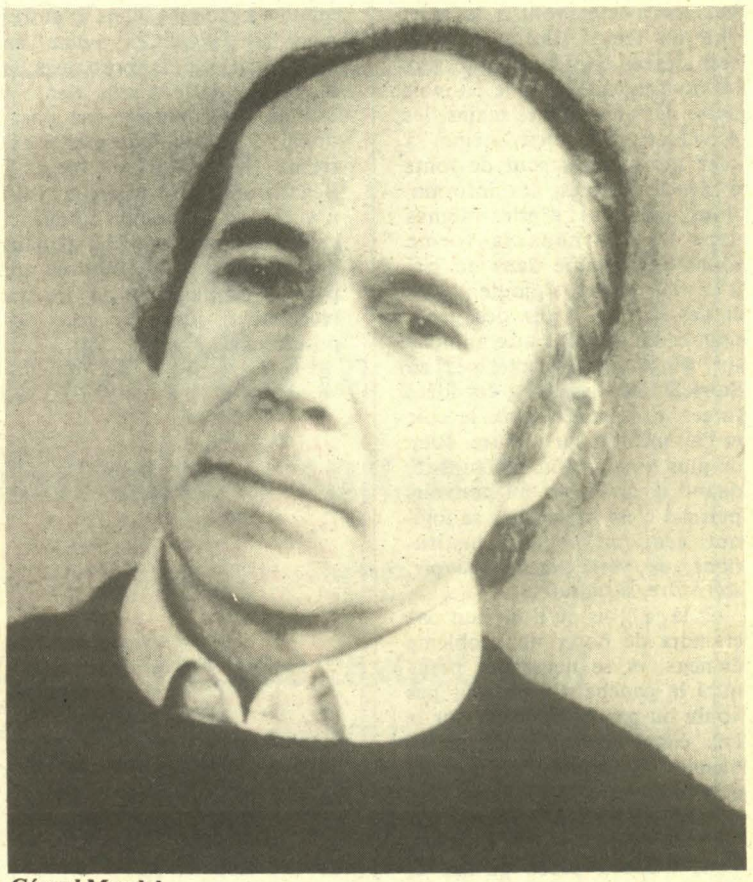

Gérard Mendel.

— C'est ce que vous appelez l'événement imprévu du septennat et même son obstacle invisible mais majeur.

— Si l'événement en question est tellement imprévu, cela tient d'abord au fait que nous sommes tous noyés dans une information en miettes et que nous avons totalement oublié ou occulté que, dans les deux ans qui ont précédé 1981, la crise du militantisme non seulement était fort perceptible mais préoccupait grandement les responsables politiques. Par exemple, un numéro presque entier du « Monde diplomatique » fut consacré à ce problème, c'est donc un phénomène de fond. Et j'ai tendance à proposer comme explication une certaine inadéquation entre les structures des institutions sociales — dont celles des partis et des syndicats de gauche — et les besoins et les réalités de l'individu moderne que j'appelle sans appartenance — ce qui ne veut pas dire encore une fois qu'il n'en a pas mais au contraire qu'il en a trop.

Ce qui est refusé, ce n'est pas la participation sociale : ce sont ses formes traditionnelles. Le non-engagement profond dans le travail, le manque d'adhésion active d'un électorat qui a voté politiquement à gauche (et qui, il faut tout de même le noter, conserve dans l'ensemble sa bienveillance à l'égard de la gauche) semblent donc bien s'expliquer par la distance devenue infranchissable entre ce qui est imposé ou proposé par les entreprises économiques

(suite en page 12)

(suite de la page 11)

comme dans les organisations de gauche et le désir des individus de se réaliser personnellement dans ce qu'ils font. C'est dans ce divorce entre les mentalités et les institutions, dans cette contradiction entre les souhaits et les moyens, que réside, pour l'essentiel, l'obstacle invisible du septennat.

— Alors à contrario ne pourrait-on pas penser que son individualisme forcené va pousser notre « individu sans appartenance » vers la droite ou même l'extrême droite qui privilégient toutes deux la réussite personnelle, l'élite, au détriment de la collectivité ? Car ce qui frappe en ce moment, c'est que, face à ce désengagement à gauche, on assiste au contraire à une mobilisation de la droite et à sa radicalisation. Et à un investissement dans un secteur traditionnellement réservé à la gauche, la culture.

— Il m'a toujours paru assez idéaliste de penser qu'il pouvait exister une véritable culture de gauche autre que critique et oppositionnelle avant tout. Ce que j'appellerai les « hommes contre ». Contre les injustices, contre les oppressions, contre l'exploitation, etc. D'où viendrait une culture de gauche dans une société qui est avant tout de droite ? Il faudrait supposer que les idées viennent du haut, viennent du ciel... de je ne sais où ?... La droite est tout à fait à son aise dans la culture, puisque c'est sa société. Il est normal qu'elle y investisse. De gré ou de force, consciemment ou à son insu, tout le haut des institutions, de toutes les institutions, est obligé de jouer un jeu droitier. Avec la droite, aussi naturellement que les rivières vont à la mer, l'air du temps souffle dans le sens désiré, l'argent circule vers les bonnes caisses, et le pouvoir passe dans les bonnes mains, les privilèges vont d'eux-mêmes à ceux auxquels ils sont de toute évidence destinés, les informations trouvent d'elles-mêmes dans les journaux la forme souhaitée, comme dans un ciel d'été les étoiles s'ajoutent aux étoiles sur les képis des généraux et les millions aux millions sur les comptes numérotés en Suisse ; dans les têtes, les idées forces « tombent » avec le chic et l'aisance du sur mesure. Rien de plus « naturel », répétons-le, quand la droite est au pouvoir, puisque c'est *sa* société, *sa* logique économique, *ses* institutions, *sa* vérité, *son* pouvoir, *son* ordre, *sa* culture.

Et là je crois qu'il ne faut pas craindre de poser un problème épineux, et se demander pourquoi la gauche n'a pas su, pas voulu ou pas pu réfléchir sur le lien entre les pratiques quotidiennes, la vie de tous les jours et la culture.

Elle se trouve aujourd'hui dans une position très difficile. Tout d'abord parce qu'elle a, maintenant qu'elle dispose de la durée, quelque chose à construire et à proposer et pas seulement en termes simplement économiques. D'autant que la gauche se trouve placée dans une crise économique qu'elle n'a pas créée et qui est un produit de la société qu'elle combat depuis toujours.

Dans mon livre, je me suis intéressé à ce que pensent les gens de gauche. Ceux de droite... ce n'est pas maintenant qu'on va les faire venir à gauche. En revanche, il est préoccupant d'empêcher ceux qui se sont reconnus dans la gauche jusqu'à maintenant de glisser vers la droite. On en voit des signes dans les élections partielles... Je m'empresse de dire que ça ne veut pas dire du tout que les mêmes qui, dans une élection partielle, cèdent à un mouvement d'humeur ne voteront pas de nouveau pour la gauche en 1986. Mais il est indéniable qu'une fraction de l'électorat de gauche peut glisser à droite, voire à l'extrême droite. On l'a vu à Dreux, à Anthony et à Aulnay tout récemment. Et c'est à ce point de l'entretien que je voudrais aborder le problème des O.s. qui est peut-être exemplaire.

Il y a en France deux millions et demi d'ouvriers spécialisés qui, sociologiquement, appartiennent à l'électorat de gauche. Le plus souvent smicards, les O.s. ont fait l'objet de mesures économiques particulières de la part du gouvernement. On peut même dire qu'ils ont été sur ce point la catégorie de travailleurs la plus favorisée. Et cependant, nous avons été — l'équipe avec laquelle je travaille depuis 1980 sur le thème des O.s. et moi — frappés de constater que l'aspect quantitatif des choses prenait peu de place — pour des gens qui gagnent très peu, rappelons-le — dans les entretiens que nous avions avec les ouvriers rencontrés. Et, en revanche, à quel point leurs revendications, leurs plaintes, leurs doléances touchaient à leur vie quotidienne qui n'avait pas du tout changé. Comme si le pouvoir aveugle — même le pouvoir de gauche — ne prenait pas en compte ces revendications de qualité de la vie.

Et pourtant leurs conditions de travail ont changé : notamment sur le plan de l'hygiène et de la salubrité, mais en ce qui concerne le contenu du travail, l'absence de responsabilité, l'impossibilité d'avoir une promotion — on reste O.s. à vie —, les nouvelles technologies — inventées, mises au point sans qu'on les consulte jamais —, le refus de la simple information pratiquée dans d'autres pays (au Japon, en Suisse, en Allemagne), les rapports avec la maîtrise... de tout cela, rien n'a changé. Bref phénomène paradoxal : on peut déceler l'extrême déception des O.s. à l'égard du gouvernement qui n'a pas su percevoir l'intensité et la profondeur de ces demandes qualitatives. Déception qui peut aller parfois, on l'a vu récemment, jusqu'au vote oppositionnel.

— Mais dans le même temps, ne sont-ils pas à ce point désengagés et sous-informés qu'ils n'utilisent pas les lois Auroux encore trop souvent laissées en jachère ? Et par ailleurs, les résultats à toutes les élections mettant en compétition les syndicats — prud'homales, Sécurité sociale ou professionnelles — montrent que la seule centrale qui avait fait des « nouvelles solidarités » son cheval de bataille, je veux dire la C.f.d.t., a mordu la poussière... Bref, le syndicat qui se targuait de faire passer le « qualitatif » avant le « quantitatif » a été châtié, pourquoi ?

— Les lois Auroux ne sont pas encore réellement entrées en vigueur. A peu près 40 % des entreprises — il s'agit de celles qui ont d'ores et déjà signé les accords — ont seulement commencé à les mettre en application. Les premières réunions, très souvent, n'ont pas encore eu lieu. Il y a des résistances très fortes. Cependant, les O.s. attendent beaucoup de leur application, c'est vrai. Quant aux élections dont vous parlez, le cadre national dans lequel elles se déroulaient, où tout le monde votait, ne permet pas d'évaluer précisément le vote de telle ou telle catégorie socio-professionnelle. Cela dit, même la C.f.d.t. ne mettait pas tellement en avant le contenu même du travail mais plutôt son partage... problème qui ne touche pas directement les O.s.

Il serait dramatique à mon sens de ne pas prendre en compte les capacités d'invention, ce désir d'apprendre, cette volonté de sortir du travail parcellisé et émietté que manifestent ces hommes et ces femmes. Ce n'est à vrai dire pas si surprenant car les O.s. — un O.s. sur dix seulement est un travailleur immigré contrairement à une opinion faussement répandue — sont des Français de notre temps. L'O.s. connaît les mêmes changements psychologiques que l'ensemble du corps social, supporte de moins en moins bien sa situation d'« homme-robot » et cela d'autant plus que en raison de la prolongation de la scolarité, 8 % des O.s. ont aujourd'hui un baccalauréat.

Nous sommes un très vieux peuple, très démocratique, cultivé et, par rapport à ça, nous restons dans une société bloquée qui ne date pas du tout de 1981, bien sûr.

Déjà les sociétés industrielles ne sont pas très favorables à l'épanouissement de la personnalité, mais la France est dans une situation encore plus particulière. Dans des pays comme le Japon ou l'Allemagne — ce qui ne veut pas du tout dire qu'on doive leur ressembler — existent une considération, un respect pour les ouvriers, les travailleurs et une prise en compte des aspects sociaux et humains dans l'entreprise absolument inconnus en France. Le noyau de mon livre c'est ce divorce entre les possibilités actuelles de l'individu français et l'ensemble des organisations de la gauche, divorce qui aboutit à faire que cet individu ne peut pas trouver à s'accomplir actuellement dans son travail. Une certaine frustration du peuple de gauche vient de ce que les formes traditionnelles de l'expression comme en 1936 — les grands défilés, les meetings, etc. — ne sont plus celles dont il attend quelque chose. Disons qu'il a pris au sérieux le beau mot d'ordre du Parti socialiste « Changer la vie » et qu'il est déçu de ne pas voir changer du tout sa propre vie quotidienne professionnelle et sociale. D'autant qu'il ne voit pas comment il pourrait intervenir pour participer à ce changement au quotidien.



Pascal Lebrun

Succès de la manifestation du C.n.a.l. à Arpajon, samedi dernier.

— Vous avez dans votre livre une formule frappante : « On voit alors, vision incongrue, un président, des ministres, quelques hauts fonctionnaires, sorte d'avant-garde parachutée sur les lieux du pouvoir, c'est-à-dire en milieu hostile, et qui rament de toutes leurs forces pour résister à un courant qui les entraîne où ils ne voudraient pas aller. Sur les berges du fleuve, le bon peuple, les bras croisés, regarde et se tait. On se dit parfois, devant ce spectacle, que les rameurs, certains soirs, doivent, avant de trouver le sommeil, éprouver l'amer sentiment d'une bien noire ingratitude à leur égard. » Autrement dit, vous avez raison d'interpeller l'« en-haut » en vous faisant l'avocat de « l'en-bas » mais que peuvent faire d'autre, ceux qui sont aujourd'hui « en haut » ?

— C'est difficile pour beaucoup de raisons. D'abord, parce que les gens qui sont « en haut », quelle que soit leur bonne volonté, ne maîtrisent pas tout. Beaucoup de décisions sont prises à leur insu. D'abord dans la mesure où ils ont des responsabilités aujourd'hui, on sait quelle est leur vie. Un petit enfer... Ils n'ont pas du tout le sentiment qu'ils pourraient faire quelque chose de plus. C'est-à-dire qu'une certaine forme d'organisation fonctionne, leur pose des problèmes qu'il faut résoudre minute par minute, de plus ils se battent toujours sur le terrain de l'adversaire — puisque nous sommes toujours dans la société qui n'est pas celle qu'ils souhaitent. L'idée de modifier *les formes mêmes de l'organisation* ne leur vient même pas à l'idée.

Prenons, par exemple, un problème qui contient tous les autres : l'organisation même du Parti socialiste. Il serait tout à fait extraordinaire que cette organisation ne reflète pas l'organisation générale strictement hiérarchique et délégative de la société. Géographiquement, elle est calquée sur les préfectures avec ses fédérations... et cela dans un but d'efficacité évidemment. Cette formule a bien marché jusqu'à il y a dix ans, vingt ans, parce que les militants s'identifiaient au Parti, s'identifiaient affectivement aux dirigeants. En 1936, l'afflux d'adhésions aux partis du Front populaire est symptomatique de cette mobilisation et de cet enthousiasme. Rien de tel en 1981 ! Au contraire. Le phénomène d'individualisation s'est tellement renforcé depuis que chacun est un peu sa propre mini-organisation et n'éprouve plus le besoin de se fondre dans une collectivité. Il faut que l'individu trouve dans son travail ou sa vie sociale de quoi nourrir sa personnalité. Il n'accepte plus d'être l'exécutant aveugle qui colle des affiches ou brandit le poing lors des grandes messes collectives, bref il refuse de vivre par *délégation, par dirigeant interposé.*

L'individu aujourd'hui — c'est encore plus vrai chez les jeunes — a besoin de voir le produit de ses actes, de « voir le bout de ses actes ». Les gens font des petits bouts de tâches dont ils ne voient pas l'effet, ils ne voient quelquefois même pas le produit global. Ils reçoivent en échange un salaire avec lequel ils font des choses bien sûr mais, dans leur activité proprement dite, ils n'ont le plus souvent pas de satisfaction. Je ne crois pas du tout qu'il y ait un refus du travail, mais d'un certain type de travail (émietté, parcellisé, « taylorisé ») certainement.

Ils veulent vivre « autrement » pour reprendre le titre d'une revue qui a su décrypter de bonne heure ces aspirations. Marcuse s'est trompé : jamais en Occident, l'homme et la femme n'ont été moins « unidimentionnels » qu'aujourd'hui. Et d'ailleurs n'est-ce pas le président de la République lui-même qui en est le plus conscient quand il dit : « L'homme ne pourra plus accepter de travailler sans créer ni participer aux décisions. » Pour en revenir au Parti socialiste, je crois à la nécessité pour lui de repenser progressivement, prudemment mais en profondeur son organisation s'il ne veut pas n'être qu'une machine capable, dans le meilleur des cas, de porter ses dirigeants au pouvoir et ensuite de rentrer au garage en attendant l'élection suivante. C'est très difficile de dire « nous sommes porteurs du changement » et la seule chose qui ne changerait pas, ce serait l'organisation de notre Parti ! Cependant, il est évident que rien ne peut se faire sans une organisation forte, efficace, mais on peut facilement déceler aujourd'hui une certaine insatisfaction chez les militants.

— Certes, ils ne sont pas satisfaits mais ils ne parviennent pas à formuler leur insatisfaction...

— Je suis tout à fait d'accord et c'est parfaitement compréhensible. Nous savons bien ce qui ne va pas, ce qui ne convient plus, nous savons bien que les choses doivent évoluer en changeant mais, d'un autre côté, nous ne savons pas les formes du changement. Je comprends tout à fait bien le recul des dirigeants quant à des changements dont on ne saurait pas les conséquences. Ce qui reviendrait à lâcher la proie pour l'ombre. Mais il est nécessaire au moins de s'y intéresser. Par exemple, on voit déjà des sections qui essaient de travailler différemment puisque, paraît-il, certains « pantouflent ». J'ai été amené à connaître une section qui a fonctionné pendant trois ans sans bureau. Une autre m'avait convié à venir réfléchir avec ses militants sur les causes de l'absentéisme. Un absentéisme qui préfigurait d'une certaine façon le côté « spectateur » du changement que l'on observe aujourd'hui. Pourquoi les gens choisissent-ils de venir dans un parti, c'est la question essentielle, me semble-t-il ? Ils y viennent pour essayer de reglobaliser cette parcellisation des tâches qui les accablent parce que la perspective politique propose un sens à l'ensemble des éléments sociaux, économiques, culturels épars. Si la communication se fait mal entre la vie d'une section, celle des dirigeants, fédéraux ou nationaux, il se crée une véritable coupure. Soyons un peu provocateur, le P.s. n'est-il pas encore trop souvent une véritable échelle de Jacob qui monte droit vers le ciel depuis les « petits chefs » d'un bureau de section jusqu'aux « grands chefs » du secrétariat national en passant par maints degrés intermédiaires ? Peut-être serait-il temps d'y penser et d'accepter l'idée qu'une organisation de gauche ne doit pas être seulement un « outil » tenu en main par des « responsables » mais aussi, au moins en partie, la « maquette » de la société qu'on souhaite construire. Je crois que le P.s. est capable de cet effort. C'est pourquoi — entre autres raisons — je suis socialiste.

(propos recueillis par NICOLE CHAILLOT)

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 - Tél. : 538-52-27

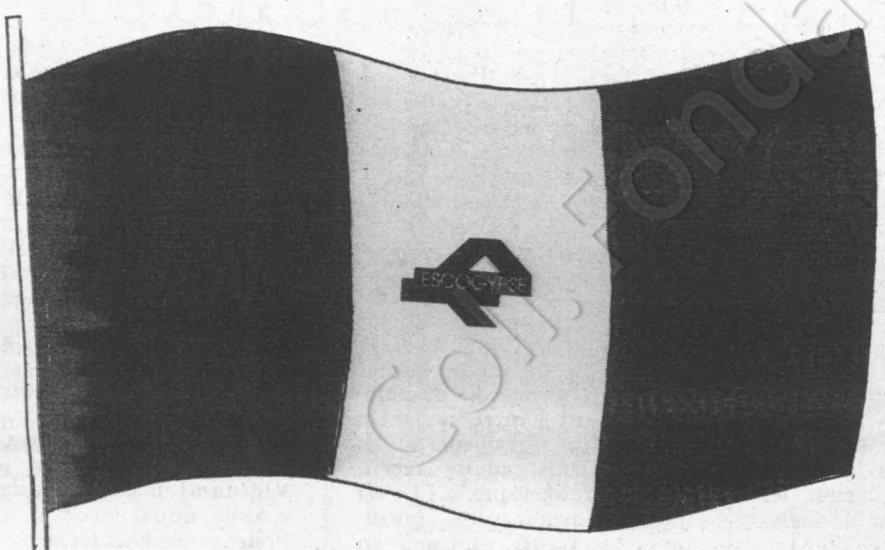

Enfin, une Plaque de Plâtre Française sur le Marché Français...

Produite par la seule société de fabrication à **capitaux 100% Français** dans une des usines les plus modernes d'Europe sur les bords de l'Escaut

et à des prix... Plus que compétitifs !

Plaques fabriquées selon les spécifications de la norme NFP 72302 - Norme DIN 18180
Classification au feu M1

ESCOGYPSE

PLAQUES DE PLATRE ENROBÉES DE CARTON

Pour connaître le nom du négociant habilité le plus proche de chez vous
Téléphonez-nous au (27) 46.47.39

Vous ne le regretterez pas !



Devant la tour Montparnasse, les noms des fusillés, tabassés, poignardés.

Sygma

TOUS LES FRANÇAIS NE SONT PAS RACISTES !

Toumi et les siens, au fil des jours et de leur périple, ont appris beaucoup de choses : d'abord que tous les Français n'étaient pas racistes et même que certains ne demandent et n'aspirent qu'à vivre ensemble. Quant au "peuple de gauche", grâce à Toumi et aux siens, il a commencé de se retrouver, mieux même il a pu vérifier que sa relève était assurée

PAR MARTINE DUCOUSSET

« DIS papa, on est beaucoup, hein ? On est au moins mille ! » Juché sur les épaules d'un grand bonhomme barbu, le gamin quête une approbation. Et le père, amusé, lui fait un grand sourire : « Au moins ! » Paris-sur-Beur, ce jour-là, était une fête. Paris, enfin réveillé par une poignée de jeunes fous partis de Marseille le 15 octobre dernier avec un cœur gros comme ça, des baskets à toute épreuve et une exigence toute bête de liberté, d'égalité et de fraternité.

14 h 30, place de la Bastille. Il fait froid, mais qu'est-ce qu'on a chaud ! Parce que du monde, il y en a, partout. Comme aux plus beaux jours des plus belles manifestations. Maintenant, c'est sûr : ça va être un grand jour, un samedi qui fera date, un 3 décembre qui restera dans les annales. Pimpante sous un joyeux soleil pas vraiment de saison, la Bastille se refait une jeunesse. Retrouve son âme. On n'attend plus que les marcheurs, partis se restaurer avant l'ultime étape. Avant — mais ils ne le savent pas encore — l'apothéose.

Les voilà qui débarquent, discrètement, mais bien vite ovationnés par la foule. Les voilà tous, Farid, Toumi, Christian, Cécile, Farouk, Bouzid... Les trente-deux pèlerins contre le racisme et pour l'égalité, qui viennent de parcourir 1 200 kilomètres à travers la France. Au début, on se moquait d'eux, quand on ne les ignorait pas. Petit à petit, tandis que les semelles s'usent, leur idée a fait son chemin. Aujourd'hui, c'est gagné. Pari tenu, et la rue le prouve.

Le cortège s'ébranle, direction la Seine, via le boulevard Henri-IV. En tête, les marcheurs, protégés par un double service d'ordre qui éloigne les photographes trop pressants. Juste derrière, un groupe en deuil : les familles et amis des victimes tombées au champ d'horreur de la haine raciste. Chacun brandit une photo, ou une pancarte avec, inscrit dessus, le nom du fusillé, du tabassé, du poignardé... Et puis, après, viennent les personnalités. Une belle brochette noyée dans la masse des anonymes : Huguette Bouchardeau, Georgina Dufoix, Claude Cheysson, Alain Krivine, Jack Lang, qui cheminent au même pas que les autres. Rien que la gauche alors ? Non pas. Olivier Stirn et Bernard Stasi, fidèles à leur réputation et à leurs principes, sont venus soutenir le combat des jeunes des Minguettes. Sans ostentation, et pour le principe. Tout le monde a pigé, d'ailleurs. Leur présence signifie une certaine idée de la justice. Et tout le monde adopte ces marginaux pas comme les autres. Passé le pont de Sully, c'est la rue du Cardinal-Lemoine, puis Jussieu, puis Censier. Les soixante-huitards nostalgiques retiennent une confidence, un slogan d'hier. Mais on les comprend, on compatit. Ça fait bien longtemps que le macadam parisien n'avait connu un tel enthousiasme. Seulement, le temps a passé. « Tu te rends compte, clame une lycéenne d'une quinzaine d'années à sa copine, c'est ma première manif ! Mes parents ne voulaient pas que je vienne, mais j'ai tenu bon ! » Là, le soixante-huitard nostalgique prend un sacré coup de vieux. Puis se redresse en rigolant. Après tout, la relève est assurée.

Rien que des mômes

C'est ça qui était génial, ce jour-là, le jour de Paris-sur-Beur. Rien que des mômes, passionnés, courageux, généreux. Rien — ou presque — que la génération future. L'enfance nue : « C'est quoi la C.f.d.t. ? » demande Pascal qui vient d'apercevoir un autocollant qui l'intrigue. « Un syndicat de travailleurs », lui répond Denis, adulte averti, politisé et pédagogue. « Et c'est quoi, ce syndicat de travailleurs ? » Denis, un peu en panne, cherche et trouve : « Tu sais, c'est le syndicat d'Edmond Maire. » « Ah oui, rétorque Pascal en se tournant vers son copain, Edmond Maire, ça me dit quelque chose. Pas toi ? »

Cinquante mille, soixante-dix mille, cent mille personnes, on ne sait pas trop. Qu'importe. C'est de toute façon le miracle de la rue retrouvée, des pavés pour la cause. Eh bien, oui, il fallait des Beurs pour que la gauche se retrouve. Des Beurs qui l'ont tellement titillée qu'elle s'est sentie des fourmis dans la tête. Des Beurs qui, parce qu'ils parlaient de justice et de dignité, ont rallumé la flamme. « Le racisme ne passera pas », scandaient mille et mille bouches. Il était temps de le crier haut et fort. Devant l'hôpital du Val-de-Grâce, une minute de silence à la mémoire du jeune Algérien Habib Grimzi, défenestré voici peu sur le Bordeaux-Vintimille. Les visages deviennent graves, le souvenir du crime affolant fige les marcheurs. La mémoire de l'odieux, du désespoir. Heureusement, aujourd'hui, l'autre France est là.

Montparnasse se rapproche, et l'ambiance vire carrément à la fiesta. Sur les trottoirs, des gens applaudissent. Un jeune Vietnamien les harangue : « Avec nous, avec nous ! » Pour se réchauffer, on tape dans ses mains et on sautille sur place sur le rythme entraînant de « Et hi, et ha, contre le racisme, on est toujours là ! » Massés sur la dalle du centre commercial de Montparnasse, des Parisiens font le V de la victoire et tambourinent sur l'acier de la rambarde. La queue du cortège dépasse tout juste Censier, et déjà les marcheurs se hissent sur l'estrade dressée tout à côté de la gare. Les vendeurs de sandwichs merguez et de marrons chauds font un tabac. 17 h : les pieds se gèlent, mais on nage dans le bonheur. A la tribune, Nassera craque. Dans l'émotion, elle a oublié son texte. Georgina Dufoix s'avance, acclamée, chahutée : « Votre marche pour l'égalité et contre le racisme ne se termine pas ce soir. Votre message de paix, de non-violence résonne à travers la France. » Boulevard Montparnasse, les gorges s'égosillent encore : « Rengainez, on arrive ! » « Le Pen, c'est foutu, on est cent mille dans la rue ! » L'extrême droite, ici, on dé-

teste. Plus, on la vomit. Le P.f.n. (Parti des forces nouvelles) n'a-t-il pas dénoncé la « protection complaisante » accordée par le gouvernement à « une poignée de voyous, avec la caution de M. Mitterrand, de Mgr Lustiger et du parti communiste ? » Et le G.u.d. (Groupe union défense) ne s'est-il pas fendu d'un communiqué saignant : « Les étudiants nationalistes ont appris avec stupéfaction qu'ils vivent, sans le savoir, dans un pays pluriethnique, et pluriculturel, comme le prétendent les organisations de la marche pour l'égalité et contre le racisme, marche ne suscitant que l'intérêt que le gouvernement lui prodigue. Nous sommes, d'autre part, étonnés de constater que ceux-ci arrivent à Paris et se trompent de route. Le chemin pour l'Afrique du Nord passe par la Méditerranée et non par la Seine. »

Normal que les fachos de tout poil en aient pris pour leur grade. Nulle haine pourtant chez les marcheurs et leurs « supporters ». Mais de la détresse, de l'écœurement, et un sursaut d'énergie. Non, on ne les laissera pas dire, on ne les laissera pas faire. « Complaisant » jusqu'au bout, François Mitterrand a reçu pendant trois quarts d'heure une délégation de huit marcheurs. Il leur a confirmé ce que leur avait déjà annoncé Georgina Dufoix : la généralisation de l'obtention des cartes de séjour valables pour dix ans. Et il a écouté, et il a parlé. Pour dire, notamment, qu'il avait l'intention, très prochainement, de s'exprimer sur les questions relatives à l'immigration et au racisme. A sa sortie de l'Elysée, Toumi, toujours aussi réservé, a déclaré : « Il y a déjà un pas vers l'égalité. Le président de la République a suivi notre marche depuis le début. Il nous a dit qu'il était très content qu'elle ait eu lieu. » Dans la rue, chacun exulte. Mitterrand a répondu présent.

En fait, toute la gauche a répondu présente. Même les anars, qui n'arrêtent pas de se justifier, mais qui marchent quand même. Toute la gauche, déterminée à se battre, comme naguère, pour des idées. Tandis que les Beurs rassemblaient près de 100 000 personnes dans les rues de la capitale, la défense de l'école laïque faisait le plein à Marseille et à Arpajon. Signe des temps, signe d'une remobilisation sur des thèmes fortement connotés. La rue nous appartient, et les idées aussi. Celles pour lesquelles on a voté, celles qui parlaient de changer la vie.

Paris-sur-Beur, c'était vraiment la fête. Une ville bariolée, aux couleurs de la tolérance, et qui disait le droit à l'égalité dans la différence. Toumi et les siens, au fil des jours et de leur périple, ont appris des choses : tous les Français ne sont pas racistes, et même certains Français ne demandent et n'aspirent qu'à vivre ensemble. A Marseille, les marcheurs se croyaient seuls, et voyaient l'autre hostile. Clopin-clopant, ils ont trouvé la compréhension, la reconnaissance. Et l'amertume a fait place à l'espoir.

Les Français, eux aussi, ont digéré la leçon : quand les braves gens n'ont plus honte de se proclamer racistes, quand une extrême droite indécente claironne sa haine, quand une droite terriblement à sa place se défile, il fallait être là. Et ils sont venus. La Bastille n'en revenait pas, elle qui attendait ça depuis le 10 mai 1981. Non, le racisme ne passera pas. Bon sang, c'est aussi pour ça qu'on a voté Mitterrand, non ? ●

Keystone



Au milieu des manifestants : Claude Cheysson, Georgina Dufoix, Huguette Bourchardeau, Mme Mendès-France, Olivier Stirn, etc.

Gamma

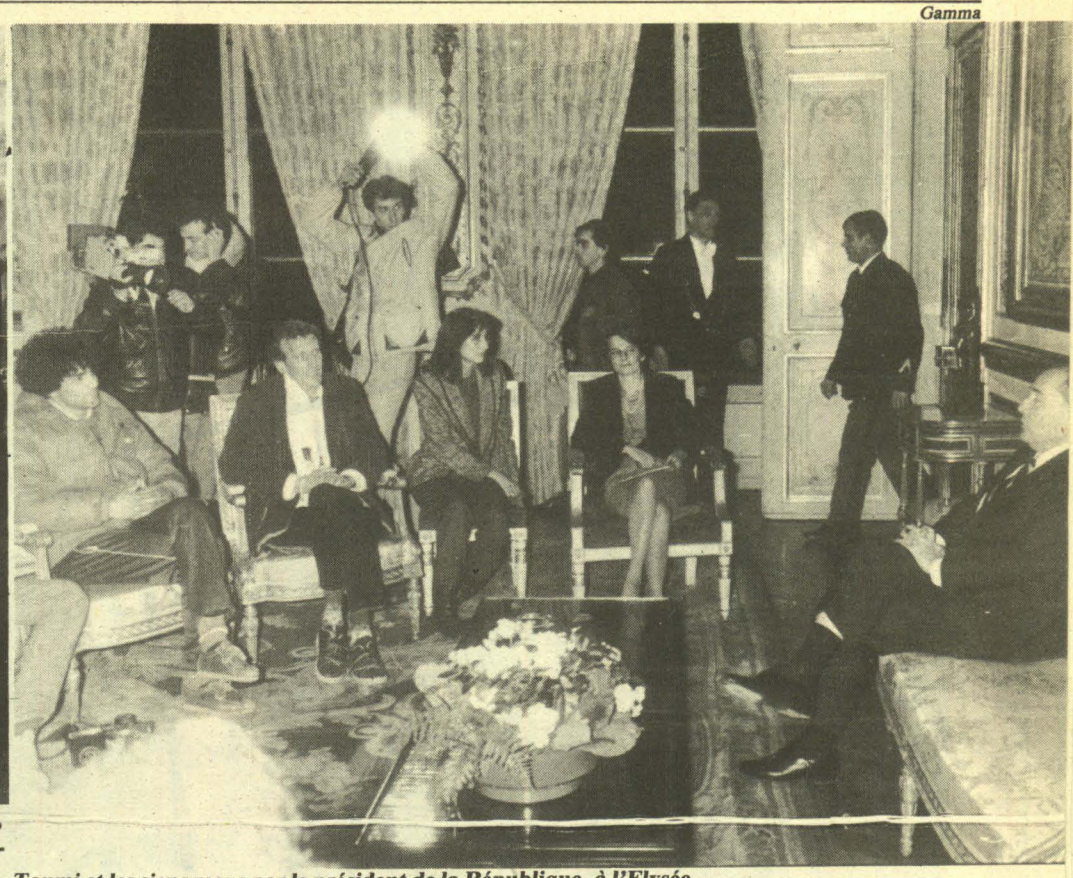

Toumi et les siens reçus par le président de la République, à l'Elysée.

Sygma



Place de la Bastille, le 3 décembre dernier.

A.f.p.



Un marcheur conversant avec Mgr Lustiger.

Le droit au mélange

Le succès éclatant de la marche contre le racisme et pour l'égalité n'a pas fait plaisir à tout le monde. Sans s'arrêter aux grincheux, haineux et autres baveux qui tout au long du parcours ont manifesté leur mentalité de dinosaure, il suffit de noter les réactions agacées et empêtrées de quelques-uns des ténors de la droite sur un événement qui, simultanément avec les grandes foules laïques de ces derniers jours, marque le réveil du peuple de gauche.

Trop longtemps resté sur le bord du trottoir, en spectateur attentiste, le peuple de gauche s'est enfin décidé à sauter sur la chaussée et à reprendre possession de la rue, trop souvent laissée depuis mai 1981 à des gens qu'on y voyait que rarement autrefois : je veux dire les notaires, pharmaciens, professeurs de médecine, patrons et autres damnés de la terre...

Il faut dire que le combat antiraciste et celui pour la laïcité sont des thèmes autrement plus mobilisateurs pour ces incorrigibles sentimentaux que sont les gens de gauche que la lutte pour un meilleur indice d'inflation ou même l'équilibre souhaitable du commerce extérieur.

Tandis que les jeunes marcheurs scandaient, goguenards et sans doute soulagés de se voir si nombreux : « Le Pen, t'es foutu, on est 100 000 dans la rue », le leader du Front national imperturbable dans son attitude de haine et de mépris déclarait au journal « le Monde » : « Pendant que ces quarante marcheurs oisifs marchent, nous on nous fait marcher ! » On ne peut être plus bas ! Mais plus troublant, car plus lâche, me paraît être le comportement de ces grandes consciences, qui, interrogées sur leur absence à une manifestation dont le thème ne pouvait être récusé par aucun républicain conséquent, fut de s'excuser en prétendant qu'on ne saurait être au four et au moulin. L'un avait un comité central (Pasqua, R.p.r.), l'autre ne pouvait prendre position sur tout (Léotard, P.r.), le troisième prônait doctement « qu'un excès d'antiracisme peut aussi être dangereux » (Labbé, R.p.r.). Bref, ces gens n'étaient pas pressés d'être vus défilant en compagnie de bougnoules, même de la deuxième génération. Ça aurait fait mauvais genre dans leur électorat ! Raison de plus pour saluer le courage de Stirn, Stasi et autres Méhaignerie qui, eux, n'ont pas craint de se faire mal voir par les Dupont-Lajoie de leur circonscription pour rester en accord avec leur conviction profonde. Et tant pis si ceux que la haine étouffe crient à la récupération politique. Ils ont gagné les marcheurs de la solidarité qui, partis 32 de Marseille, sont arrivés 100 000 à Paris faisant cadeau sans rancune à la France tout ébaubie de ce gentil slogan : « La France c'est comme une mobylette. Pour avancer, il lui faut du mélange. »

N.C.



Quid 84 ça oxygène

Comment se désintoxiquer du tabac ?

CONSEILS EFFICACES, PAGE 968 DU QUID 84.

Le parc de la Vanoise est-il très visité ?

RÉPONSE MASSIVE, PAGE 824 DU QUID 84.

Qu'est-ce qu'une fibre optique ?

FICHE COMPLÈTE, PAGE 137 DU QUID 84.

Quels sont les numéros qui sortent le plus souvent au loto ?

CHIFFRES PRÉCIEUX, PAGE 1593 DU QUID 84.

QUID 84
L'ENCYCLOPÉDIE QUI OXYGÈNE L'INTELLIGENCE

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

LE TRAIN. DU BON TEMPS A BON PRIX.



Des réductions de 25 à 75 % sont offertes aux familles, sous certaines conditions : carte Couple/Famille, carte Famille Nombreuse, billet Congé Annuel, billet Séjour. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages sur ces tarifs et sur l'utilisation du calendrier voyageurs.

EMPLOYEURS, COMITES D'ENTREPRISE !
Pour une meilleure utilisation de votre 1 %

COOP LOGEMENT

met à votre disposition ses DELEGATIONS REGIONALES

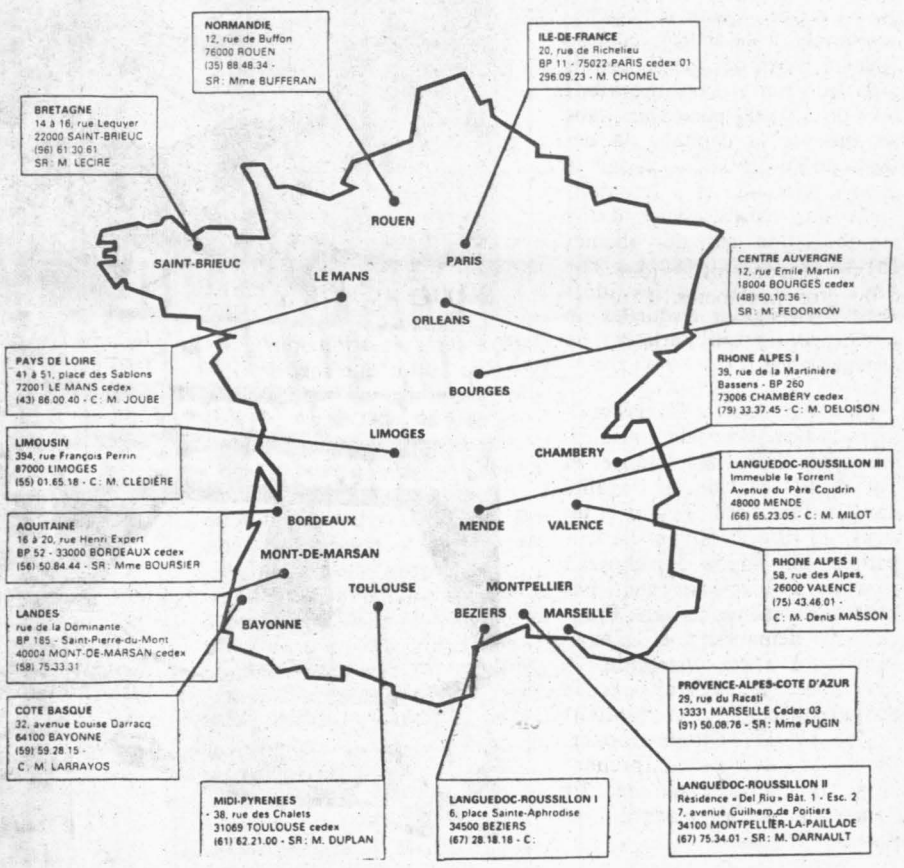

Il apporte :
A l'entreprise la solution à tous ses problèmes de logement
Au salarié désirant
— louer un appartement : un choix de programmes locatifs
— accéder à la propriété :
— améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien :
des prêts complémentaires

COMITE INTERCOOPERATIF ET INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT
Organisme Collecteur enregistré sous le numéro 59
Siège Social : 20, rue de Richelieu, B.P. 11, 75022 PARIS CEDEX 01

DIVÀ

PHILIPPINES : L'ARCHIPEL MARCOS EN PERDITION

Bastions militaires américains, les Philippines traversent une crise politique aiguë. Le dictateur Marcos et sa femme lâchés par la puissante église catholique et une partie de la bourgeoisie se tournent désespérément vers Reagan. Un nouveau casse-tête pour l'administration américaine ?

Sygma

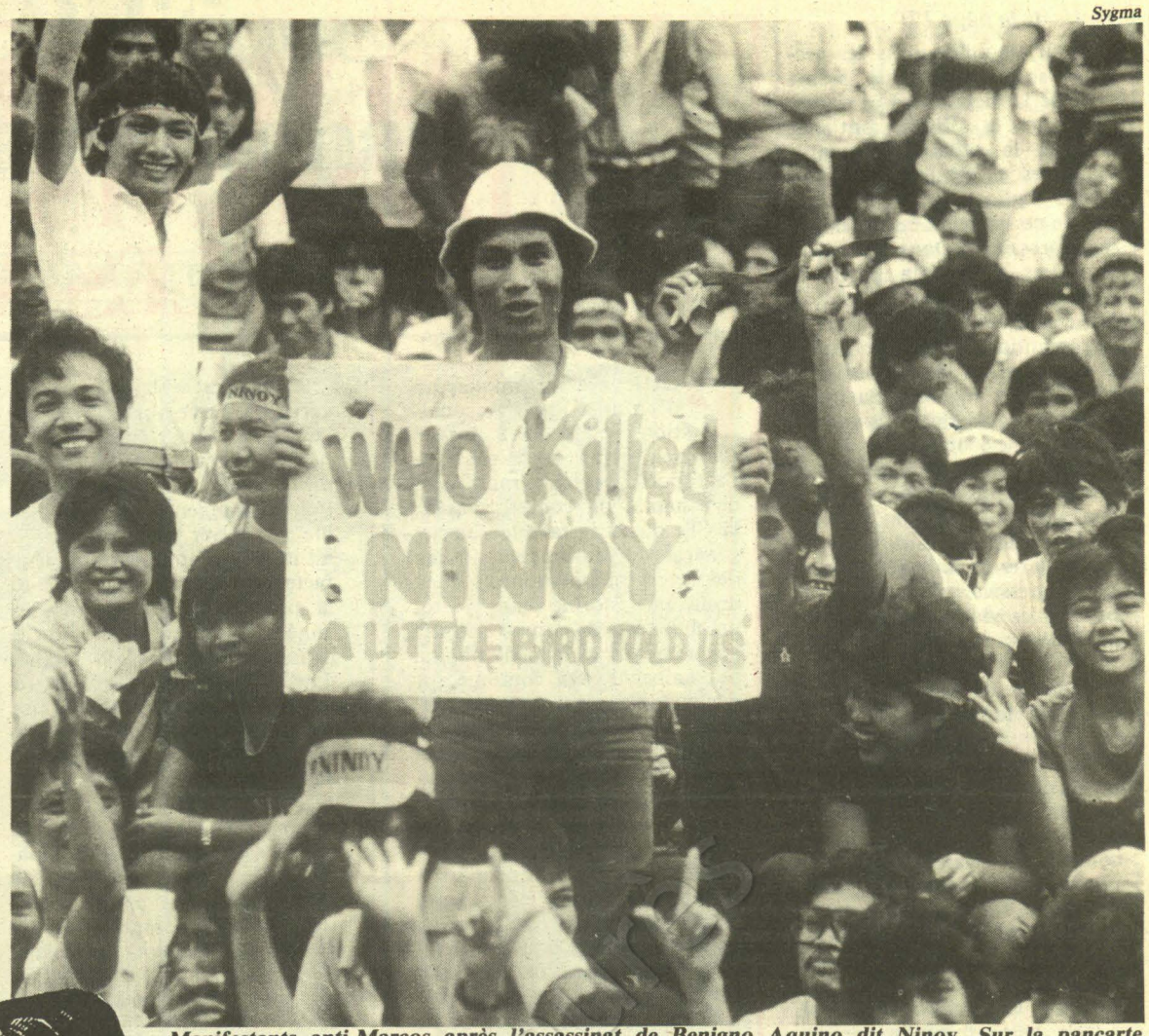

Manifestants anti-Marcos après l'assassinat de Benigno Aquino dit Ninoy. Sur la pancarte « Qui a tué Ninoy ? un petit oiseau nous l'a dit ».

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

L'ARCHIPEL des Philippines, plus de sept mille îles situées dans l'océan Pacifique en Asie du Sud-Est. Philippines, un nom à retenir. Dans un avenir proche ces îles seront à la une de l'actualité, comme aujourd'hui le Salvador ou le Chili.

Aux confins du continent asiatique et de l'océan Pacifique les Philippines sont devenues le bastion principal de la puissance américaine en Asie. Indépendante depuis 1946, la république des Philippines est restée sous l'étroite protection de l'ami américain. Dans ses montagnes et volcans, plus de 50 millions d'habitants connaissent les conditions de vie semblables à celles des peuples des pays pauvres de l'Amérique latine. Une autre ressemblance ?, la puissante église catholique qui maintient une hégémonie culturelle incontestée malgré la forte poussée de « l'american way life ». Mais, sur leur frontière asiatique, les Etats-Unis rencontrent aujourd'hui de gros problèmes. Leur protégé, Ferdinando Marcos, président autoritaire et inamovible depuis 18 ans, affronte un mouvement d'opposition croissant.

Pour les Etats-Unis l'enjeu est de taille, leurs bases militaires (les plus importantes en dehors du territoire américain) et la position géographique des Philippines leur interdisent des faux pas. Déjà pendant la guerre du Vietnam, la puissance militaire de ces îles était considérable. Avec la chute de ses positions en Indochine (sauf en Thaïlande) le Pentagone a dû augmenter d'une façon significative son implantation sur l'archipel.

Depuis 1980 la situation économique et sociale se dégrade irrémédiablement ; le président Marcos et sa femme Idelma ont pu surmonter les différents conflits politiques produits par leur régime autoritaire. La répression de toute opposition politique, même modérée, a jeté le discrédit sur le règne de Marcos. L'Eglise, les intellectuels libéraux, les hommes politiques de l'opposition « légale » ont fini tour à tour par désespérer devant l'intransigeance du gouvernement. C'est pour faire face à cette situation, qui à ses yeux ne faisait que favoriser les partisans de la lutte armée contre le régime, que le dirigeant libéral Benigno Aquino décida de rentrer au pays.

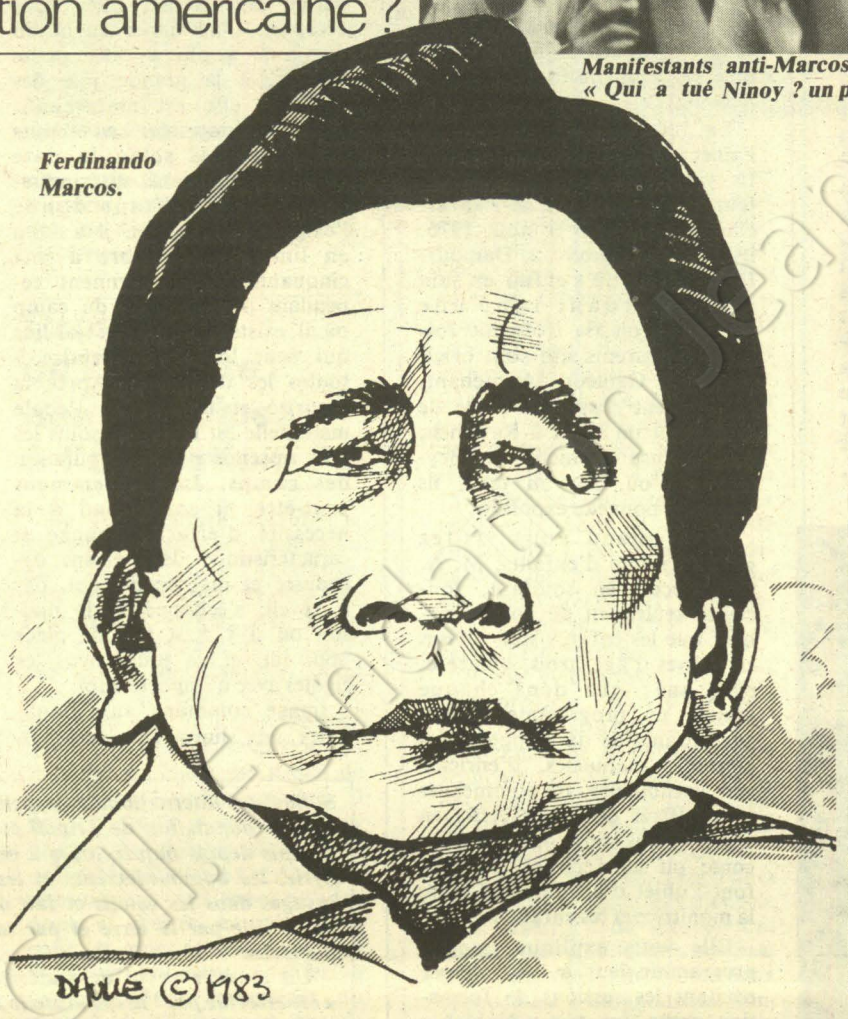

Ferdinando Marcos.



Le cardinal Jaime Sin.

A.f.p.

La suite est connue, Aquino est assassiné à la descente de l'avion qui le ramenait de son exil à Boston (Etats-Unis)... L'opinion publique des Philippines rend le dictateur Marcos responsable de sa mort. Ce 21 août 1983 apparaît comme le jour du divorce définitif entre le gouvernement et les secteurs et classes qui avaient appuyé avec plus ou moins de ferveur son long règne. Bien évidemment les circonstances et l'identité des commanditaires n'ont pas encore été éclaircies, mais pour l'Eglise catholique il n'y a pas de doute, « le gouvernement en sait plus qu'il ne veut en dire sur cet assassinat » selon les déclarations du chef de l'Eglise philippine, le cardinal Jaime Sin.

Malgré les ambiguïtés entretenus depuis Washington, deux processus se sont ouverts à Manille depuis l'assassinat de Benigno Aquino. D'une part la succession du dictateur Marcos est plus que jamais un sujet d'actualité. La rumeur publique, d'une grande importance dans un pays où sévit une censure presque totale des moyens d'information, véhicule l'idée que Marcos est gravement malade. Les personnalités civiles qui entourent le président ont déjà commencé à s'affronter autour du grave problème de la succession. Ainsi Idelma Marcos a fait les frais des premières batailles, elle a dû démissionner du conseil exécutif perdant ainsi toute possibilité de devenir l'héritière politique de son président-mari. Certes une décision du parti gouvernemental — Mouvement pour la nouvelle société — pourrait la remettre en selle, mais les milieux d'affaires et l'ambassade américaine — dit-on — s'opposent à la poursuite de la carrière politique de Mme Marcos.



Idelma Marcos.

Sygma

D'autre part l'opposition politique a gagné la rue. D'imposantes manifestations se succèdent à Manille et dans les villes principales. Ce vaste mouvement déclenché après le

(suite en page 18)

(suite de la page 17)

21 août, mobilise tous les secteurs sociaux dans le même rejet de la dictature. Les classes moyennes et l'Eglise ont fait basculer la situation. Auparavant les critiques, plus ou moins radicales, ne partaient pas de ces secteurs épargnés par la répression. Dans les deux dernières années la perte de crédibilité du régime et la faillite économique ont bouleversé les conditions de vie et donné plus d'ampleur à l'opposition. Les brutales réponses du président Marcos ont braqué la société civile contre lui.

Dans les campagnes l'armée ferraille depuis des années avec une guérilla fortement implantée chez les paysans pauvres, majoritaires dans la république. La progressive militarisation du pays et les violations des droits de l'homme n'ont pas suffi pour arrêter la croissance de la « Nouvelle armée du peuple » qui compte aujourd'hui avec des bases importantes dans les principaux centres économiques du territoire. Au Sud, les séparatistes musulmans du « Front de libération national Moro » continuent à harceler les troupes gouvernementales. L'atmosphère de fin de règne se répand à Manille, chaque nouvelle manifestation de l'opposition montre l'isolement de Marcos. Celui-ci vient de dénoncer la conspiration de l'oligarchie (!) et des communistes qui demandent sa démission. Lâché par la droite et par les milieux d'affaires, Marcos regarde vers Washington, il sait que les Etats-Unis ne peuvent pas le laisser tomber. Mais ils ne peuvent pas non plus continuer à soutenir un régime qui peut exploser d'un moment à l'autre mettant en danger la présence des Etats-Unis dans l'Asie du Sud-Est. L'impasse Philippines deviendra-t-elle un nouveau casse-tête pour l'administration américaine ?

A BEYROUTH, UN JARDIN D'ENFANTS PAS COMME LES AUTRES

POUR arriver au jardin d'enfants de l'Association « Najdeh » à Borj el Barajneh, on prend la route de l'aéroport ; après le rond-point de Chatila, on voit, à gauche, la ville où est installé le quartier général du contingent italien des forces multinationales et, à droite une énorme tente (plutôt un chapiteau de cirque) qui sert aux réunions et le petit hôpital de campagne. On continue sur quelques centaines de mètres et, après les ruines d'un immeuble de trois étages, on emprunte un chemin à gauche qui, serpentant parmi les dunes de sable rouge, marque la limite sud du camp du quartier qui porte le même nom. Dans ce quartier périphérique qui s'étend entre la piste ouest de l'aéroport et les collines du Chouf, se sont installés en migrations successives des Libanais, pour la plupart chiites, venus du sud ou de la plaine de la Bekaa.

Habitent là, depuis plus de trente ans, 20 000 Palestiniens chassés par l'invasion israélienne de leurs villages de Galilée. Pendant l'invasion de 1982, le camp et les quartiers environnants ont été durement bombardés. Maintenant, toutes les voies qui y donnent accès sont gardées par les « Bersaglieri ». Un char monte la garde en permanence, juste au coin entre la route principale et la ruelle où, au premier étage d'un immeuble assez modeste, l'Association « Najdeh » a ouvert, en novembre 1982, un jardin d'enfants. Il s'agit d'un petit appartement de quatre pièces avec un petit balcon. Pour le moment, il est impossible de trouver mieux. Ce projet est né de la conjonction de trois facteurs : d'abord le besoin de la population qui, depuis des années déjà, en avait fait la demande ; ensuite, la chance d'avoir pu trouver un appartement disponible à peu de frais ; et, enfin, le fait que les monitrices de l'école maternelle ouverte à Damour pour les rescapés de Tell el-Zaatar étaient disponibles. Ce sont elles qui, chargées de toute leur douloureuse expérience, assument la responsabilité du projet, épaulées par la responsable des services de l'éducation préscolaire de l'Association. Sur les quatre monitrices et l'assistante, une seule est libanaise et a connu une vie plus ou moins « normale ».

La responsable, M. A., est l'aînée de neuf frères et sœurs. Ils vivaient, avec leur père et leur mère, à Tell el-Zaatar. Chassés du camp en août 1976, ils se sont établis à Damour. D'où ils ont dû s'enfuir en juin 1982, perdant tout une deuxième fois (la troisième fois pour les parents qui sont originaires de Galilée). Maintenant, ils campent dans une pièce de ce qui fut un hôtel à Rawcheh, la luxueuse corniche de Beyrouth, d'où, tôt ou tard, ils seront de nouveau expulsés.

Mais quand vous visitez « son » jardin d'enfants, M. A. vous reçoit en souriant, soucieuse seulement de vous expliquer que les enfants sont divisés en classes d'âge, trois, quatre et cinq ans ; que dans chaque groupe un programme permet aux enfants de développer leurs aptitudes manuelles, d'enrichir leur vocabulaire, de commencer à déchiffrer des mots écrits en arabe et qui sont tous liés à un conte ou un récit et, surtout, font l'objet d'un dialogue entre la monitrice et les enfants.

Elle vous explique que ce programme leur a été proposé pendant les sessions de formation organisées par « Najdeh » en 1977 et est constamment évalué et ajusté depuis, lors des réunions des monitrices avec la responsable de l'éducation préscolaire. Elle vous fait visiter les classes et vous présente M.D., la monitrice des trois ans, gracieuse et toujours souriante comme si elle était l'une des privilégiées de la vie. Mais je sais que M.D., elle aussi, a vécu la tragédie de Tell el-Zaatar et de Damour, et qu'elle vit maintenant dans une petite pièce à Fakhani avec quatorze membres de sa famille, y compris une sœur dont le mari est prisonnier à Ansar, et les deux enfants d'une autre sœur dont le mari a été tué à Tell el-Zaatar et qui, elle, a été arrêtée par les phalangistes en septembre 1982 — on ne sait pas si elle et encore en vie.

Je demande à la responsable si des enfants libanais fréquentent le jardin d'enfants ; elle me répond affirmativement, et cite le cas d'une petite fille libanaise qui, à trois ans, ne parlait pas encore. Elles l'ont acceptée. L'ambiance du jardin d'enfants a plu à cette petite fille et, à la grande joie des parents, elle est maintenant tout à fait normale. Les enfants sont acceptés selon la date d'inscription, sans discrimination aucune. Etant donné l'exiguïté des locaux, il a fallu en limiter le nombre à une cinquantaine. Ils viennent cependant presque tous du camp où il existe trois autres jardins qui sont loin de satisfaire à toutes les demandes. Après la sécurité et le travail, l'école maternelle est un des besoins les plus ressentis par la population des camps. Inconsciemment peut-être, il correspond à la nécessité d'effacer l'image si caractéristique de l'enfant déchaussé et mal peigné qui, dès le réveil, s'échappe de la maison où il y a si peu de place pour lui, et va jouer dans les rigoles avec n'importe quoi.

Image commune aux bidonvilles, aux slums, aux baraques, aux favelas, partout dans le monde. Mais pour les Palestiniens, il y a une raison de plus. Dans l'attente d'avoir une patrie, un morceau de terre à soi sous les pieds, les Palestiniens de la diaspora, à quelque classe qu'ils appartiennent, considèrent que l'instruction est une des valeurs les plus sûres. Pour ceux des camps, les écoles primaires et secondaires de l'Umrwa constituent le passage obligatoire si l'on n'a pas les moyens de payer une école privée. Les écoles de l'Umrwa sont surchargées. Parfois, dans les mêmes locaux, trois groupes se succèdent, car plusieurs édifices scolaires ont été détruits ou gravement endommagés.

Un enfant de six ans qui entre en douzième sans être passé par la maternelle est « mal parti » ; trop rarement sa famille peut l'aider... Et puis, au jardin d'enfants on joue, on chante, on apprend un tas de choses nouvelles : on visite ensemble la boulangerie. On oublie les jours de peur passés dans les abris sous les bombardements, on dessine les choses rêvées, petites maisons entourées d'arbres et de fleurs, les montagnes et la mer où l'on va se baigner quelquefois, tous ensemble, mais pas toujours, car la guerre n'est pas encore finie... ●

Pour permettre à ce jardin d'enfants de vivre.
Pour permettre à un centre social de venir renforcer son action.

Envoyez vos dons à « Solidarités internationales » qui finance cette opération. « Solidarités internationales » 98, rue de l'Université, 75007 PARIS Tél. : 550-22-99. Compte CCP n° 19 08 909 G PARIS.

Solidarités internationales appelle à une action urgente de solidarité avec la population de Tripoli et les nombreux réfugiés palestiniens. Soumis depuis quinze jours à une offensive massive appuyée par la Syrie, les bombardements et les affrontements ont déjà causé des ravages dans les camps et fait des centaines de victimes. Le blocus de la ville par la terre et par la mer aggrave les conditions de vie des civils.

Un premier envoi de matériel médical et chirurgical (60 000 F) a été effectué par l'association le 12 novembre.

Une aide nettement plus importante est immédiatement nécessaire, pour l'assistance médicale actuelle comme pour les actions de reconstruction qui suivront.

Les fonds sont à adresser à Solidarités internationales 98, rue de l'Université, 75007 PARIS Tél. : 550-22-99. Compte CCP n° 19 08 909 G PARIS



Un enfant perdu pendant que la bataille fait rage, à Beyrouth.

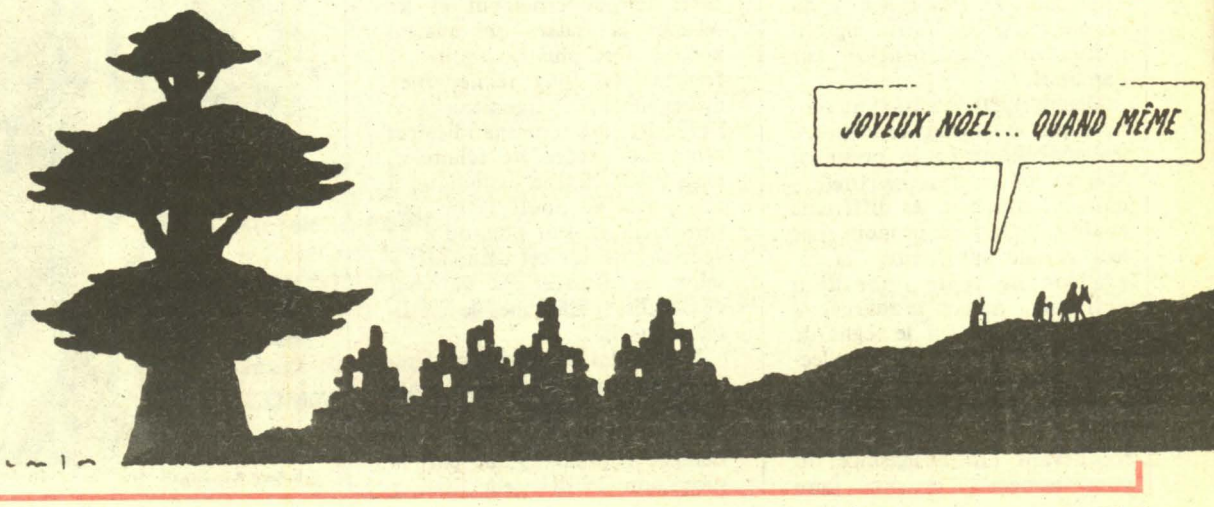

Coll. Fonds Social Juif Unifié

Politique internationale

PAR CARLOS FERRARI LOPEZ

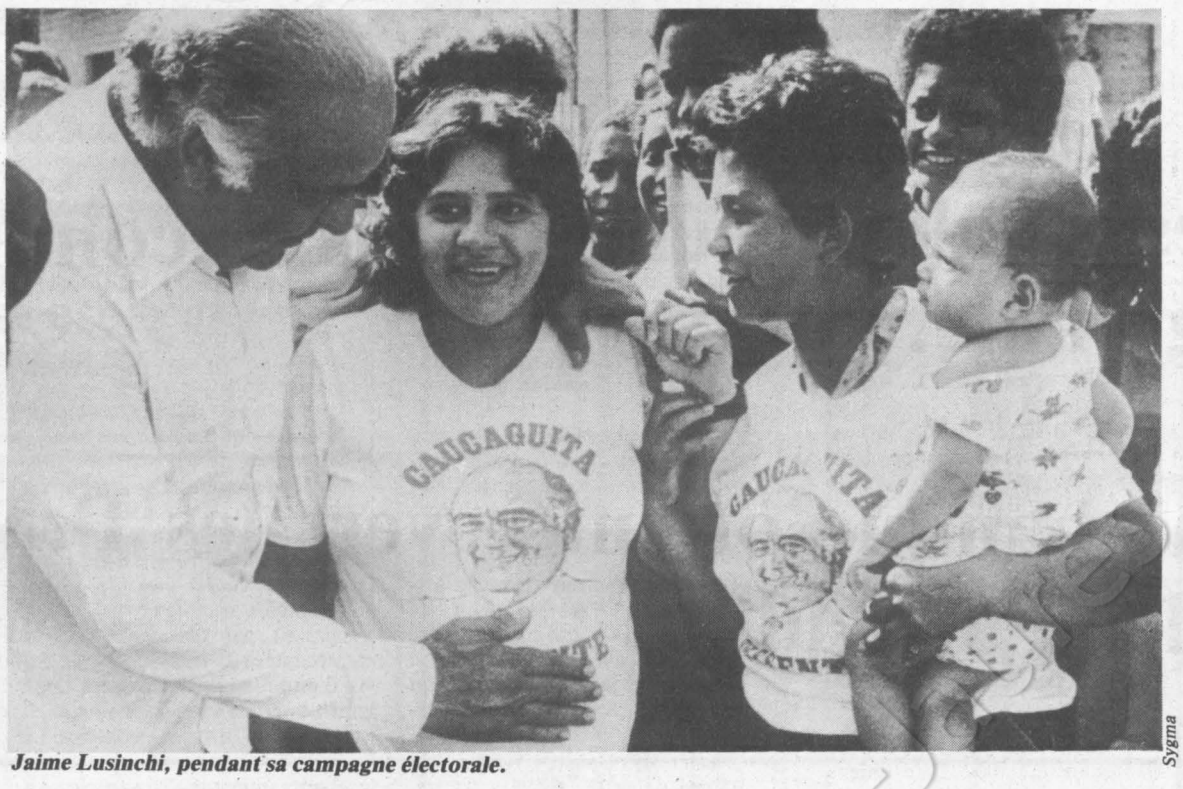

Jaime Lusinchi, pendant sa campagne électorale. Sygma

Liban : d'escalade en représailles la paix s'éloigne

Les affrontements syro-américains au Liban sont-ils le prélude à une nouvelle phase du conflit du Proche-Orient ? La question mérite d'être posée dans la mesure où depuis une semaine les initiatives politiques et diplomatiques semblent marquer le pas face à une logique militaire implacable. De représaille en représaille, les acteurs militaires présents dans la région risquent de s'enfoncer dans un engrenage qui les éloigne d'une solution paficique. Pour certains observateurs, la volonté américaine de faire comprendre à la Syrie (et aussi à l'Union soviétique) que la présence des Etats-Unis dans la région n'est pas simplement décorative, ni défensive, fait monter les enchères et met en péril la mission de paix de la force multinationale. Le coût en vies humaines de chaque opération peut aussi devenir un fardeau trop lourd pour l'administration Reagan qui doit affronter, à la veille d'une campagne électorale, les critiques des personnalités républicaines et démocrates peu désireuses de retomber dans une aventure militaire loin de l'Amérique.

Par ailleurs le raid contre les positions syriennes dans la montagne à l'est de Beyrouth donne lieu à une curieuse polémique autour de la réussite ou non des opérations militaires américaines. Ainsi la presse israélienne a émis des doutes sérieux sur l'efficacité du raid mené par des avions des Etats-Unis et certains journaux vont même jusqu'à citer des experts israéliens de la défense qui ont affirmé que le raid avait été mal préparé et mal exécuté.

Les dirigeants américains s'emploient maintenant à expliquer quels étaient les buts « non militaires » de cette opération. Pour le secrétaire d'Etat, Georges Schultz, il s'agissait seulement de faire pression sur Damas sans pour autant attaquer directement la Syrie. Nuance ? Peut-être, en tout cas, il est sûr que pour d'autres responsables américains — par exemple certains chefs militaires du Pentagone — l'engagement des Etats-Unis au Liban conduit directement à un affrontement ouvert avec la Syrie et par voie de conséquence avec les conseillers militaires soviétiques qui prêtent main forte au régime de Damas : une situation qui peut conduire à tous les dérapages...

Le fait que l'offensive américaine se soit déroulée quelques heures seulement après la visite de Itzhak Shamir à Washington a nourri les spéculations faisant état de l'existence d'un accord secret israélo-américain. Accord stratégique visant à appliquer une politique militaire commune pour faire reculer la Syrie et ses alliés au Liban. Les démentis du Premier ministre d'Israël n'ont pas convaincu l'ensemble de la classe politique de son pays, et l'opposition travailliste continue à craindre les conséquences du bellicisme américain.

Reste que la position du président Gemayel s'est considérablement affaiblie depuis quelques jours et l'espoir issu des entretiens de Genève entre les diverses factions libanaises tourne court face à la reprise des affrontements militaires au Liban. Les derniers événements, parmi lesquels il faut compter la reprise des attentats revendiqués par l'O.l.p. à Jérusalem, ont augmenté la complexité de la situation et peuvent contraindre l'ensemble des pays engagés dans la région d'opérer une redéfinition des buts de leur présence au Proche-Orient.

Droits de l'homme : des principes à l'obligation

Le 10 décembre marque le 35e anniversaire de l'adoption par l'O.n.u. de la Déclaration universelle des droits de l'homme à laquelle ont participé deux membres de la Ligue des droits de l'homme, Paul Boncour et René Cassin. A cette occasion, la Ligue rappelle que « le souhait exprimé en 1948 par la Ligue des droits de l'homme n'a pas été réalisé. Il reste toujours à passer de la phase de recommandation à celle de l'obligation. La convention européenne des droits et libertés, en créant une cour et une commission des droits de l'homme, a offert à tous les Etats membres du Conseil de l'Europe et à tous leurs ressortissants une possibilité de recours auprès d'une instance internationale. Telle est la voie dans laquelle on doit s'engager si l'on veut que les principes proclamés dans la déclaration universelle soient enfin respectés par tous les Etats ».

J.-P.B.

Une lueur pour le Tchad ?

Après plusieurs semaines d'apparent immobilisme, une certaine évolution semble se dessiner au Tchad, qui pourrait se concrétiser lors de la conférence convoquée le 21 décembre à Addis-Abeba par le président éthiopien Menguistu Haile Mariam, président en exercice de l'O.u.a. Les nombreux contacts que celui-ci a eus ces derniers temps soit directement, soit par le moyen d'émissaires semblent en effet avoir abouti à l'acceptation simultanée par Hissène Habré et par Goukouni Weddeye de s'asseoir autour de la même table de négociations.

L'une des conditions posées par le président éthiopien était que la conférence fut la plus restreinte possible, ce qui supposait une entente préalable entre les différents courants ou mouvements qui se trouvent dans le nord du Tchad, sous influence libyenne. Cette condition a été remplie à la fin du mois de novembre avec la création d'un « Conseil national de libération du Tchad » de 15 membres qui regroupe six tendances dont le F.a.p. de Goukouni. C'est donc une délégation de ce nouvel organisme qui rencontrerait les représentants d'Hissène Habré dans la capitale éthiopienne.

Il est évidemment trop tôt pour préjuger l'issue d'une telle rencontre souhaitée depuis longtemps par le gouvernement français, et qui paraît avoir désormais le feu vert du colonel Kadhafi. On peut également noter que, dans un commentaire consacré à ces prochaines négociations inter-tchadiennes, « les Izvestia » de Moscou ont repris l'idée que « des conversations directes entre les deux groupements antagonistes sont la seule voie possible pour mettre fin à la partition du pays ».

A.V.

Venezuela : un Corse social-démocrate au pouvoir !

Sur fond de crise économique, le parti Action démocratique (membre de l'Internationale socialiste) revient au pouvoir. Les élections législatives et présidentielles qui avaient lieu simultanément ont donné la victoire à Jaime Lusinchi, médecin d'origine corse et candidat d'Action démocratique. Avec 52,61 % des suffrages et avec la majorité au Congrès, l'A.d. pourra commencer le redressement de l'économie nationale avec une position politique confortable face à une opposition (Parti social-chrétien et Mouvement vers le socialisme) qui ne s'attendait pas à une si sévère défaite de ses candidats.

Dans l'agenda du nouveau président, trois problèmes urgents : d'une part la crise financière et la politique d'austérité ; ensuite une situation sociale critique et finalement les relations internationales. La crise financière : sans se trouver dans le bourbier économique où pataugent le Brésil, le Mexique et l'Argentine, le Venezuela fait face à la fin de la période dorée pendant laquelle le pétrole lui permit d'acheter — à l'étranger — tout ce que le pays ne produisait pas. Un appareil productif vieilli et en ruine et une dette extérieure de 40 milliards de dollars sont les « produits » du boom pétrolier.

Faire face à cette situation obligera-t-il le prochain gouvernement à adopter des mesures d'austérité ? Rien de moins évident, la défaite du Parti social-chrétien est due, en grande partie à l'application d'un programme d'austérité mal reçu par les populations pauvres du pays. Alors ? Il faudra faire preuve d'imagination, certaines promesses électorales de Jaime Lusinchi laissaient entrevoir une volonté de produire les conditions pour un autre type de développement qui entraînerait une distribution de la richesse moins injuste...

Sur le plan international et confronté directement aux conflits de l'Amérique centrale et des Caraïbes, le prochain gouvernement aura à confirmer la ligne développée par son prédécesseur, Herrera Campins, favorable à la recherche d'une solution négociée et cofondateur du groupe de Contadora. Les Caraïbes constituent une région vitale pour le Venezuela et l'instauration d'un état de guerre permanent dans cette zone ne peut que desservir ses intérêts.

Avec presque 90 % des suffrages exprimés pour les deux grands partis (social-chrétien et Action démocratique) ces élections n'ont fait que confirmer le bipartisme qui caractérise la vie politique à Caracas.

L'Argentine nouvelle

Pierre Bercis, président des Droits socialistes de l'homme, figure au nombre des personnalités françaises conviées par les autorités élues d'Argentine à l'investiture du président Raul Alfonsi. Une invitation qui constitue un hommage aux Droits socialistes de l'homme, organisateur des manifestations hebdomadaires devant l'ambassade d'Argentine à Paris depuis cinq ans, mais qui marque également sans doute une volonté du nouveau gouvernement radical de résoudre le problème des disparus. Dans un communiqué, Droits socialistes de l'homme « apporte son soutien à l'Argentine nouvelle et appelle toutes les démocraties à aider le gouvernement de Raul Alfonsi à sortir son pays du désert économique dans lequel l'a conduit la junte militaire depuis 1976 ».

J.-P.B.



Débris d'un bombardier américain abattu par la D.c.a. syrienne. Sygma

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

Des filiales insérées dans l'économie régionale.

Une banque orientée vers les P.M.E et les Particuliers ;

- 5 Bd de la Madeleine 75001 PARIS

Electricité de France par-delà les frontières.

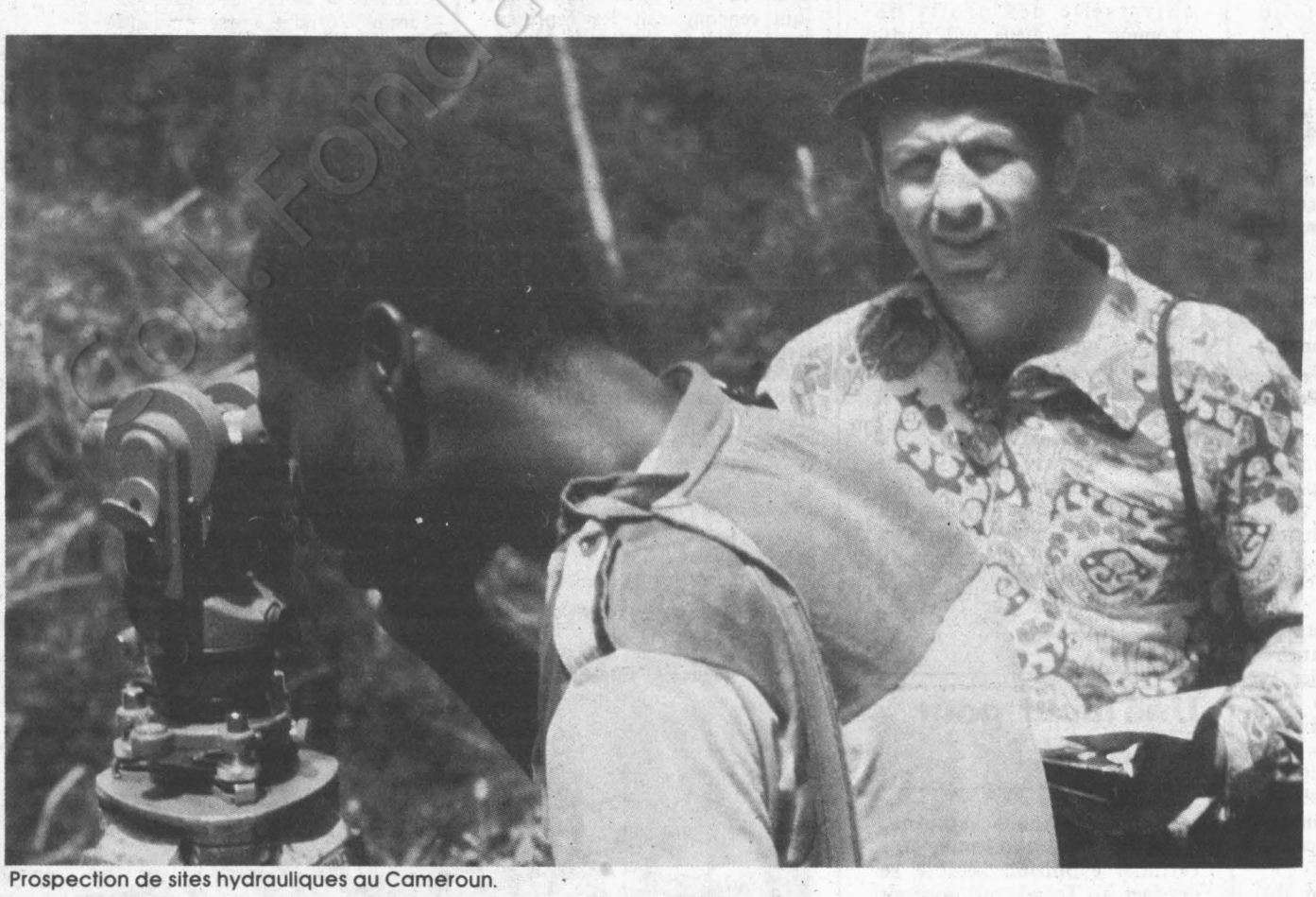

Sodel conseil Photo Marc Morceau

Prospection de sites hydrauliques au Cameroun.

Electricité de France apporte sa collaboration aux sociétés et organisations d'électricité d'une centaine de pays étrangers. Ses interventions et celles de ses filiales s'opèrent sous la conduite de sa Direction "EDF International". Elles sont de natures très diverses : – mise à la disposition de personnel qualifié, – formation et perfectionnement du personnel, – ingénierie, – conseil et prestations en matière d'exploitation et de gestion, – organisation de stages et de séminaires en France pour techniciens étrangers.

ELECTRICITE DE FRANCE

© Fondation Jean-Jaurès

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60
TELEX : 610579

VENTE PAR CORRESPONDANCE DE DISQUES CLASSIQUES D'OCCASION PARFAIT ETAT

Demandez l'envoi gratuit de nos listes mensuelles

ISQUES NEUFS EN SOLDE

ACHAT A DOMICILE DE VOS DISQUES CLASSIQUES

Conditions spéciales aux discothèques de prêt

EUPHONIE
B.P. 123 - 77003 MELUN CEDEX
Téléphone (6) 068.73.05

cinéma

Nº 300
DECEMBRE

LA CRITIQUE EN QUESTION

entretien avec

JEAN-CLAUDE BRIALY

LA COLLECTION ROHAUER

Toute l'actualité et les films du mois au cinéma et à la télévision

En vente partout et 7, rue Cadet, 75009 Paris.

petites annonces

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 345. Architecte D.p.l.g. urbaniste, haut niveau, très expérimenté dans domaine public, recherche poste à responsabilités dans collectivités, atelier public. Toutes régions.

Ecrire au journal qui transmettra.

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 346. La ville de Villeneuve-d'Ascq recherche un ou une attaché(e) pour coordonner l'action de son service culture. Le poste demande une expérience des milieux de la culture et des spectacles et une solide capacité d'organisation administrative. Niveau maîtrise.

Ecrire à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

LES ENTRETIENS DU JEUDI

De 19 h à 21 h, Salle Marie-Thérèse Eyquem 10, rue de Solférino, 75007 Paris

15 décembre

Yvette Roudy, ministre déléguée chargée des Droits de la femme.

Pierre Castagnou, conseiller technique à la présidence de la République, conseiller de Paris.

FICHIER D'ARTISTES

Pleins d'énergie, de talent et capables d'assurer le succès de vos fêtes publiques ou privées comme ils ont assuré celui du Dépot Vente.

Audition publique chaque samedi après-diner. Jazz dansant : jeudi, rock années 50 : vendredi.

Le Dépôt-Vente de la Jatte, 92200 Neuilly. Tél. Gérard Vacher 637 33 99

ORGANISATION DE FÊTE

NI GODILLOT NI INTELLO, SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE



l'unité

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » : et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (170 F)*** ☐ ☐ par chèque bancaire

* ***abonnement d'un an (260 F)*** ☐ ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

LITIGE: DE "L'ARRANGEMENT" AU PROCES

Un appareil neuf qui tombe en panne, une bavure, un risque, une clause abusive au bas d'un contrat, une publicité mensongère, etc. Autant de causes quotidiennes de litiges de la consommation qui ont été au centre des préoccupations de la cinquième Journée des droits des consommateurs

PAR DENIS DANGAIX

UN colloque, pourquoi faire ? On peut parfois se poser la question à la lecture des manifestations organisées par telles ou telles associations. Pourtant ! Quel que soit l'intérêt que chacun y trouve, il est toujours l'image d'une certaine réalité. Celui-ci, préparé par l'Institut national de la consommation (I.n.c.), n'échappe pas à la règle ; plus encore, il est l'actualité du mouvement consumériste.

Son thème — le règlement des litiges de la consommation — s'inscrit dans une réflexion qui a agité l'ensemble des partenaires concernés depuis quelques mois. Son mérite se trouve entièrement dans le fait qu'il a su pendant 48 heures faire cogiter près de 400 militants associatifs (tous, sauf l'U.f.c. refusant de répondre à l'invitation), des magistrats, des avocats et des professionnels de tous poils. Ses lettres de noblesse s'expliquent facilement : alors que les précédentes Journées du droit de la consommation (quatre depuis 1974, toutes à l'actif de l'I.n.c.) ont débouché sur l'adoption de nouveaux textes — loi sur la sécurité des consommateurs, réforme de certaines procédures ou expériences de négociations collectives, par exemple — on imagine aisément que certains vœux émis des débats soient repris par les pouvoirs publics. La présence de Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, n'a d'ailleurs trompé personne. Elle affirmait dans son discours d'ouverture « le grand intérêt du gouvernement à ce colloque » et sa certitude que « de vos débats et de vos réflexions, surgiront des enseignements qui seront très utiles pour l'action que je mène ».

Un appareil neuf qui tombe en panne, une bavure constatée sur la fabrication en série d'un produit, un risque correspondant à un défaut de construction, une clause abusive en bas d'un contrat... Combien d'autres exemples encore ? Combien de situations analogues figurent dans les fichiers des organisations des consommateurs ?... Dans ceux des tribunaux d'instance ? Combien de rappels à l'ordre, de conciliations plus ou moins légales, de consultations de magistrats, de procédures ceux-ci entraînent-ils ? Il faut écouter le militant consommateur décrire son lot quotidien d'interventions, on en sera réellement surpris.

Le litige au banc des accusés

Trois grandes catégories de litiges sont reconnues par le consommateur. Le litige individuel isolé d'abord. Le plus courant, mais aussi le plus commun, c'est le conflit classique avec un réparateur-auto, par exemple. C'est celui, également, qui semble être le plus facile à résoudre... une fois qu'une association a été prévenue, bien entendu. La médiation primaire, c'est-à-dire l'intervention auprès du professionnel pour régler le litige à l'amiable, donne des résultats satisfaisants.

La deuxième catégorie de litige concerne le problème individuel répétitif. L'autocuiseur dangereux provoquant des brûlures en série reste à ce sujet le cas le plus parlant. A ce stade, les associations prennent souvent contact avec le professionnel pour obtenir, de préférence, la réparation des dommages répétitifs ou la cessation des pratiques incriminées et quelquefois le « rappel » ou l'échange des produits. Il reste enfin le haut de gamme du litige ; celui qui concerne l'intérêt collectif des consommateurs. Publicité mensongère, clauses illégales dans un contrat, pratiques anticoncurrentielles. Bref, toutes sortes de réjouissances qui font souvent la « une » de l'actualité de la consommation. Dans ces cas-là, il ne reste qu'une solution : l'action civile.

Au cours des débats, les associations ont évoqué les contacts qu'ils ont sur le terrain avec les fabricants ou commerçants. Les consommateurs semblent établir plus facilement le contact avec des petites et moyennes entreprises et des artisans qu'avec de grosses entreprises. Cependant elles remarquent que les grands distributeurs, sensibles à leur image de marque, ont souvent un service consommateur individualisé et facile à contacter. Ils connaissent les droits, fréquentent les textes et sont prêts à la conciliation... quand cela n'entraîne pas trop de tracas.

Aussi bizarre que cela paraisse, ce sont les petits commerçants ou artisans qui sont les « clients » les plus nombreux des actions des organisations de consommateurs. Les plus nombreux conflits, certes, mais aussi les plus faciles à traiter. Simplement, parce que le petit commerçant ne connaît pas ses droits — et encore moins celui du consommateur — et est donc peu enclin à les respecter. Il reste alors à chercher la solution, et il faut avouer que, dans la plupart des cas, elle se trouve.

Il existe un lieu privilégié de règlement des litiges : il s'agit du tribunal d'instance. « Le juge d'instance, affirme Laurent Denis, directeur de l'I.n.c., est le juge du consommateur par excellence. C'est le juge du logement, du petit litige dont l'enjeu financier est de moins de 20 000 F. Quatre cent soixante tribunaux sont répartis sur le territoire, et ils disposent de larges compétences. Pourtant, cette procédure créée pour le consommateur ne lui permet pas de se trouver dans un réel rapport favorable. Il doit faire appel à un huissier ou à un avocat pour engager cette procédure, donc problème d'argent. C'est au plaignant d'apporter la preuve de la défaillance du produit, donc problème de moyens. Et sans parler des freins psychologiques — le consommateur moyen, surtout issu des couches populaires, n'aime pas paraître devat le juge —, le recours au tribunal d'instance n'est pas une chose simple.

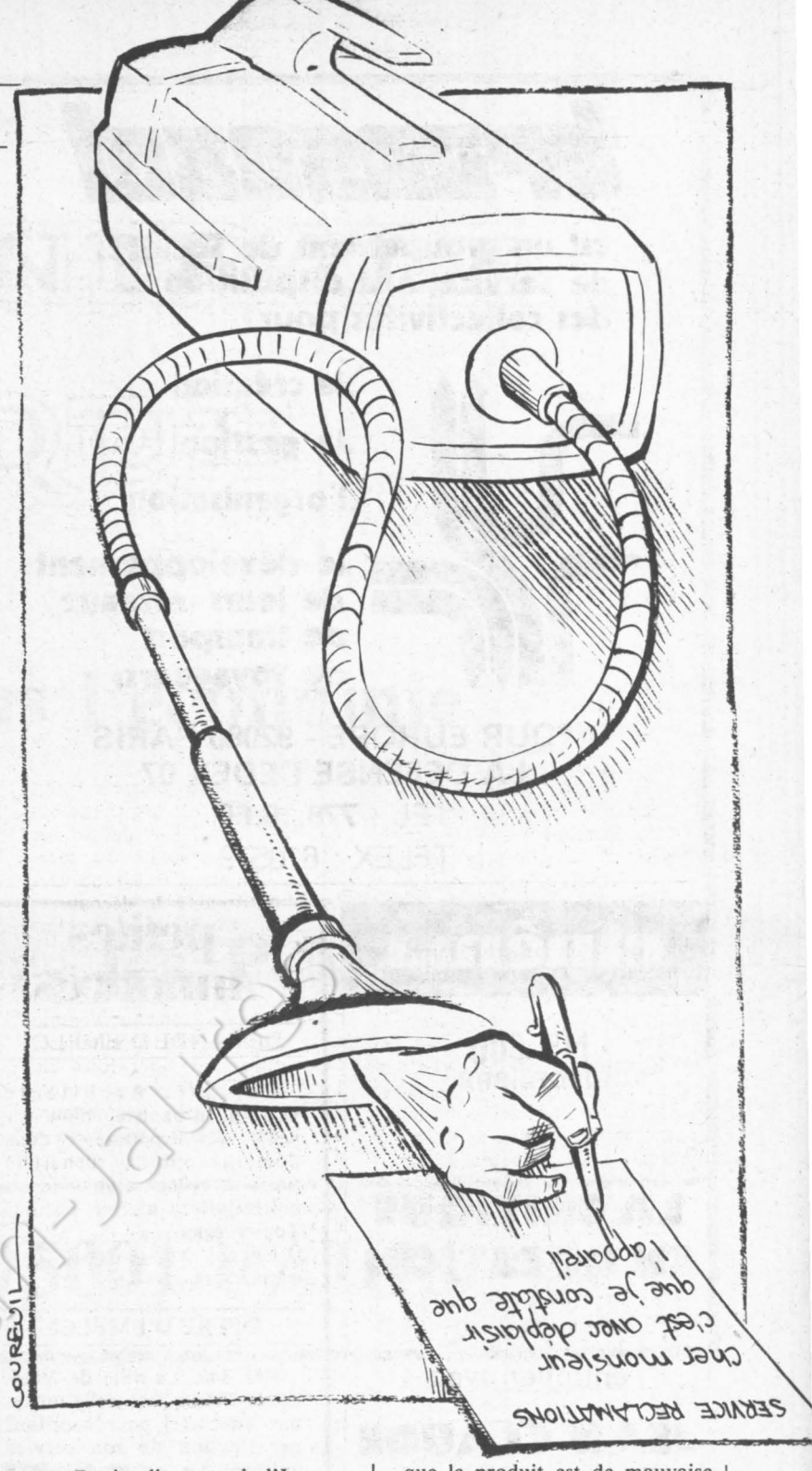

Du conflit simple à l'action de groupe

« Il faut une réforme de la procédure d'instance », précise un vœu des militants associatifs. Il est vrai qu'une simplification des règles du jeu dans le sens du consommateur ne serait pas une mauvaise chose. L'usager plaignant devrait pouvoir se faire représenter par exemple. Il devrait pouvoir bénéficier d'un processus d'expertise, ensuite. Enfin, pourquoi passer par un huissier ? Il devrait pouvoir saisir le juge par lettre. Il est vrai que cette dernière proposition pourrait ouvrir la porte à de nombreux abus... mais après tout, il serait facile de réglementer tout cela. La principale réforme consiste dans la responsabilité du professionnel. Celle-ci devrait être engagée chaque fois qu'il ne peut apporter la preuve que le produit est sans défaut. Ce n'est plus au plaignant d'apporter la preuve que le produit est de mauvaise qualité, c'est au professionnel de prouver l'inverse.

Depuis la loi Royer du 27 décembre 1973, les associations de consommateurs peuvent se porter partie civile devant toutes les juridictions. Selon une étude de l'I.n.c., ce sont plus de 2 500 actions qui ont été engagées au nom de ce texte législatif. Un bilan largement favorable, mais qui est quand même très symbolique. Il n'y a pas de véritable « suivi administratif », par exemple. Le litige reste dans le domaine de la justice et n'est pas suivi, en terme positif, de « bénéfice » pour les consommateurs.

C'est à cause de ce dernier constat que les représentants des consommateurs insistent sur les règlements des litiges en dehors des tribunaux. Il y a bien sûr les moyens de pression, mais les accords négociés, les accords collectifs de la consommation, à partir du moment où chaque partenaire les respecte, sont le plus souvent la meilleure manière d'éviter le litige. « Le développement des litiges de la consommation, précisait Catherine Lalumière, est un phénomène complexe de société qui requiert un ensemble cohérent de mesures. » On en connaît les causes — manque d'informations, déséquilibre entre professionnels et consommateurs, difficultés d'accès à la justice... —, on doit en mesurer les solutions. Information bien sûr, la plus large possible et dans tous les sens (à ce sujet la maison de la consommation de Rennes reste une bonne expérience), une politique efficace de contrôle des textes, favoriser le règlement des litiges... on pourrait encore trouver des pistes. Mais le règlement d'un litige ne passe-t-il pas par cette citation d'un délégué : « Un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès. » Tout le monde aurait à y gagner. ●



L'ANGOISSE DES "PSY"

Le malaise des psychiatres hospitaliers – pourtant rare noyau progressiste du corps médical – s'explique par l'application de réformes – sectorisation et départementalisation – qui leur paraissent contradictoires

PAR PIERRE-YVES POINDRON

L'HISTOIRE de la sectorisation en psychiatrie est, dès le début, marquée par une série d'ambiguïtés, si bien qu'à des avancées expérimentales ont succédé des périodes de recul frileux. Et rien n'est joué. Pour de nombreux psychiatres de secteur, la réforme hospitalière recèle trop d'inconnues et ignore la spécificité de leur discipline.

A l'origine de la sectorisation, un objectif : faire sortir la psychiatrie de l'hôpital pour la rapprocher des patients. Cela, toutefois, n'est pas allé sans mal. On a de la peine à l'imaginer aujourd'hui où n'importe quel divan est à porté d'annuaire. Mais c'est ignorer les cas « lourds », ceux qui gênent et qu'on se refile de service en service. Pour eux, un seul remède a longtemps prévalu : l'enfermement.

Désincarcérer la psychiatrie

Au début du siècle dernier, l'idée de remède est d'ailleurs assez nouvelle. La loi de 1838, pavée de bonnes intentions, inaugure une politique de santé mentale et fut appliquée avec un zèle étonnant ; en l'espace de trente ans, on a construit au moins un hôpital psychiatrique par département. Ce n'est pourtant pas un hasard si la plupart d'entre eux ont été bâtis en rase campagne : la protection du malade et son traitement passaient pas l'isolement. L'ennui, c'est que de l'isolement on est passé très vite à la réclusion. Hors de l'hôpital, point de salut. Et disons-le : point de paix pour la société ; point de doctes psychiatres.

Voilà donc la France du XIXe siècle hérissée d'hôpitaux psychiatriques selon une conception qui pèse encore aujourd'hui du poids de ses réalisations architecturales et de ses pesanteurs organisationnelles sur le développement de pratiques nouvelles, en particulier sur le secteur qui vise précisément à faire entrer la psychiatrie dans la ville et à rapprocher les équipes soignantes du lieu d'habitation de leurs patients.

Faut-il pour autant raser les hôpitaux ? Les Italiens eux-mêmes sont revenus de ces conceptions radicales. Difficile de faire l'économie totale des établissements psychiatriques. Mais de là à tout organiser autour d'une citadelle... il y a des nuances. La psychiatrie a évolué.

« Il faut désincarcérer la psychiatrie. » Ceux qui tiennent ces propos dans l'immédiat après-guerre ont encore en mémoire les théories eugénistes nazies et la triste réalité en France où un tiers des malades mentaux hospitalisés a péri de faim pendant la guerre. En ces temps troublés, l'hôpital n'est même plus un lieu d'asile, mais véritablement un lieu d'enfermement ! Pas étonnant alors que des voix se soient fait entendre pour rompre avec la pratique asilaire.

De plus, la psychiatrie a fait des progrès. La psychanalyse acquiert enfin droit de cité en France. Les travaux de chercheurs comme Laborit ou Delay aboutissent à la découverte en 1952 du premier psychotrope ; ce n'est peut-être pas la panacée, mais ça combat l'angoisse. La vie pour les malades mentaux peut devenir vivable hors de l'enceinte hospitalière. Le mouvement libératoire de l'immédiat après-guerre trouve en ces traitements prometteurs des assises scientifiques à son discours. L'enfermement comme seul recours à la maladie ne se justifie plus.

Certes, il y eut quelques tentatives avant la sectorisation. La psychiatrie privée déjà avait développé, ici ou là, les formules d'hospitalisation ouverte. Déjà en 1936, le directeur parisien de l'hygiène mentale avait créé la première consultation ouverte à Sainte-Anne. Mais il faudra attendre encore plusieurs années pour étendre ce mouvement au secteur public, tenter de modifier le fonctionnement des hôpitaux. Ce n'est en effet qu'en 1960 qu'une circulaire, datée du 15 mars, pose les principes de la sectorisation : la prévention, la prise en charge des malades hors hôpital et l'hospitalisation quand nécessaire sont assurées par une seule et même équipe à l'intérieur d'une zone géo-démographique donnée, « le secteur ». Pas question, toutefois, comme on l'a fait croire de façon caricaturale, de sonner le glas de l'hôpital. Celui-ci doit seulement s'ouvrir. Et la sectorisation veut éviter l'hospitalisation systématique. Pour le malade désormais, plusieurs

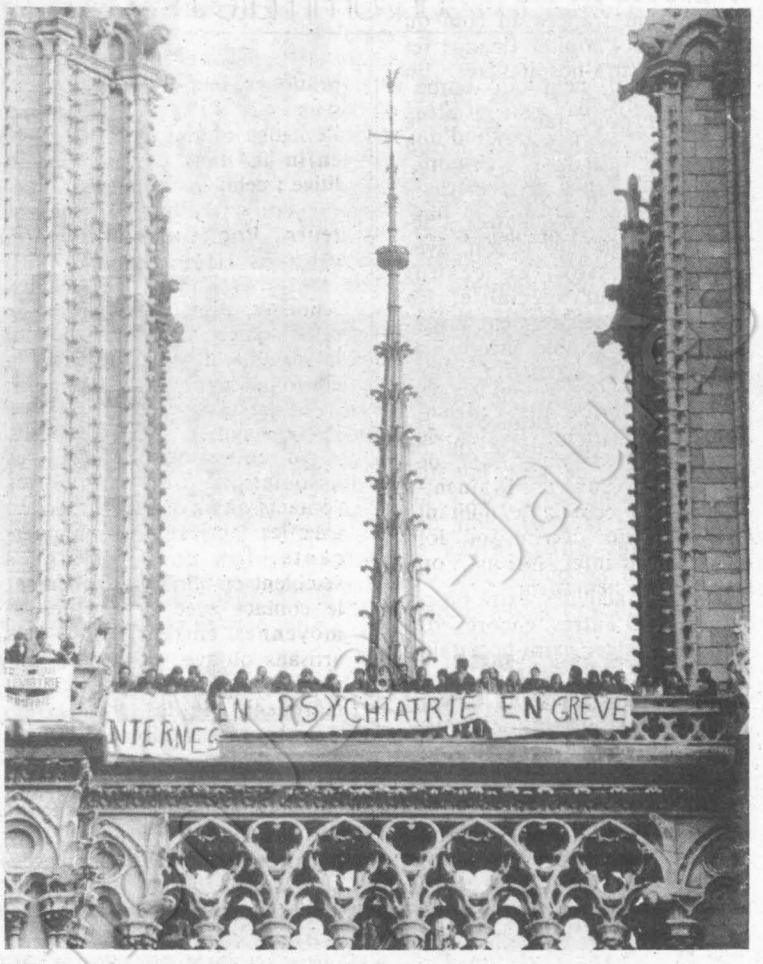

itinéraires sont possibles, qui passent ou non par l'hôpital. Il peut y entrer sans rupture ou en sortir sans déchirement, puisqu'il est accompagné dans ce passage par des praticiens qu'il connaît. L'hôpital n'est plus un ghetto, ce n'est qu'un recours parmi d'autres.

On a fait deux critiques à la sectorisation. Le secteur laisserait peu de possibilités au patient de choisir son thérapeute, faute de praticiens en nombre suffisant. L'objection ne manque pas de pertinence. Certes, en théorie, l'équipe soignante est étoffée et la psychiatrie publique n'est pas le seul mode d'exercice en ville. Il n'empêche que le choix limité de thérapeutes peut rebuter certains malades, et que, au cas où une première expérience se révélerait malheureuse avec un des membres de l'équipe, on imagine mal le patient se confier à nouveau à l'un de ses collègues. Le secteur est perçu comme une entité médicale. Or, s'il est un domaine où la relation librement consentie joue un rôle fondamental dans la cure, c'est bien la psychiatrie. Le problème n'est pas tout à fait résolu.

Deuxième reproche : la sectorisation risquerait de dégénérer en un quadrillage de la population. A cela les psychiatres de secteur répondent en chœur : « Le secteur n'est qu'un filet de protection. Nous sommes les seuls à ne pouvoir refuser un malade, si « lourd », si pénible soit-il. » Filet de protection pour ces malades qui sinon déambulent de service en service.

La seule soupape de sûreté

Toutefois, le risque d'îlotage est à prendre en considération, particulièrement en prévention. Tout dépend de l'équipe soignante. S'il s'agit, sous prétexte de lutte contre la drogue, d'infiltrer un groupe de jeunes, il y a de grandes chances qu'on provoque des réactions de rejet. « De plus, il y a un problème éthique, reconnaît le Dr Alain Julien Bellaïche, psychiatre dans un hôpital de jour pour enfants, et certains médecins ont mal engagé leurs actions de prévention. »

Au regard des services rendus par la sectorisation, ce risque est quand même assez mince. « Depuis la mise en place de secteurs juvéno-infantiles, il y a beaucoup moins d'enfants hospitalisés, affirme un haut fonctionnaire. Plus les enfants sont pris en charge tôt, plus ils ont des chances de s'en sortir. » « Nous sommes trop souvent la seule soupage de sûreté dans des situations anxiogènes à l'école ou ailleurs, déplore Alain Julien Bellaïche. La psychiatrie sert de paravent à un certain nombre de misères ou d'insuffisances . »

(suite en page 24)

Qu'est-ce qui fait bouger les internes en psychiatrie ?

Les internes en psychiatrie sont assez peu satisfaits de la réforme hospitalière et de celle des études médicales. Ceux de la région parisienne se sont déjà mis en grève ; d'autres pourraient les suivre. Pourtant les raisons de ce mécontentement sont très éloignées de celles invoquées par le reste des internes. Ils sont même en porte à faux, en contestant une réforme dont ils approuvent les principes. Beaucoup plus progressistes que le reste du corps médical, les notions de « départementalisation, de collégialité », la dissociation du grade et de la fonction ne les choquent pas en elles-mêmes.

Alors, qu'est-ce qui fait bouger les internes en psychiatrie ? « La réforme, disent-ils, ignore les spécificités de notre discipline. »

C'est surtout au niveau de la formation que les craintes sont les plus évidentes. « La réforme des études médicales, votée en décembre 1982, explique une interne du C.h.s. d'Etampes, institue l'internat unique et donc supprime le recrutement spécifique existant jusque-là par le biais des concours régionaux des internes des hôpitaux psychiatriques. Nous constatons que les modalités du nouvel internat ne respectent pas les aspects propres à la discipline psychiatrique : 80 % de questions médicales et 20 % de coefficients de motivation. » Ils demandent donc que les décrets d'application laissent une part plus large aux coefficients de motivation.

Deuxième crainte : l'insuffisance des postes : « Dans le cadre de la réforme, le nombre des internes en psychiatrie passerait de 3 000 actuellement à 500 à terme, ce qui ne permettrait même pas le renouvellement des psychiatres de service public. » C'est pourquoi les internes demandent que l'ensemble des services de psychiatrie, qu'ils soient hospitalo-universitaires ou non, soient qualifiants et mis au choix. On touche là à une revendication beaucoup plus profonde, puisqu'il s'agit d'une remise en cause du « monopole » hospitalo-universitaire en matière d'enseignement. « L'enjeu, nous dit cette interne, est la récupération idéologique de l'enseignement dans le sens d'une conception neuro-biologique de la maladie mentale et donc d'un retour à la neuropsychiatrie, abolie en mai 68. »

De même, les internes en psychiatrie redoutent que la psychiatrie infanto-juvénile soit annexée à la pédiatrie, ce qui, c'est vrai, poserait problème.

Il n'est donc pas étonnant que le mouvement soit particulièrement suivi par les psychiatres de secteur. Le secteur est-il menacé de disparition ? Nous n'irons pas jusque-là. Eux le craignent toutefois, et leurs propositions visent à lui redonner sa place. Ils demandent par exemple « que tous les services de secteur aient fonction et vocation de recherche et d'enseignement ».

C'est là où intervient la réforme hospitalière. Pour les psychiatres, il faut reconnaître la spécificité de leur discipline dans le projet de départementalisation (voir aussi article ci-contre). Le principe de cette réorganisation hospitalière n'est pas contesté, mais ils estiment qu'il y a une lacune : « Nous ne pouvons que constater à la lecture des textes que la psychiatrie de secteur public, qui gère une part énorme du domaine de la santé mentale en France (120 000 patients hospitalisés, 600 000 patients pris en charge sur le secteur), est la grande oubliée des réformes en cours et ce, en dépit des options prises par le gouvernement au lendemain du 10 mai. »

Il n'est sans doute pas souhaitable que le secteur soit le seul mode d'exercice, mais l'ignorer dans les textes entraînerait sans doute une grave désorganisation. Les craintes à ce sujet sont sans doute un peu exagérées, mais le malaise est réel chez les psychiatres.

P.-Y.P.

(suite de la page 23)

Quadrillage de la population, la présence de psychiatres hors des hôpitaux ? N'exagérons rien. Qu'est-il préférable de faire lorsqu'un malade « fait une crise » : le faire embarquer par la police dans une ambulance ou faire venir chez lui un psychiatre pour lui proposer un traitement ? Mais il faut sans doute mettre les points sur les i auprès de la population : le psychiatre n'est pas le garde-fou de la société.

Un système boiteux

L'équipe soignante partage son temps entre le dispensaire en ville et l'hôpital. Comment intégrer l'hôpital à la philosophie du secteur ? N'est-ce pas un paradoxe de vouloir ouvrir sur la ville un hôpital qui en est généralement assez éloigné ? Il y a plus qu'un problème pratique : l'hôpital du XIXe siècle est inadapté au secteur.

La réforme de la sectorisation a été bien timide, car elle n'a guère donné aux équipes les moyens de fonctionner. Les pouvoirs publics, les collectivités locales se sont vite effrayées de leur audace. Ce n'est qu'à partir de 1972 que les dimensions du secteur ont été précisées (une zone géographique pour 70 à 90 000 habitants pour les adultes, l'intersecteur juvéno-infantile regroupant trois secteurs). A la même époque sont mises au point les conditions de rémunération et de financement de l'activité extra-hospitalière. Mais le système est boiteux. Les activités extra-hospitalières sont budgétisées par le conseil général et les activités intra-hospitalières donnent lieu actuellement à des prix de journée comme n'importe quel autre hôpital. Vieille dichotomie entre la prévention relevant des finances publiques et le curatif pris en charge par la Sécurité sociale. Selon Alain Bellaïche : « La création du secteur a été conçue dans l'ambiguïté la plus totale. On a appelé prévention toutes les activités extra-hospitalières et soins les activités intra-hospitalières, alors qu'en psychiatrie, dès qu'il y a prévention, il y a activité thérapeutique. »

Cette faiblesse constitutive entrave toujours le développement de la sectorisation. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. D'un département à l'autre, les budgets consacrés aux activités dites préventives varient dans des proportions considérables : de 1 à 27. Et l'hôpital, parallèlement, se taille la part du lion : l'ensemble des hôpitaux psychiatriques en 1981 ont coûté 14 milliards de francs à la Sécurité sociale, alors que les activités extra-hospitalières tournaient avec un milliard de francs.

Cette organisation financière est particulièrement perverse, comme l'explique Alain Bellaïche : « Le prix de journée joue le rôle d'une force centripède, attirant les malades à l'hôpital ; la sectorisation, elle, vise justement à vider les hôpitaux. » Il y a alors au sein même de l'hôpital des rapports de forces entre l'administration, soucieuse de son budget fait de prix de journée, et l'équipe soignante. Au mieux, lorsque l'administration encourage les activités hors hôpital, il y a des arrangements avec le ciel qui, pour n'être pas très réglementaires, sont frappés au coin du bon sens : l'hôpital finance les activités extra-hospitalières. En principe, ce n'est pas prévu. « Il faut donc faire un choix politique, trancher le nœud gordien », estime le Dr Bellaïche. Grâce au budget global ? Beaucoup de psychiatres l'accueillent, non sans raison, avec circonspection, en ce qui concerne leur spécialité. La notion de « département hospitalier » leur semble encore inadaptée à leur activité. Certains ont même peur qu'elle enterre la sectorisation. Beaucoup redoutent que leur service, qui ne nécessite pas de gros investissements, « passe à l'as » au moment de la répartition des enveloppes budgétaires et qu'ainsi on ne puisse plus déployer les activités extra-hospitalières. D'autres encore, qui ont un budget extra-hospitalier convenable, ont peur qu'il soit diminué dans un souci d'égalisation des budgets globaux. Pour mettre fin à ces ambiguïtés budgétaires, la commission « des affaires sanitaires et sociales » du Parti socialiste, favorable au « secteur », propose dans le cadre du budget global que l'unité de gestion soit décentralisée et qu'on inaugure une gestion par objectifs. Mais surtout, comme l'explique le Dr Bellaïche, la commission du P.s. « propose la création d'un établissement public de santé mentale, qui gérerait les soins à dispenser dans une zone géographique donnée. Cet établissement comprendrait un certain nombre de départements hospitaliers groupant des unités fonctionnelles. L'hôpital psychiatrique ferait partie de l'établissement public de santé mentale — un même hôpital pouvant même être partagé entre plusieurs zones ».

L'hôpital psychiatrique ne serait plus l'entité juridique, dispensatrice de la manne financière. C'est sans doute une des solutions pour diversifier les activités thérapeutiques dans de saines conditions budgétaires. ●

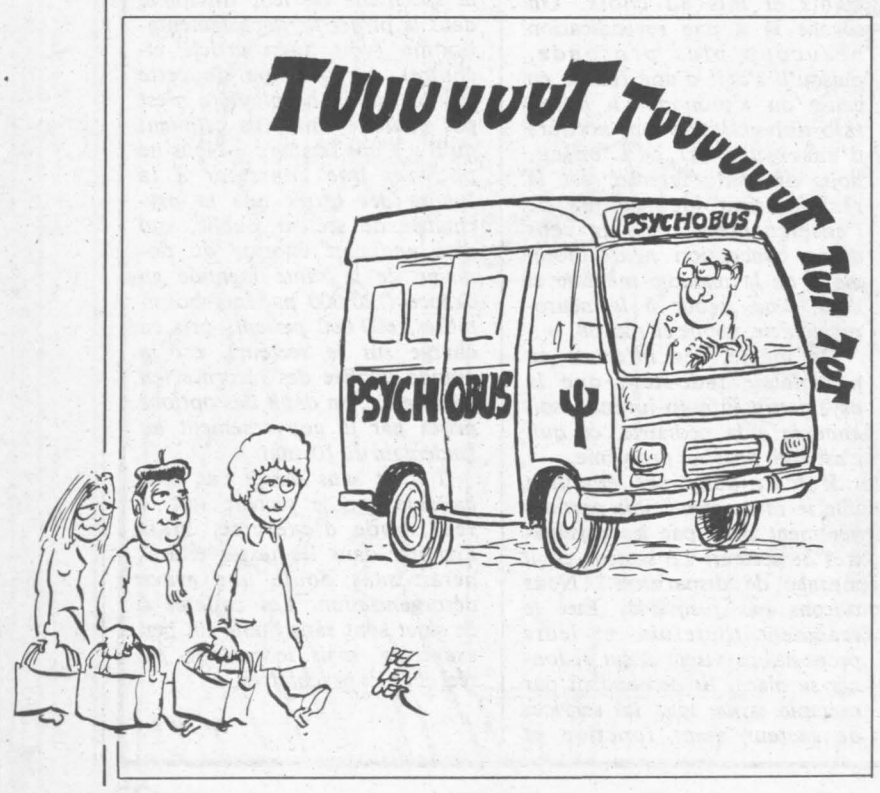

Sygma

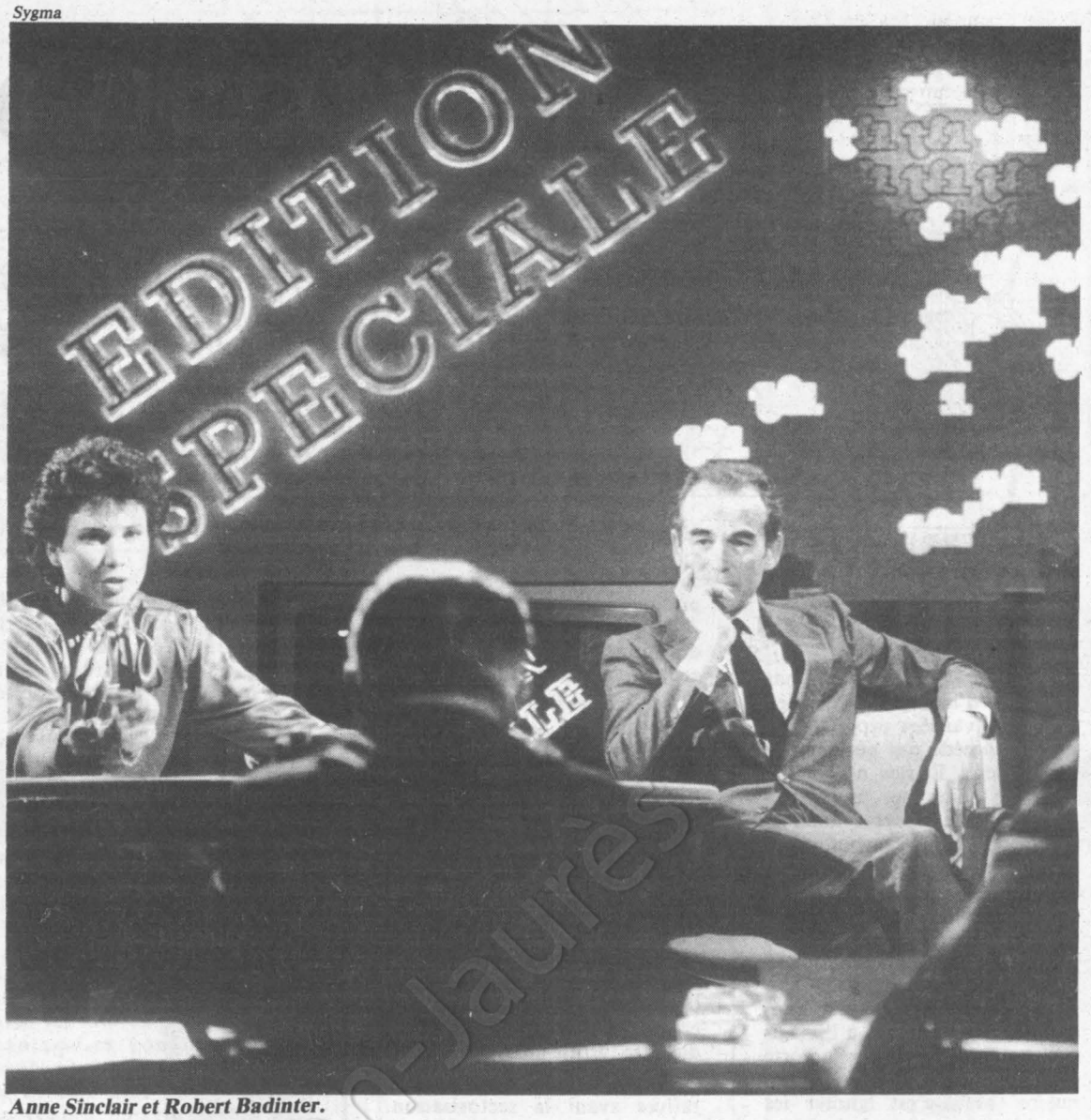

Anne Sinclair et Robert Badinter.

LA SEMAINE BADINTER

Agenda chargé, la semaine dernière, pour Robert Badinter, qui a participé mardi à la "Journée nationale des associations d'aide aux victimes" et inauguré, mercredi sur T.f.1, le nouveau magazine d'Anne Sinclair, "Edition spéciale"

PAR PAUL LEDUC

PROMPTE à stigmatiser les très rares — mais toujours regrettables — échecs en matière de libérations conditionnelles, une partie de la presse a longtemps fait la fine bouche devant la politique nouvelle en faveur des victimes. Pourquoi privilégier la cavale d'un tueur, voire la publication ignoble des photos de la jeune Hollandaise assassinée par un Japonais dément et anthropophage, sinon pour flatter les plus bas instincts d'une partie de l'opinion. C'est plus accrocheur et, semble-t-il, plus facile à vendre que, par exemple, la présentation, toujours un peu laborieuse, des diverses mesures adoptées au profit des victimes. De tels choix journalistiques ne sauraient en aucun cas remettre en cause l'existence d'une presse libre et indépendante. Ils en éclairent cependant les limites et indiquent bien les excès où peut conduire la priorité accordée par certains groupes de presse à un mercantilisme de choc.

Un goût aveugle du profit n'explique pas tout. Comment ignorer les retombées politiques de ce qui entretient le sentiment d'insécurité et contribue à déformer le sens de l'action conduite par le ministère de la Justice ? Ce double objectif, la presse d'opposition n'est pas seule à le poursuivre. L'Association professionnelle des magistrats (A.p.m.), organisation qui regroupe la fraction la plus réactionnaire de la magistrature, en a apporté samedi, lors d'un mini-congrès, une triste démonstration. L'A.p.m. s'est livrée à une caricature outrancière de l'action de Robert Badinter, tout en se réclamant du plus strict apolitisme. Bien entendu ! Le rapport sur la sécurité présenté par Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces sous Alain Peyrefitte et l'un des pères de la défunte loi « Sécurité et liberté », n'a pas contribué à relever le « débat ».

Inadmissibles carences

Le contraste avec le congrès du Syndicat de la magistrature (S.m.), qui se tenait dans les mêmes lieux le week-end précédent, a frappé les observateurs et pas seulement en raison des orientations opposées des deux organisations. Le S.m. n'a pas, lui non plus, ménagé la gauche. S'il soutient les grandes orientations de Badinter, il a sévèrement mis en cause la nouvelle législation sur les immigrés en situation irrégulière. Le S.m. s'est ému de ce que plusieurs centaines d'entre eux aient déjà été reconduits à la frontière, en application de cette loi, avant même que toutes les voies de recours n'aient été épuisées.

L'adhésion globale du S.m. aux orientations actuelles de Badinter prend donc la forme d'un soutien critique qui tranche avec bonheur sur l'opposition systématique, totalement négative, de l'A.p.m. Il est pourtant certaines réformes dont nul ne saurait contester l'utilité. L'action en faveur des victimes, dont Badinter a fait l'une de ses priorités dès son arrivée à la chancellerie, est de celles-là.

« Tout ce qui est de nature à servir les victimes et à prévenir la délinquance, en particulier la récidive, est essentiel au point de tension sociale où nous sommes », a déclaré le ministre mardi dernier. S'il a été tant accompli en deux ans et demi, c'est qu'avant l'arrivée de la gauche au gouvernement la droite parlait déjà beaucoup des victimes mais faisait très peu pour elles. Le ministre de la Justice a souligné « la solitude des victimes, d'autant plus forte qu'elles sont traumatisées ». Ignorant leurs droits, se sentant rejetées par une institution judiciaire complexe, ne bénéficiant pas de l'aide de services d'accueil ni d'avocats commis d'office, les victimes subissaient en outre les conséquences d'une législation insuffisante. Elles rencontraient des difficultés jusque dans l'exécution des jugements en leur faveur. C'est à ces inadmissibles carences que Badinter a décidé de s'attaquer.

Un grand pas a déjà été fait pour informer, accueillir et soutenir les victimes. Un bureau des victimes, dirigé par Marie-Pierre de Liège, a été installé au ministère pour coordonner l'action dans ce domaine. Pour la première fois, un crédit d'un million de francs a été prévu au budget de 1983 pour subventionner les associations d'aide aux victimes. Ce budget sera triplé l'an prochain. Et la poursuite de cet effort a été intégrée parmi les priorités du IXe Plan.

Préfacé par Badinter, un Guide des droits des victimes (éd. Gallimard) a été publié par le ministère de la Justice. Son grand succès tient à l'étendue des besoins, mais aussi à ses qualités : il expose clairement et complètement les différents cas de figure possible et la démarche à suivre chaque fois. Une première série de neuf fiches d'informations pratiques, tirée chacune à

200 000 exemplaires, a été distribuée dans les palais de justice, les mairies, les postes et les centres sociaux où chacun peut s'en procurer sur des présentoirs. Enfin, les imprimés adressés aux victimes par la justice ont été simplifiés et modifiés de manière à les rendre plus compréhensibles.

Pour l'accueil des justiciables, un module « Justice accueil » a été spécialement conçu. Badinter a inauguré le premier, l'an passé, au palais de justice de Rouen. La plupart des tribunaux en seront progressivement équipés. Bien sûr, cela suppose aussi un personnel qui sache entendre et conseiller les justiciables désorientés.

Le gros « morceau », c'est toutefois l'assistance immédiate aux victimes à laquelle se consacrent déjà une vingtaine d'associations animées par des bénévoles et financées par le ministère. D'autres associations sont en projet, l'objectif étant de couvrir à terme l'ensemble des tribunaux de grande instance. Le but de ces associations est d'assister moralement et, ou financièrement, le plus vite possible les victimes en détresse. Faire venir un serrurier chez une personne âgée qui vient d'être cambriolée, aider une femme battue à trouver un hébergement, avancer de quoi payer ses traites, son loyer et sa nourriture à une vieille femme qui s'est fait voler son sac avec sa pension trimestrielle, éclairer les victimes sur leurs droits et les orienter ou les assister dans leurs démarches — par exemple face à une compagnie d'assurances peu pressée de remplir ses obligations après un jugement — enfin et surtout aller trouver ces personnes traumatisées, les écouter et leur montrer qu'elles ne sont pas abandonnées à elles-mêmes, telle est, pour l'essentiel, la solidarité concrète que manifestent les associations. Plusieurs centaines de justiciables en ont déjà bénéficié ces derniers mois.

« Patriotisme judiciaire »

Pour compléter ce dispositif, une loi votée le 8 juillet dernier renforce la protection des victimes et améliore le système de leur indemnisation par l'Etat. S'il a consicence de l'importance de la tâche accomplie, Badinter n'entend pas en rester là. Et après avoir remercié les participants à la « Journée nationale des associations d'aide aux victimes » pour leur dévouement, il les a appelés à « l'imagination, la lucidité, la prudence et la maîtrise de soi » dans l'exploration de nouvelles pistes pour mieux faire face aux besoins.

Capable de traiter pendant des heures de ce seul sujet, Badinter a dû s'en tenir à l'essentiel, le lendemain, à T.f.1 où il lui fallut s'expliquer sur sa politique globale et sur lui-même en moins d'une heure et demie. Mission accomplie, serait-on tenté de dire, en observant la mollesse des réactions de la presse de droite. Aux griefs habituels adressés à la justice — lente, chère, complexe, laxiste... — Badinter a répondu calmement, approuvant ici, corrigeant ou réfutant-là. Pauvre mais sévère, la justice est débordée, et le ministre a montré qu'il s'employait à en améliorer le fonctionnement — suppresion des juridictions d'exception, de la peine de mort, des lois « anti-casseur » et « sécurité et liberté », refonte des codes napoléoniens. Frédéric Pottecher a témoigné, avec conviction et chaleur, sur une réalité carcérale pénible qui se situe aux antipodes de la légendaire « prison trois étoiles ».

Sachant les convictions de Badinter et l'importance de l'œuvre qu'il a déjà accomplie, on ne pouvait douter de ce « patriotisme judiciaire » dont il s'est réclamé en conclusion. A juste titre. ●

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

T.f.1 « Le Château magique », émission de Dominique Webb, 20 h 35.

Première d'une nouvelle émission menée de main de maître par l'illusionniste Dominique Webb. Pour l'éviter en famille.

« La Vie de Berlioz », série de François Boyer ; réalisation de Jacques Trébouta. Episode nº 5, 21 h 40.

Nouvelle passion romantique pour Berlioz : Liouba la russe. Le tout sur fond de « Damnation de Faust ». Une façon de savourer le grand frisson.

A.2 « Thérèse Humbert », série de Jean-Claude Grumberg ; réalisation de Marcel Bluwal, dernier épisode, 20 h 35.

Sans savoir qu'il met le doigt sur la plaie, le brave maître Dumort ordonne une expertise du coffre des Humbert censé renfermer les fameux cent millions... Mais ce jour-là, Thérèse et les siens sont partis en cavale. Et voilà. C'est fini. Sans trop de tristesse puisque Signoret, Grumberg et Bluwal nous mijotent d'ores et déjà un nouveau dossier — peut-être l'affaire Caillaux. A très vite !

« Apostrophes », émission de Bernard Pivot, 21 h 35.

Un numéro spécial entièrement consacré à Soljenitsyne, que Pivot est allé interviewer chez lui aux Etats-Unis.

Ciné-club : cycle Charlie Chaplin : « les Feux de la rampe », 23 h 10.

1952 : vidé, épuisé, surveillé par la trop fameuse commission des activités anti-américaines, Charlie Chaplin songeait à quitter les Etats-Unis pour l'Europe. D'une certaine façon, cet amer et émouvant portrait d'un artiste vieillissant évoque cette époque troublée de la vie de Charlot. Avec, en second et génial plan, Buster Keaton dont la carrière en déchéance a servi de canevas au thème du film.

F.r.3 Vendredi, magazine d'André Campana : « la Terre introuvable », reportage de Marc Meimon, Antoine-Léonard Maestrati et Philippe Guinet, 20 h 35.

Avec Yasser Arafat encerclé à Tripoli, on a bien cru vivre le dernier acte d'un drame qui dure depuis toujours. Mais le problème reste posé : que vont devenir les quatre millions d'hommes en quête d'une nationalité et d'un Etat ? Une émission à ne pas manquer.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

F.r.3 « La Dame aux camélias », version télévisée du film de Mauro Bolognini. Première partie, 20 h 35.

C'est la Traviata moins le style inimitable que lui a conféré Verdi. Inspiré directement du roman d'Alexandre Dumas fils, le film un peu chichiteux de Bolognini voudrait ressembler à une œuvre de Visconti. Mais n'est pas Luchino qui veut... Avec Isabelle Huppert dans le rôle de la courtisane qui se mourait d'un nénuphar dans les poumons.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

T.f.1 « Les Professionnels », de Richard Brooks, 20 h 35.

En pleine guérilla mexicaine, quatre « professionnels » de la révolution chargés de lutter contre les autochtones se découvrent soudain plus proches de la révolte mexicaine que de l'argent américain. Belle et noble cause illustrée par Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan et Jack Palance. Avec, en plus, Claudia Cardinale.

F.r.3 Cinéma de minuit. Cycle Henry King : « Stanley and Livingstone », 22 h 30.

Mais où est donc passé cet aventurier de docteur Livingstone parti au cœur de l'Afrique ? Un journaliste enquête. Du solide américain avec le regretté Spencer Tracy.

LUNDI 12 DÉCEMBRE

T.f.1 « 125, rue Montmartre », de Gilles Grangier, 20 h 35.

Imbroglio policier avec cadavre dans le couloir et coupable tout désigné clamant son innocence. Lino Ventura, Robert Hirsch, Jean Desailly et Andrea Parisy sont chargés de démêler l'écheveau.

A.2 Opéra : « Saint-François d'Assise », d'Olivier Messiaen — mise en scène de Sandro Sequi — direction musicale de Seiji Ozawa — en simultané sur France-Musique, 20 h 35.

Alors qu'il est encore à l'affiche au palais Garnier, voici l'opéra de Messiaen déjà programmé sur le petit écran. Quelle diligence ! Une soirée à retenir, donc, principalement pour l'interprétation de José van Dam et de Christiane Eda-Pierre ainsi que pour le fabuleux travail orchestral que l'on doit à Seiji Ozawa, familier des œuvres d'Olivier Messiaen. Un programme luxueux qui se terminera fort tard (comptez une heure du matin) et nous permettra en plus, lors du premier entracte, de réfléchir sur le théâtre et l'opéra en compagnie de toute l'équipe de l'émission « Plaisir du théâtre » qui recevra Patrice Chéreau.

F.r.3 « Les Granges brûlées », de Jean Chapot, 20 h 35.

Dans un climat rappelant l'affaire Dominici, l'histoire d'un « clan » familial qui fait front à la justice. Signoret en femme patriarche vaut le détour.

MARDI 13 DÉCEMBRE

T.f.1 Un homme de liberté : Jean Moulin (voir encadré).

A.2 « Une sale affaire », de Alain Bonnot, 20 h 40.

Usant de la crédulité d'une jeune femme, un flic déguisé en journaliste va plonger toute une famille dans le drame. Un film moyen sur les fraudes politiques, mais Marlène Jobert y est irrésistible. Quant à Victor Lanoux, chacun sa faiblesse, moi je craque...

F.r.3 Pourquoi ? D'Anouk Bernard, 21 h 50.

Re-belote sur la drogue et ses conséquences. Toujours d'actualité, hélas ! Avec Etienne Bierry.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

T.f.1 Les mercredis de l'information : « les Petits Damnés de la Terre », reportage de Michel Honorin et Tony Comiti, 20 h 35.

Un peu partout dans le monde, des mômes sont exploités pour de rudes travaux. Explorations minières, usines, déchargements en tout genre, ils ont dix, douze ans et, parfois, en crèvent. Cela se passe aujourd'hui, en 1983, dans des pays dits « civilisés ». N'est-ce pas madame Thatcher ?

A.2 Aéroport : « le Ciel et le Feu », de Roger Burckhardt par la communauté des télévisions francophones et la télévision suisse romande, 20 h 35.

Ce téléfilm s'inspire directement du détournement par le Front populaire de libération de la Palestine d'un Boeing helvétique en Jordanie, le 6 septembre 1970. Les réalisateurs l'ont écrit après avoir recueilli les témoignages de quelques passagers dont un haut fonctionnaire bernois qui a posé sur ses gêoliers un regard sans préjugés.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

T.f.1 « Mort d'un piéton », téléfilm de Pierre Billard, 20 h 35.

Personnage banal peu habitué à manier une voiture, Gaston Brunel, directeur du contentieux dans une compagnie d'assurances, renverse un soir un piéton dans une rue obscure de la banlieue parisienne. Obsédé par cet accident à la suite duquel il a pris la fuite, Gaston revient le lendemain s'enquérir des nouvelles de la victime. N'apprenant rien, il s'apprête à repartir mais, cette fois, c'est lui qui est renversé...

« L'Art au monde des ténèbres », émission de Mario Ruspoli en collaboration avec le ministère de la Culture : « l'Age du renne », 22 h 10.

Deuxième volet (j'avais oublié de vous causer du premier) d'une magnifique série de quatre émissions consacrées à l'homme préhistorique. Ce soir l'histoire des origines de Lascaux.

A.2 « Marco-Polo », feuilleton de David Butler, Vincenzo Labella et Giuliano Montaldo, épisode nº 1, 20 h 35.

Parti de Venise et parvenu jusqu'à Pékin (Cambaluc à l'époque), Marco Polo ne fut pas seulement un grand voyageur, mais aussi un témoin privilégié de la vie quotidienne de l'Extrême-Orient aux XIIIe et XIVe siècles. On lui doit notamment les premiers récits des rapports sino-japonais, alors totalement ignorés de tous. C'est grâce à lui également que parvinrent en Occident les toutes premières armes blanches japonaises que les empereurs chinois recevaient en cadeau. Espérons que cette colossale fresque italienne parviendra à rendre avec éclat et vérité toutes les multiples facettes de cette personnalité hors du commun.

F.r.3 Ciné-passion, émission de Marie-Christine Barrault : « Lettre écarlate » de Wim Wenders, 20 h 35.

Tirée du célèbre roman de Nathaniel Hawthorne, cette histoire d'adultère n'a hélas ! pas trouvé en Wim Wenders un cinéaste capable de transposer en images tout le soufre du XVIIe siècle d'une Nouvelle-Angleterre habitée par les puritains issus du Mayflower. Mais peut-être cette impression de flottement approximatif est-elle due à l'interprétation fort peu convaincante de Senta Berger et de Lou Castel ? Toujours est-il qu'il s'agit là d'un ratage du grand Wim Wenders. Ce sont des choses qui arrivent.

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

L'émission de la semaine : « Jean Moulin, un homme de liberté », film de Bernard Lambert et Alain Périsson — production de l'I.n.a. en collaboration avec le ministère de la Culture, T.f.1 mardi 13 décembre, 20 h 35.

A l'heure des prétendues révélations de Klaus Barbie et des magouilles noirâtres de Jacques Vergès ; à l'heure également où — ironie du sort — nous entrons dans le quarantième anniversaire de la mort de Jean Moulin, l'émission de Bernard Lambert et Alain Périsson tombe à pic pour remettre en place les déjà vieilles pièces d'un puzzle fort obscur qui commence à l'automne quarante pour s'achever tragiquement de la façon que l'on sait le 21 juin 1943. Voulant sans doute rompre avec les traditionnelles commémorations filmées qui ne sont qu'assemblage d'archives, les deux réalisateurs de ce document ont préféré donner la parole aux principaux témoins et acteurs de la Résistance, les chargeant de raconter eux-même l'itinéraire de Jean Moulin sans toutefois réveiller les soupçons de Caluire.

Ce parti pris, qui ajoute en sincérité et en authenticité à bien des documents d'époque, possède aussi hélas ! le don d'embrouiller considérablement une époque déjà compliquée. De Daniel Cordier, secrétaire et historiographe de Jean Moulin, à Henri Frenay, chef du mouvement « Combat », en passant par le colonel Passy, Lucie et Raymond Aubrac, les témoignages se suivent et se recoupent sans réellement s'éclaircir les uns les autres. Si la vie de Jean Moulin — dont on découvre d'émouvantes images de jeunesse tirées de films d'amateurs — demeure évidente, nette et sans faille dans son extrême logique, les dissensions multiples entre tous les chefs du combat de l'ombre n'en ressortent pas plus limpides qu'avant.

En résumé : un film honnête pour professionnels de l'histoire que les enfants des écoles risquent de prendre pour un récit passablement kafkaïen. Et ne ratez surtout pas les cocasses interventions de Claude Bourdet racontant des entrevues avec André Malraux et expliquant avec un redoutable talent d'imitateur comment ce dernier « attendit 1944 pour faire la Résistance ».



NON, NON, L'OPERA N'EST PAS MORT CAR MESSIAEN CREE ENCORE

Et pas seulement Olivier Messiaen mais Luciano Berio, mais Karlheinz Stockhausen, mais Luigi Nono ou Gyorgy Ligeti et tant d'autres. La création lyrique ne s'est pas arrêtée à Verdi... mais on pourrait le croire à voir les programmations des grandes salles lyriques

Bernand



« Au grand soleil d'amour chargé » de Luigi Nono, à l'Opéra de Lyon en 1982.



Sygma

La déesse de la mort dans « les Soldats » de Bernd-Alois Zimmermann dans la mise en scène de Ken Russell, à Lyon, encore, en 1982.

PAR FABIAN GASTELLIER

ILS sont venus, ils sont tous là. Depuis une quinzaine de jours, tous les moyens sont bons pour arriver jusqu'en France, destination la capitale. En voiture, en car, en train, en charter et peut-être même en vélo pour les plus coriaces, des foules bigarrées se précipitent chez nous des quatre coins du monde. Le beaujolais nouveau ? Une revalorisation subite de la côte de bœuf sauce béarnaise ? Des soirées gratuites au Moulin-Rouge ? Une opération super-soldes sur nos célèbres parfums ? Pas du tout. Négligeant boutiques, restaurants et Gay Paris, ces faux touristes n'ont qu'un objectif : envahir le palais Garnier. Parce qu'on y crée un opéra, le « Saint François d'Assise » d'Olivier Messiaen (1), et qu'une création lyrique c'est aussi rare qu'un trèfle à quatre feuilles dans un champ de luzerne. D'où l'affolement des mélomanes en manque de nouveauté, saturés par la énième « Tosca » programmée chez eux, et qui veulent que ça bouge.

Univers étrangement oublieux... A en croire ce bouleversement général saisissant les locations par correspondance, les files d'attente et les « une » des journaux, on pourrait penser que entre la désormais mythique « Lulu » qu'Alban Berg laissa inachevée en 1935 et l'œuvre de Messiaen, le terrain opératique n'était qu'un Waterloo morne plaine. Faisons les comptes. En quarante-huit ans, si l'on n'a certes pas vécu sur le rythme trépidant du XIXe siècle où les créations se bousculaient, une vingtaine de compositeurs — et pas des moindres puisque Richard Strauss et Serge Prokofiev sont parmi eux — ont quand même donné le jour à plus de quarante opéras pouvant sans rougir entrer au Panthéon des compositions de qualité. Tous ne versent peut-être pas dans le génie mais, comparés à ces immortels trésors que sont, par exemple, « le Porteur d'eau » de Chérubini, « la Dame blanche » de Boïeldieu, « le Postillon de Longjumeau » d'Adolphe Adam, « Lakmé » de Léo Delibes ou même certains Verdi de jeunesse particulièrement tartissimes, des partitions comme « les Diables de Loudun » de Krysztof Penderecki ou « Boulevard solitude » de Hans-Werner Henze ont parfaitement droit de cité.

Immédiate amnésie

En fait, depuis la fin de la seconde école de Vienne symbolisée par Schönberg, Berg et Webern et dont l'audace musicale a créé un effet de rupture, on n'a jamais cessé de créer à l'opéra. Seulement, on ne veut pas l'admettre. Ou bien, frappés d'immédiate amnésie, on efface dans l'instant tout ce qui naît : « A Milan, entre 1927 — première de la « Turandot » de Puccini — et 1950, on a créé tous les ans et l'on n'a jamais cessé de jouer les compositeurs contemporains », explique Sergio Segalini, rédacteur en chef de la revue « Opéra international ». Panorama qu'il convient tout de même de scinder en deux : un pemier temps, suivant la guerre de 14-18, où les activités lyriques ont marché à peu près aussi bien qu'au siècle dernier et un second temps, après 1945, marqué par un ralentissement notoire des commandes.

« Dans l'art aussi, la Seconde Guerre mondiale a créé un état de choc, précise encore Sergio Segalini. La guerre de 14, qui fut malgré tout très localisée, n'a joué en phénomène de rejet que pour quelques groupes privilégiés d'individus — dadaïstes, surréalistes ; alors que celle de 1940 a touché un maximum de gens, ne serait-ce que par les génocides ou par le phénomène brutal de la bombe. Cette impression de chaos terminal nous a très nettement poussés à nous replier sur notre passé, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant. »

Fine analyse. Après Auschwitz et Hiroshima, le monde entier se réveille comme paralysé. Impossible d'aller de l'avant dans l'immédiat, il faut d'abord colmater les brèches. Et comme partout on reconstruit, pourquoi ne reconstruirait-on pas la culture ? D'une certaine façon, c'est ce message-là que deux génies de la seconde moitié du vingtième siècle, Wieland Wagner et Maria Callas, ont compris : avant de parvenir à créer de nouveau des œuvres durables et acceptées comme telles, il nous faut faire le point sur notre héritage, notre patrimoine, sur ce que l'histoire nous a légué. Et Wieland Wagner, petit-fils du compositeur, inventa la mise en scène avec la réouverture de Bayreuth en 1951, cependant que Callas allait réinventer le chant, exhumant du fond des âges tout un répertoire oublié que l'on ne savait plus chanter. Deux façons de relire, de redécouvrir le passé pour, demain, être à même de mieux affronter l'avenir. C.q.f.d. et voilà pourquoi nous tâtonnons à l'intérieur d'une immense parenthèse tout entière tissée de réflexions.

Car nous tâtonnons. Car, mine de rien, nous continuons d'alimenter le patrimoine. Car, sans en avoir l'air, les compositeurs créent. Depuis plus de trente ans, si l'on excepte Poulenc pour la France, Britten et, à un moindre niveau, Michael Tippett pour l'Angleterre ainsi que le cas particulier posé par le Hongrois Gyorgy Ligeti, ceux qui contribuent au répertoire de l'opéra contemporain sont en majorité italiens et allemands. Rien que de plus normal si l'on considère qu'historiquement la tradition d'écriture vocale et de chant a ses racines les plus solides ancrées dans ces deux pays (pouvoir aligner sans effort aucun, une liste commune regroupant entre autres Verdi, Donizetti, Puccini, Glück, Mozart, Weber et Wagner n'est pas un petit honneur), alors que la France, pour ne prendre que cet exemple, a plutôt la littérature comme expression principale.

Luigi Dallapiccola, avec « le Prisonnier », Bruno Maderna avec « Satyricon », Giancarlo Menotti avec « le Medium » ou « la Sainte de Bleecker Street », Luciano Berio avec « Opéra », « Passagio » ou « La Vera Storia » que l'Opéra de Paris, présentera la saison prochaine ; Luigi Nono avec « l'Intolérance » et « Au grand soleil d'amour chargé » que l'Opéra de Lyon avait monté l'an dernier sont des créateurs qui planchent ou ont planché. Au même titre que leurs collègues Hans-Werner Henze avec, notamment, « Elégie pour de jeunes amants », Bernd-Alois Zimmermann avec « les Soldats » (vus également à Lyon en 1982), Aribert Reiman avec « le Roi Lear » monté l'an dernier au palais Garnier, ou Karlheinz Stockhausen avec « Donnerstag aus Licht » qui doit être suivi incessamment sous peu d'un second volet « Freitag aus Licht ».

Discours par trop cérébral

Enumération fastidieuse peut-être, mais guère inutile : il est bon de rappeler que toutes ces œuvres ont du poids, même si elles ont l'air de ne laisser que peu d'empreintes. « Tout ce qui se fait actuellement relève de la recherche, estime toujours Sergio Segalini. Et l'une des raisons de notre stagnation vient peut-être du fait que ces recherches, en grande majorité, sont terriblement élitistes. Nos compositeurs ont-ils oublié que l'opéra est avant tout un art populaire ? Toujours est-il que leur discours est par trop cérébral... » Une leçon que Luigi Nono et Olivier Messiaen semblent avoir compris puisque tous deux ont travaillé sur des sujets — la révolution prolétarienne pour l'un ; la foi pour l'autre — parlant plus au cœur qu'à l'intellect.

Qu'adviendra-t-il dans l'avenir ? Personne n'en sait rien. Mais toujours est-il que cet avenir obligera très certainement l'art lyrique à de sérieuses mutations. N'ayant connu que le théâtre comme concurrent jusqu'au vingtième siècle, l'opéra doit lutter à présent contre le cinéma, la radio et toutes les nouvelles technologies de l'audiovisuel qui sont — autant de grands séducteurs des foules. Sa notion permanente « d'art total » lui impose un sérieux lifting : devoir résumer et surclasser tous les autres arts à quelques décennies de l'an 2000, ce n'est pas de la tarte. Gageure qui explique sans doute — en plus du phénomène économique : un opéra coûte cher — la prolifération du mini-opéra plus communément appelé théâtre musical, né après 68 et dont on est en train de mesurer les limites. Pour Martine Cadieu, écrivain et productrice à France-Culture, ce genre nouveau n'est « qu'une limitation de la puissance d'expression ; un phénomène normal dans une société de facilité, mais un phénomène dangereux aussi ».

Et Martine Cadieu de citer l'exemple de Georges Aperghis doué, selon elle, pour se mesurer à un grand opéra mais qui, travaillant sur des petites formes, est en train d'user toute son énergie.

Trahi et mourant, l'opéra ? Depuis le temps qu'on le dit... Et la preuve du contraire, ce sont bien les foules perpétuelles qui se ruent à son chevet, Attirées par une vedette — de la baguette ou du chant — ou par un metteur en scène à la mode, peu importe. De tout temps, on a cherché une accroche pour faire venir les spectateurs. L'essentiel, c'est la réalité des demandes, tournant aujourd'hui autour de 102 % pour le seul palais Garnier. L'essentiel, c'est aussi une politique musicale conciliant recherche et patrimoine ; réunissant Puccini et Berio. Alors pas de quoi se plaindre ici : c'est exactement ce que veut faire Massimo Bogianckino. ●

(1) Voir l'« Unité » n° 536.

Fondation Jean-Jaurès

La chronique littéraire de Claude Glayman



★ ***César Vallejo : « Poésie complète », traduit du péruvien par Gérard de Cortanze, Flammarion, Collection Barroco.***

★ ***Jorge Luis Borges : « la Rose profonde », « la Monnaie de fer », « Histoire de la nuit », poèmes traduits et présentés par Ibarra, Gallimard.***

★ ***Juan Gelman, Alberto Szpunberg, Vicente Zito Lema : « Il nous reste la mémoire », poèmes traduits de l'argentin par Monique Blaquiere R., édition bilingue La découverte/Maspero, Collection Voix.***

★ ***Jean Ristat : « Tombeau de monsieur Aragon », Gallimard.***

★ ***Guillevic : « Requis » poème 1977/1982, Gallimard.***

★ ***Charles Le Quintrec : « le Règne et le Royaume », poèmes Albin Michel.***

★ ***Jean Sénac : « Dérisions et vertiges » - « Trouvures », poèmes Actes Sud.***

★ ***Mahmoud Darwich : « Rien qu'une autre année », poèmes traduits de l'arabe par Abdellatif Laâbi, les éditions de Minuit.***

★ ***Michel-Ange, poèmes traduits de l'italien et présentés par Pierre Leyris, Magazine.***

★ ***Revue « Europe » : « Vingt ans de poésie italienne » traduction de Philippe Di Meo et Jean-Baptiste Para nº 649 de mai 1983.***

TANT mieux si de nouveaux livres de poètes se pressent aux devantures des librairies ! Et, tout d'abord, l'œuvre complète du Péruvien César Vallejo mort à Paris en 1938 dans la misère et l'indifférence. De Vallejo on parlait, et, comme de l'un des pères fondateurs de la nouvelle poésie latino-américaine on n'avait guère le moyen de le lire. L'injustice est réparée grâce à Flammarion décidément en tête des grands éditeurs de poètes et grâce à Gérard de Cortanze, remarquable traducteur et directeur de la non moins remarquable collection sud-américaine « Barroco ».

Vallejo possède une force qui renverse tout sur son passage, il a les sonorités de Lorca et les angoisses de Kafka. Ses mots sont souvent rares et son modernisme complique parfois la compréhension. Il s'agit de dire l'impossible à travers des évocations très simples : voici le tapis, l'écorce, l'oreiller ou bien encore le muletier, Paris, etc. La question de l'être est au cœur de cette poésie avec son corollaire la mort (Vallejo prophétise la sienne dans la solitude : « Je mourrai à Paris un jour d'averse »), d'où son pessimisme ou son optimisme sceptique comme on voudra : « Aujourd'hui la vie me plaît beaucoup/aujourd'hui je tâte mon menton en retraite/et me dit, en ces pantalons momentanés/tant de vie et jamais !/tant d'années et toujours mes semaines !.../

Vallejo fut militant, « le poète salue la souffrance en armes », du côté de l'Espagne républicaine et rouge. Il participa à un immense mouvement de solidarité — qu'il faudra bien analyser un jour, les passions étant retombées — et son livre s'achève sur ces trois vers : « Si notre mère/Espagne tombe — façon de parler —/sortez, enfants du monde ; allez la chercher !... » Qui serait désormais pardonnable d'ignorer Vallejo !

Pas plus qu'on ne le serait d'ignorer le Borges poète. « La Rose profonde » propose des vers des années 75, 76, 77. Dans un premier temps, on se dit que la magie ne se répète pas comme dans la prose et puis on est gagné par le prodigieux. Des rapports existent entre les deux domaines de l'œuvre de Borges. Mais quelle souveraineté de thème et de patte que celle de cet homme qui se meut, aussi à l'aise dans l'universel et l'éternité que nous dans l'actualité quotidienne. Ici un magnifique tableau de l'Islande : « Islande de la grande mémoire concave qui n'est pas une nostalgie, là de très excitantes spéculations sur « les choses qui auraient pu être » ou bien encore un admirable éloge de la France : « Je ne dirai pas le soir et la lune ; je dirai Verlaine / je ne dirai pas la mer et la cosmogonie ; je dirai Hugo / non pas l'amitié, mais Montaigne / je ne dirai pas le feu ; je dirai Jeanne. » Philosophie et culture constituent l'ordre poétique de Borges : « Que pouvons-nous chercher dans un grenier / sinon ce qu'entasse le désordre. » Comblons nos lacunes, lisons le poète Borges !

Et prenons connaissance de trois poètes argentins en exil : Juan Gelman, familier grâce à la musique du Cuarteto Cedron. Il dit l'amour de deux êtres et la résonance militante comme Alberto Szpunberg dit la mer et la guérilla, alors que l'avocat Vincente Zito Lema transpose en poèmes de longues lettres des mères de disparus. L'Argentine redevenue démocratique reconnaîtra-t-elle ses trois fils !

Il y a bientôt un an mourait Aragon, et la poésie française fut en deuil, un deuil que continue à porter son proche ami, Jean Ristat. Ristat rappelle la journée fatale et les préparatifs des cérémonies funèbres. Derrière le mythe, l'émotion est forte et c'est celle-ci qui nous intéresse. C'est elle qui nous retiendra dans le dernier et long poème d'Eugène Guillevic. Guillevic pratique l'extrême économie : « Une aile / te frôle / courage ! » Mais l'inspiration est très forte, d'où sa force d'évocation : cet art miniature peut comporter de multiples interprétations. « Se sentir maudit ! / et qui bénirait ? »

Plus Guillevic mûrit sa plume, plus il se rapproche de l'aphorisme qui, malgré les différences de style, l'apparente à un Chamfort ou à un Cioran. Ce jansénisme, par-delà ses prouesses de concision et les petites brindilles de la vie, prépare à la mort. Il faut lire et relire cette longue méditation moderne que Guillevic, géomètre de la poésie, achève par une excuse, une pirouette : « Il a parlé parfois / plus haut que lui / pardonnez-moi. »

Dans son second gros volume de vers, Le Quintrec, un autre Breton, rassemble sa production des années 1970 à 1982, écrite tant à Paris qu'à Kerhuiten. C'est une prose de romancier qui soudain s'arrête aux mots et les considère un par un. « Le poème c'est son épargne », proclame celui qui reconnaît vouloir « être le paysan des mots ». Langage quotidien pour des prétextes également quotidiens : le pays, ses arbres, ses oiseaux, la forêt de Brocéliande ; mais également la capitale que Le Quintrec chante en se souvenant de Villon et de Verlaine. Bien tournées ses ritournelles comme le « Priam » de la page 53. Très classique, le poète ne bannit aucune préoccupation et proclame son approche des autres et de Dieu. Lisons-le comme une voix que l'on découvre, alors que l'on s'imaginait la connaître.

Et quelle découverte feronsnous en lisant Jean Sénac, dix ans après l'assassinat de celui qu'on n'hésite pas à appeler un Pasolini algérien (Jean Peroncel—Hugoz consacre un dossier à cette affaire chez Jeanne Laffitte — éditions du Quai). Déçu par l'avènement d'une libération qu'il s'imaginait plus profonde, cet homosexuel en terre arabe et musulmane reconnaît qu'il faut prendre garde à ses espérances. Aussi bien l'élan lyrique et révolté habite-t-il en permanence le disciple de Rimbaud qui clame avec une force peu commune ses passions sensuelles et l'amour d'une terre, d'un paysage, dont il ne saurait être déraciné. On le devine captif d'un désespoir et d'une solitude qui culmineront dans une sublimation finale à l'appel d'on ne sait quel dieu, à moins que ce ne soit à celui de René Char.

D'un tempérament plus calme paraît Mahmoud Darwich, le plus grand nom de la poésie palestinienne. Evoquant tour à tour ses amours, son père, sa mère, son peuple et sa douleur, Darwich ne se départit pas d'une certaine douceur, d'une certaine rêverie où la délicatesse côtoie la gravité. Ses poèmes sont souvent assez longs avec des phrases amples, ils expriment la nostalgie de l'exilé, mais souvent frappent droit et sec quand, par exemple, le poète avoue : « Et je n'ai pas dit à ma mère / comment elle se transforme la nuit / en camp de réfugiés. »

Géant de feu, Michel-Ange appartient au petit lot des merveilles de l'univers et pourtant ses poèmes ont longtemps été méconnus, sinon dénaturés. C'est qu'il y a peu de femmes dans les modèles de l'artiste et que les gardiens de la moralité eussent préféré que les sonnets adressés au gentil seigneur Tommaso Cavalieri l'aient été à cette dame Victoria Colonna dont Michel-Ange, aux alentours de la soixantaine, fit sa muse ou du moins sa gardienne éthique. Le génial sculpteur semble être passé par l'enfer et sa damnation quand il s'adresse tour à tour à ces personnages, ou bien à son père décédé, ou bien à lui-même, à Dieu. Quel extraordinaire amour divin placé au niveau des maux et des péchés dont s'accable l'artiste ! Et quelle détresse absolue confessée à la face du monde avec tant de force simple rendue par l'exceptionnelle traduction de Pierre Leyris (un spécialiste faut-il le rappeler !) : « ...Dites-moi, / péché qui s'humilie est-il moins en honneur / au ciel que le bien glorifié »...

Plus de trois siècles après, l'Italie continue à produire des poètes. Nous connaîtrons ceux des décennies soixante à quatre-vingt grâce à la petite anthologie de Philippe Di Meo et de Jean-Baptiste Para que publie une revue « Europe » en pleine renaissance. Nous retrouvons Eugenio Montale, Pier-Paolo Pasolini, mais découvrons parmi d'autres, Milo de Angelis, Franco Fortini, Antonio Porta, Edoardo Sanguineti, Andrea Zanzotto, Ignazio Buttita etc. C'est passionnant ! Passionnant avec un P comme Poésie.



Michel-Ange (anonyme contemporain).



Cesar Vallejo.



Jorge Luis Borges.

LISEZ AUSSI...

★ ***Marcelline Desbordes-Valmore : « Poésies », Gallimard, Poche.***

Une grande dame dont Baudelaire disait qu'elle ne pouvait être oubliée que par « ceux qui, ne sentant rien, ne peuvent se souvenir de rien ».

★ ***Maurice Maeterlinck : « Serres chaudes, quinze chansons, la Princesse Maleine », poésie, Gallimard - Poche.***

Deux séries de poèmes plus une pièce de théâtre par le père de « Pelléas et Mélisande ». Curiosité ou réhabilitation ?

★ ***Andrei Voznessenski : « Incontrôlable » suivi de « O » — Gallimard.***

Un très grand poète soviétique d'aujourd'hui. Reçu au moment où cet article était sous presse.

★ ***Robert Brasillach — Poèmes de Fresnes — Plon.***

On réédite Brasillach. Nous y reviendrons.

★ ***« Les plus beaux poètes pour la paix », Temps actuels.***

Une anthologie prête toujours à discussion, celle-ci, joliment illustrée, n'échappe pas à la règle mais compte des noms très rares : Paul Vaillant-Couturier, Sabine Sicaud, Hugh Mac Diarmid, etc.

★ ***Stéphane Mallarmé : « Correspondance, janvier/novembre 1897 »; Gallimard.***

Neuvième volume d'une intégrale. 1887, l'année d'un « coup de dé », Mallarmé vit beaucoup en dehors de Paris...

★ ***Jean-Marie Gleize : « Poésie et figuration », Seuil.***

Huit relectures dont celles de Guillevic, Ponge, Artaud, Denis Roche. Y a-t-il un sujet en poésie ?

PASSIONNANT AVEC UN P COMME DANS POESIE

De Vallejo à Ristat en passant par Guillevic et Borges, la moisson de poètes est féconde

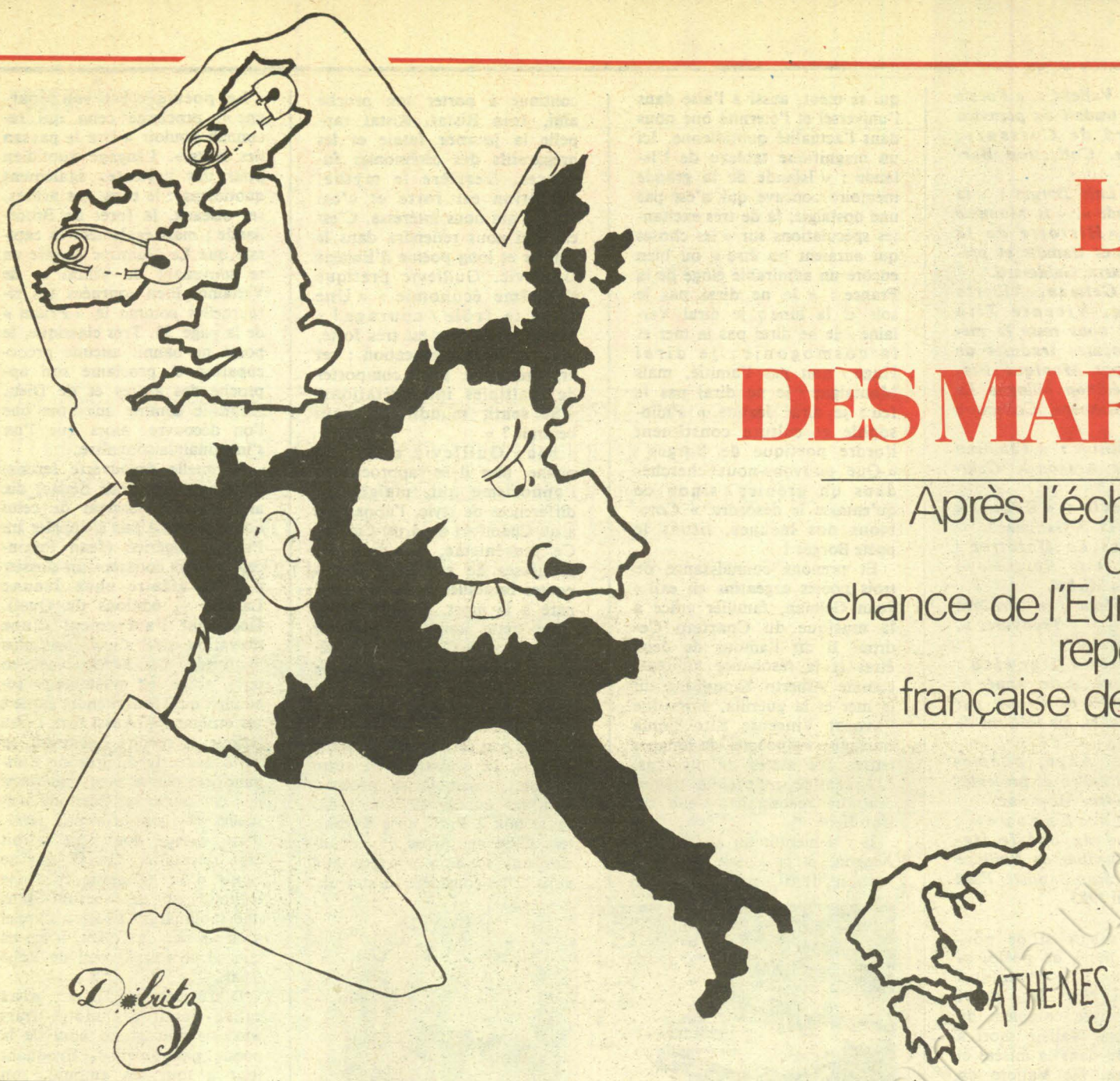

EDITORIAL

L'EUROPE AU RAS DES MARGARET...

Après l'échec total du Sommet d'Athènes la dernière chance de l'Europe communautaire repose sur la présidence française des six prochains mois

PAR CLAUDE ESTIER

CETTE fois au moins, c'est clair. Nul n'a cherché à tourner autour du pot : le « sommet » d'Athènes a été un échec, un échec total évidemment lourd de conséquences pour l'avenir de la Communauté européenne.

On peut d'abord chercher à savoir pourquoi et comment on en est arrivé là. On rappellera alors que la crise de l'Europe n'est pas nouvelle, qu'elle s'est manifestée à plusieurs reprises au cours des dernières années à travers les réunions ministérielles, les conflits entre les gouvernements et la Commission de Bruxelles, les affrontements entre celle-ci et le Parlement européen de Strasbourg. Devant l'aggravation et la multiplication de ces conflits, les Neuf — la Grèce n'était pas encore membre de la C.e.e. — avaient décidé de créer une institution nouvelle, le Conseil européen, réunissant périodiquement les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres. Un sommet débarrassé des problèmes techniques et où l'on devait, en principe, parler politique et dégager une volonté commune pour franchir les obstacles.

Mais très vite, ce Conseil européen a perdu de vue la mission qui était la sienne et on y retrouvait à son ordre du jour tous les problèmes que dans leurs secteurs respectifs, les ministres concernés avaient été incapables de résoudre. Et c'est ainsi qu'à chaque sommet on reparlait, entre autres choses, des excédents de lait, de la taxe sur la margarine, du coût de la politique agricole, des montants compensatoires, de la contribution britannique au budget de la Communauté, des ressources propres de celle-ci, etc., autant de problèmes que les intérêts contradictoires des uns et des autres laissaient régulièrement sans solution. Pour en sortir, il aurait fallu d'abord et surtout une détermination conduisant chacun à dépasser ses propres égoïsmes pour redonner vie à l'idée d'une Europe communautaire, seule capable de tenir sa place dans le monde face aux Etats-Unis, à l'Union soviétique ou au Japon. On ne se faisait, depuis longtemps, guère d'illusions sur l'existence de cette détermination. Le sommet d'Athènes aura au moins fait la preuve qu'elle est aujourd'hui totalement absente.

Quelles sont les conséquences immédiates de ce fiasco ? Elles sont d'abord d'ordre financier. Faute de décisions à Athènes sur les problèmes pendants, le Parlement européen va très vraisemblablement, dans quelques jours, refuser de voter le budget 1984 de la Communauté. Celle-ci va donc vivre pendant plusieurs mois sous le régime des douzièmes provisoires, ce qui s'est déjà produit dans le passé mais qui est d'autant moins exaltant que ces douzièmes sont calculés à partir du budget précédent, notoirement insuffisant pour faire face aux dépenses de l'année prochaine. Si aucun fait nouveau n'intervient d'ici trois ou quatre mois, la fixation annuelle des prix agricoles, qui intéresse directement huit millions d'agriculteurs européens, va se heurter à des difficultés inextricables.


Sygma

François Mitterrand à Athènes.

Deuxième conséquence : dans l'état de crise où se trouve présentement la Communauté, il est tout à fait exclu que des politiques nouvelles soient mises en œuvre à bref délai. Or ces politiques nouvelles, — le gouvernement français y insiste pour sa part depuis longtemps, — sont indispensables pour assurer une relance de la Communauté. Celle-ci n'a été jusqu'à présent capable de mettre en place qu'une seule politique commune, la politique agricole, dont les paysans français en particulier n'ont pas eu à se plaindre, mais qui est elle-même, faute de réformes intervenues à temps, à bout de souffle. Aucune politique sérieuse n'a été engagée dans des domaines essentiels : social, industriel, scientifique, technologique. Malgré des réussites ponctuelles (l'Airbus, le Spacelab) l'Europe a pris dans ces derniers domaines un retard considérable face à ses concurrents américains et japonais. Ce retard va encore s'aggraver.

Au plan politique, c'est une troisième conséquence, et particulièrement grave, la voix de l'Europe occidentale va être encore plus faible sur les grands problèmes internationaux. La « coopération politique » qui était l'un des aspects positifs des rencontres périodiques entre les Dix est en train de partir en quenouille. Il est significatif que le sommet d'Athènes, englué dans des problèmes terre à terre, paralysé par le refus obstiné de Margaret Thatcher de discuter de quoi que ce soit d'autre que de la contribution financière de son pays à une Communauté à laquelle il ne s'est jamais véritablement intégré, n'a véritablement abordé ni le problème des euromissiles et des rapports Est-Ouest, ni celui du Proche-Orient, alors même que, chacun de leur côté, Britanniques et Italiens cherchent le moyen de retirer leur contingent de la force multinationale au Liban.

Enfin, dernière conséquence importante : l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal est à nouveau dans l'impasse puisqu'il était subordonné — François Mitterrand venait encore de le rappeler dans sa réponse à une lettre de Felipe Gonzalez — au règlement des problèmes posés entre les Dix. Or s'il est vrai que l'adhésion des deux Etats de la péninsule ibérique, de l'Espagne surtout, se heurte à de réelles difficultés, l'ajournement perpétuel de la réponse à une demande formulée depuis six ans déjà risque d'avoir des répercussions négatives dans deux pays qui n'ont retrouvé que récemment les conditions de la démocratie après des décennies de régimes totalitaires.

Ouvrir des voies nouvelles

Voilà donc où nous en sommes alors que s'achève le semestre de présidence grecque qui ne restera pas comme un grand moment dans l'histoire de la C.e.e. Les hasards du calendrier font qu'à partir du 1er janvier prochain c'est à la France de présider à son tour pour six mois la Communauté. Lourde responsabilité compte tenu de l'héritage qui nous échoit mais peut-être aussi occasion d'un sursaut dans la mesure où faute d'avoir entendu à temps les mises en garde répétées de François Mitterrand, nos partenaires peuvent être maintenant tentés, avec ou sans arrière-pensées, de se reposer sur lui et sur le gouvernement français pour sortir de l'impasse. Avant de quitter Athènes le président de la République française a souligné que puisqu'elle était désormais patente, il fallait « tirer le meilleur de la crise » en avançant dans deux directions : « Nettoyer les scories du passé et ouvrir des voies nouvelles. » Sur ces deux plans, la France, prête elle-même à faire des concessions, est disposée à présenter d'ici au mois de mars 1984, date du prochain sommet convoqué à Bruxelles, des propositions précises touchant à la fois à l'organisation des marchés agricoles, à l'augmentation des ressources propres (le taux de la T.v.a. versé par chaque Etat membre au budget de la C.e.e. pourrait passer de 1 à 1,4 %), à la mise en œuvre d'une gestion plus rigoureuse, dégageant elle-même les moyens de politiques nouvelles. Programme ambitieux mais qui est la condition sine qua non pour éviter à l'Europe une mort à petit feu. Ajoutons que cette ambition, à quelques mois des élections pour le renouvellement du Parlement européen, devrait faire l'objet dans notre pays d'une large approbation. Il est plutôt triste à ce sujet de lire sous la plume de Pierre Charpy que « l'échec du sommet d'Athènes est d'abord celui de la France et de François Mitterrand » et cela quelques jours après que Jacques Chirac se soit rendu à Londres pour exprimer son admiration à Margaret Thatcher. Un tel esprit partisan est à la mesure de la façon dont l'opposition actuelle conçoit son rôle. Peu importe. L'essentiel est que les Français, trop indifférents jusqu'ici à l'idée européenne, comprennent enfin qu'une partie de notre avenir se joue au sein de la Communauté. A partir de la table rase d'aujourd'hui, la présidence française de 1984 peut être pour l'Europe une chance réelle de renaissance.

A nos abonnés

Ce numéro de « l'Unité » et ceux des prochaines semaines correspondent à de grosses échéances d'abonnements. Nous demandons instamment à toutes celles et à tous ceux qui sont concernés de renouveler leur abonnement aussitôt après avoir reçu l'habituelle lettre de rappel. Ils nous aideront et éviteront ainsi toute interruption dans l'envoi du journal. Nous les en remercions à l'avance.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325